

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Grégoire,

Saint-Grégoire, La Brosse

sous la direction de

Stéphane Bourne

Inrap Grand Ouest

Mai 2017

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Code INSEE
35278

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
2015-198

Système d'information
Lambert93 CC48

Code Inrap
F111132

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Grégoire,

Saint-Grégoire, *La Brosse*

sous la direction de

Stéphane Bourne

avec la collaboration de :

**Vérane Brisotto
Hélène Delnef
Solène Le Forestier
Nolwen Zaour**

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Mai 2017

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
12	Notice scientifique
12	Etat du site
13	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
22	Autorisation de fouille
24	Projet d'intervention

Résultats

32	Présentation de l'opération
32	1.1 Cadre historique de l'opération archéologique
32	1.1.1 La découverte du site de <i>la Brosse</i>
34	1.1.2 Contexte archéologique
38	1.2 Cadres géographique et géologique de l'intervention
38	1.2.1 Cadre géographique
38	1.2.2 Cadre géologique
40	1.3 Méthodologie et moyens mis en œuvre
40	1.3.1 Le décapage mécanique
40	1.3.2 La fouille
40	1.3.3 L'enregistrement des données
41	2. Présentation des données archéologiques
41	2.1 Données générales
41	2.1.1 Problématique de la fouille
41	2.1.2 L'état de conservation des vestiges
42	2.1.3 Les perturbations d'origine naturelle
42	2.2 Description des vestiges archéologiques liés à l'occupation protohistorique
45	2.2.1 Le fossé d'enclos
45	2.2.1.1 Le fossé méridional
48	2.2.1.2 Le fossé septentrional
51	2.2.1.3 Le fossé oriental
53	2.2.1.4 Le fossé occidental
55	2.2.1.5 Discussion sur le fossé d'enclos

55	2.2.2 Les fossés de partition interne
55	2.2.2.1 Le fossé 34
57	2.2.2.2 Le fossé 8
58	2.2.2.3 Le fossé 56/57
60	2.2.2.4 Le fossé 9/21
62	2.2.2.5 Le fossé 16
62	2.2.2.6 Le fossé 19
62	2.2.3 Les constructions sur poteaux
63	2.2.3.1 L'unité architecturale n° 1
64	2.2.3.3 L'unité architecturale n° 3
64	2.2.3.4 L'unité architecturale n° 4
64	2.2.3.5 Discussion
67	2.2.4 Les fosses
67	2.2.4.1 La fosse F18
67	2.2.4.2 La fosse F27
68	2.2.4.3 La fosse F12
69	2.2.4.4 La fosse F92
70	2.2.4.5 La fosse F20
70	2.2.4.6 La fosse F50
72	2.2.4.7 La fosse F101
72	2.2.4.8 La fosse F151
73	2.2.4.9 La fosse F152
73	2.2.4.10 La fosse F100
74	2.2.4.11 Synthèse sur les fosses
74	2.2.5 Un puits
76	2.2.6 Les aménagements externes
76	2.2.6.1 Une structure de combustion
78	2.2.6.2 Le fossé F130
79	2.2.6.3 Le fossé F128/F129
79	2.2.6.4 Le fossé F131
79	2.2.6.5 Le fossé F7
80	2.2.6.6 Les fossés F120 et F121
80	2.2.6.7 Le fossé F122
81	2.2.6.8 Le fossé F123
82	2.2.6.9 Les fossés de parcellaire repérés lors du diagnostic
84	2.2.6.10 Synthèse sur le parcellaire
85	2.3 Le mobilier
85	2.3.1 Le mobilier céramique (H. DELNEF)
85	2.3.1.1 Méthodologie
85	2.3.1.2 Analyse des ensembles céramiques remarquables
93	2.3.1.3 Synthèse
95	2.3.2 Les amphores Solenn Le Forestier (INRAP GO)
96	2.3.3 Le mobilier lithique Vérane Brisotto (INRAP GO)
98	2.3.4 Etude des résidus métallurgiques Nolwenn Zaour (INRAP GO, UMR 5060 LMC)
98	2.3.4.1 Introduction
99	2.3.4.2 La chaîne opératoire de la production du fer : quelques définitions
99	2.3.4.3 L'analyse paléométallurgique
100	2.3.4.4 Typologie et assemblage des déchets métallurgiques
101	2.3.4.5 Les résidus de la fouille de la <i>la Brosse</i> à Saint-Grégoire

107	2.4 Synthèse sur l'organisation et interprétation du site
107	2.4.1 Etat des connaissances
107	2.4.2 Les questions de datation
108	2.4.3 Les divisions fonctionnelles de l'espace
109	2.4.4 Des modifications dans l'organisation de l'espace interne ?
110	2.4.4 Quel statut pour le site de la Brosse ?
111	Conclusion
112	Bibliographie
114	Liste des figures

Inventaires

118	Inventaire des structures
124	Inventaire des sondages
126	Inventaire des minutes
129	Inventaire des photographies
132	Inventaire de la céramique
136	Inventaire des amphores
137	Inventaire des objets en fer
138	Inventaire de la métallurgie
139	Inventaire du macro-outillage



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-e-Vilaine

Commune
Saint-Grégoire

Adresse ou lieu-dit
La Brosse

Codes

code INSEE
35278

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 1 349 050
y(L93): 7230 880
z(L93): 86 à 89 m NGF

Références cadastrales

Commune
Saint-Grégoire

Année
2016

Section(s) et parcelle(s)
AC, n° 192p, 219p et 346p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Non communiqué

Propriétaire du terrain

Société PBF

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-198, daté du 26 juin 2015

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2015-240, daté du 7 septembre
2015

Référence du projet Inrap
F111132

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Société PBF,
représenté par Mr Bougon

Nature de l'aménagement

Parc automobile

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

Fouille
du 23 /11/2015 au 18/12/2015

post-fouille
De février à décembre 2016 à avril
2017 (post-fouille fractionnée)

Surface fouillée

Emprise prescrite
7 000 m²

Emprise fouillée
6 364 m²

Ratio
90,9 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Puits

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Macro-outillage

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, SRA	Adjoint au conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-andré Besombes, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, SRA	Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique
Paul-andré Besombes, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Charrier TP	Entreprise de terrassement	Décapage

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Frederic Boumier, Inrap	Topographe	Relevés et plans
François Briand, Inrap	Technicien de fouille	Fouille et enregistrement
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien de fouille	Fouille et enregistrement
Julie Cosseron, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille et enregistrement
Yannick Fouvez, Inrap	Technicien de fouille	Fouille et enregistrement
Claire Guého, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille et enregistrement
Serge Koossev, Inrap	Technicien de fouille	Fouille et enregistrement
Jean-François Royer, Inrap	Technicien de fouille	Fouille et enregistrement

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable d'opération	Rédaction du rapport
Frederic Boumier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan masse
Vérane Brisotto, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Etude du macro-outillage
Emmanuelle Collado, Inrap	Assistant d'étude et d'opération dessinatrice inforagraphe infographie	Infographie, DAO, PAO
Hélène Delnef, Inrap	Céramologue	Etude de la céramique protohistorique
Solène Le Forestier, Inrap	Céramologue	Etude des amphores
Nolwen Zaour, Inrap	Paléo-métallurgiste	Etude des objets métalliques et des scories de fer

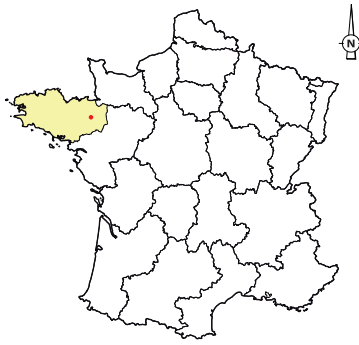
Notice scientifique

La fouille du site de la Brosse à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine) a permis de mettre au jour un enclos gaulois trapézoïdal à partition interne occupé entre le milieu de II^e et le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. L'état de conservation médiocre de ce petit habitat ne permet pas de définir précisément son organisation spatiale ni les possibles remaniements qui ont eu lieu au cours de sa courte occupation. A l'exception de quatre greniers, aucun autre bâtiment n'est conservé. La fouille intégrale des fossés d'enclos et des fossés de partition interne ont livré un mobilier peu abondant qui permet toutefois d'aborder succinctement et de manière indirecte l'organisation spatiale de cet enclos, ainsi que d'appréhender les différentes activités menées par ses habitants (agriculture, forge). La découverte d'un lot d'amphore vinaire et de plusieurs objets en fer va dans le sens de l'intégration des habitants de l'enclos dans un réseau commercial, probablement lié à la proximité de la capitale des *Riedones*, et peut-être à l'existence à proximité d'une voie de communication précédant l'implantation de la voie romaine voisine qui reliait Rennes à Corseul.

Etat du site

L'emprise de fouille a été rebouchée en fin d'opération.

Localisation de l'opération



Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Saint Grégoire

La Brosse

Section et parcelles :

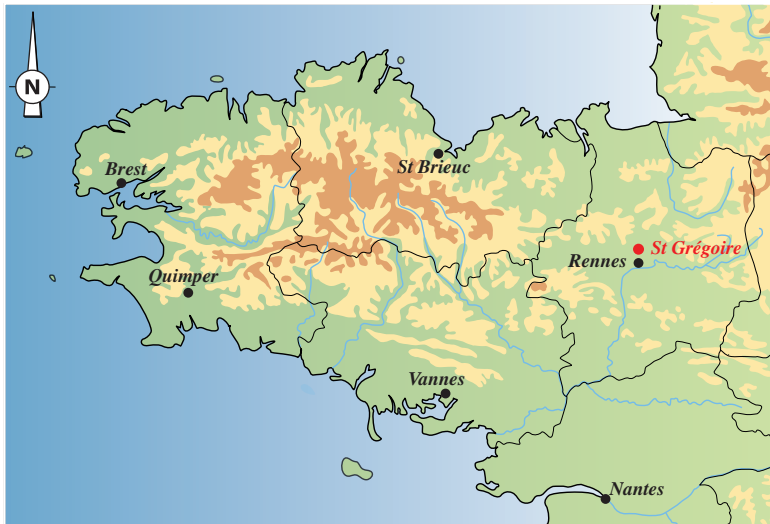
AC - 150p, 186, 187, 192, 219, 309, 313, 315,
 318 et 346

Coord. Lambert93 CC48

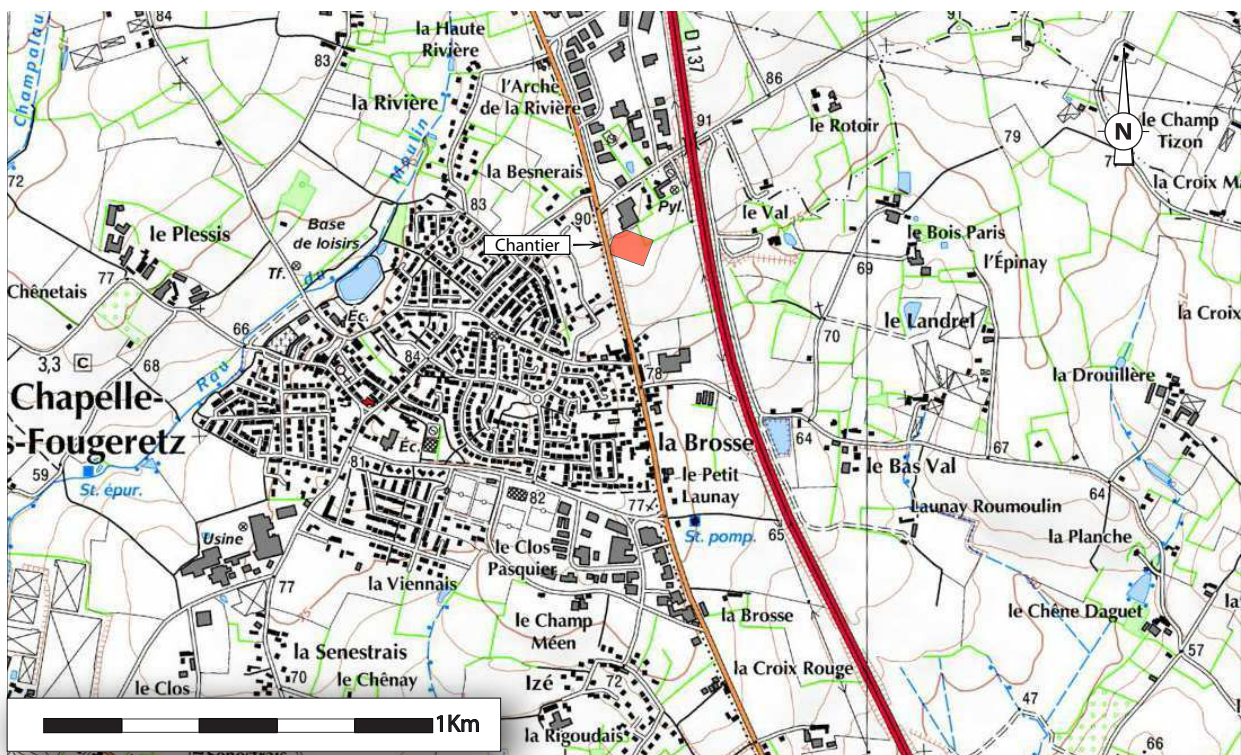
x : 1 349 100

y : 7 230 800

z : entre 70 à 89 m NGF



1/250 000 © IGN 2015



1/25 000 © IGN

Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2015-198 portant prescription de fouille archéologique préventive

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2014-307 du 17 octobre 2014 ; reçu le 15 juin 2015.

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un enclos de l'époque gauloise.

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : SAINT GRÉGOIRE

Lieu-dit : La Brosse

Cadastre : section : AC parcelles : 192p, 219p, ,346p

Propriétaire : Société PBF

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : non renseigné.

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la société PBF représentée par M. Philippe BOUGON, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

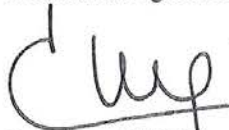
- Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Cédric HOUYÈRE (société Quarta) représentant la société PBF, 123 rue du Temple du Blossne, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.

Fait à Rennes, le 26 juin 2015

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,



Jean-Loup LECOQ

destinataires : Société Quarta,

copie à : mairie de Saint-Grégoire
préfecture de région

**PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE****Prescription de fouille archéologique préventive
annexée à l'arrêté préfectoral numéro 2015-198****le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	Saint-Grégoire		
lieu-dit :	La Brosse		
cadastre :	section : AC	parcelles : 192p, 219p, ,346p	
pétitionnaire :	société PBF		
propriétaire :	société PBF		

1 - Emprise de la fouille archéologique7 000 m²**2 - Environnement archéologique**

Le diagnostic archéologique réalisé par Stéphane Bourne , archéologue à l'Inrap, a été prescrit sur l'emprise du projet, principalement en raison de sa proximité immédiate avec la voie antique Rennes-Corseul mais également en raison de sa superficie non négligeable (plus de 9 hectares).

3 - Données scientifiques issues du diagnostic

Le principal acquis du diagnostic est la mise en évidence, dans la quart nord-ouest de l'emprise du projet, d'un enclos daté de la fin du 2^e âge du Fer, perdurant peut-être jusqu'au début de la période gallo-romaine. Le plan de cet enclos de taille moyenne et de forme quadrangulaire (85 sur 55 m pour 4 700m² de surface enclose) est pratiquement complet. Il est associé à un parcellaire orthogonal dont l'orientation ne tient aucun compte de la voie antique Rennes-Corseul qui borde pourtant le site à l'ouest

Les fossés de l'enclos, sondé sur ses quatre côtés, présentent un fond plat et un comblement stratifié (1,50 de largeur environ de largeur à l'ouverture pour 0,60 mètre de profondeur environ en moyenne).

L'enclos comporte également une partition interne.

Plusieurs structures excavées ont été détectées dans la partie sud de l'enclos (trous d'ancrage de poteaux, possible silo), aucune dans la partie nord plus réduite, peut-être dévolue à d'autres activités que l'habitat, à moins que ce vide ne soit dû à un arasement total d'éventuelles structures.

Le mobilier recueilli, peu abondant, renvoie à une occupation domestique (fragments de plaques foyères) et donne une datation située entre la Tène moyenne et la Tène finale avec quelques indices pour la période gallo-romaine.

4 - Objectifs scientifiques de la fouille

Définition des priorités scientifiques et hiérarchisation des objectifs.

La fouille a pour objectif l'étude de ce petit enclos d'habitat de la fin de l'âge du Fer. Il faudra en préciser la fonction, l'organisation et la chronologie notamment en estimant sa durée de vie en confirmant en particulier l'antériorité de cet enclos par rapport à la voie antique Rennes-Corseul (traces d'occupation de l'époque gallo-romaine).

Eu égard à l'état de conservation médiocre des fossés de l'enclos, il n'est pas apparu nécessaire d'englober dans l'emprise de fouille une partie du parcellaire associé, ainsi qu'un hypothétique deuxième enclos localisé dans l'angle nord-est de l'emprise du projet.

Ce site devra être replacé dans son contexte local et régional.

Le Sra préconise une fouille rapide de ce site mal conservé. Une forte mécanisation de la fouille est recommandée.

5 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

5.1 - Décapage

- décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte : 7 000 m²) ; pelle mécanique avec godet-rétro de curage ;
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales sont probables ;
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude. À noter une possible concomitance entre la fouille et les travaux d'aménagement sur l'emprise libérée.

5.2 - Fouille

5.2.1 - Relevés simples

- relevé topographique des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures ;
- relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

5.2.2 - Fouille manuelle

- fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site ;
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos éventuels, et des niveaux livrant du mobilier archéologique.

5.2.3 - Fouille mécanique

- fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour ;
- fouille mécanique des autres excavations (carrières, puits...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier) ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude (cf dernière ligne du troisième paragraphe de 5.1).

5.2.4 - Sépultures et structures funéraires

- fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain si des ossements sont mis en évidence et analyse anthropologique des sépultures ;
- incinérations: prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place) ;
- fouille manuelle exhaustive des structures liées aux pratiques et à l'architecture funéraires (fossés, trous de poteaux, fosses, etc...).

5.3 - Enregistrement de données de terrain

- enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...);
- relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
- relevé détaillé des structures complexes et des structures bâties (relevé pierre à pierre, analyse des maçonneries) ;
- utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée ;
- cotes altimétriques.

5.4 - Prélèvements

- prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, anthropologiques, anthracologiques, datations absolues : radiocarbones, dendrochronologie) ;
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés.

5.5 - Rapport final d'opération et remise documentation scientifique et techniques

- rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; les plans et les stratigraphies devront-disposer de cotes altimétriques ;
- inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 ;
- un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 ;
- en cas de coactivité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette coactivité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants ;

- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique ;
- prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais.

6 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes ou les spécialités suivantes : Protohistoire/âge des Métaux, Gallo-romain . La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

- le responsable de l'opération devra être spécialiste des périodes suivantes : Protohistoire/âge des Métaux et Gallo-romain et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée ;
- le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la céramique de cette période, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité, et le cas échéant d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés ;
- la proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération ;
- la présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille ;
- le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes ;
- le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé ;

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

8.1 - Vestiges immobiliers

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

8.2 - Vestiges mobiliers

- l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture ;
- le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

9 - Études et travaux de post-fouille

- l'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération ;
- le projet d'invention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

10 – Collaboration scientifique

- le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques, nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier ;
- pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (Dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des datations référentielles dont il dispose.

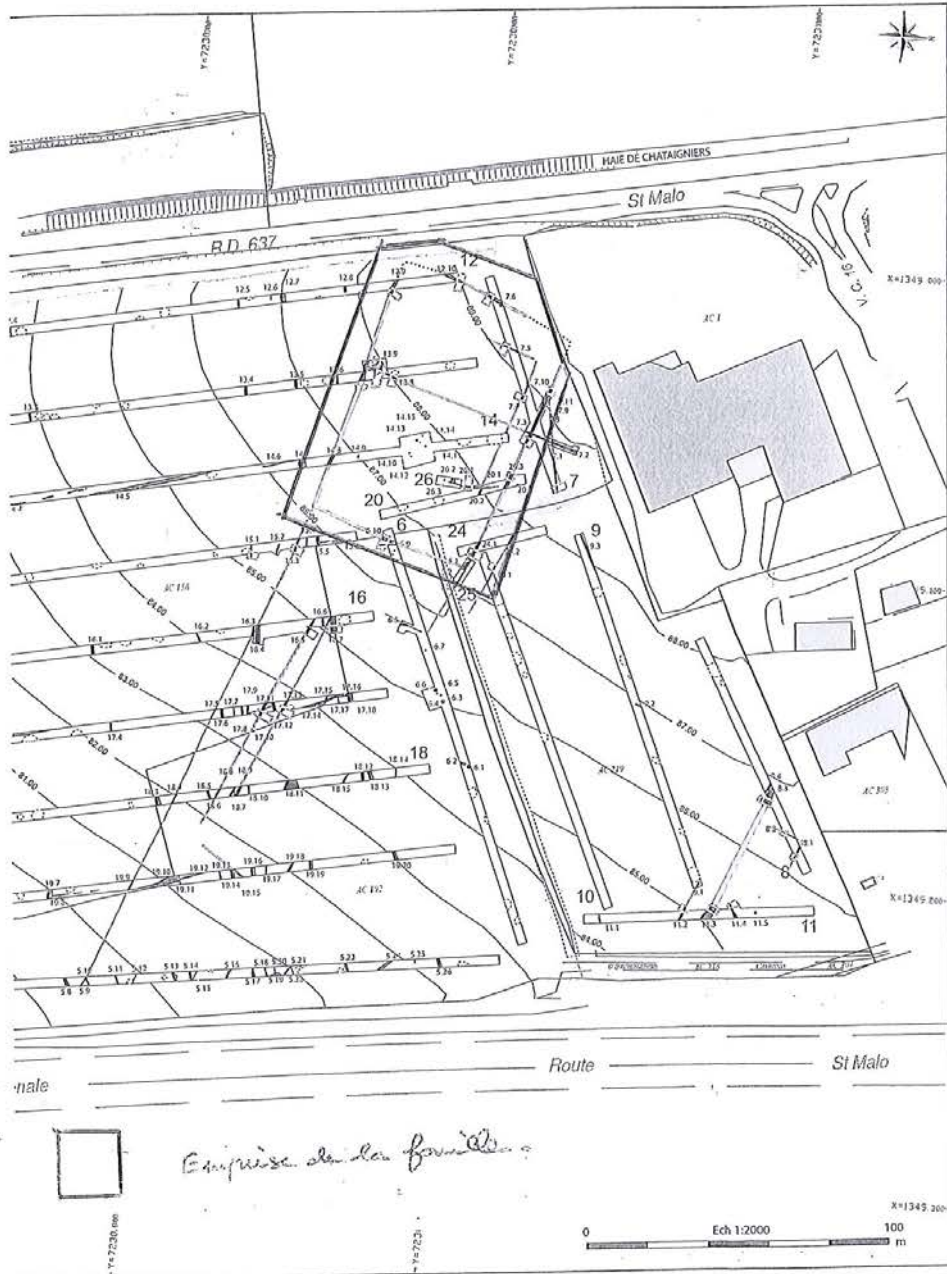
11 – Animations et diffusion de l'information

- différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération ;
- leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

12 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération

- la présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. ;
- le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique destiné à la consultation en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne. Le rapport sera rédigé en français et comporter un résumé, traduit en anglais ;
- le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations.
 Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :
 - une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération ;
 - une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération ;
 En cas de résultats positifs, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels ;
- la date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Grégoire, La Brosse



Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2015-198

[Signature]
Le Directeur régional des affaires culturelles

Jean-Loup LECOQ

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**
DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
CS 24405 - 6, RUE DU CHAPITRE
35044 RENNES CEDEX
TEL : 02 99 84 59 00
FAX : 02 99 84 59 19

Autorisation de fouille



COURRIER REÇU LE
3896
17 SEP. 2015
INRAP

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2015-240 portant autorisation de fouille archéologique préventive

**Le Préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2015-198 du 26 juin 2015 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 31 août 2015 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : la société PBF représentée par son président M. Philippe Bougon, maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Stéphane Bourne, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : SAINT GRÉGOIRE
Lieu-dit : La Brosse
Cadastre section : AC parcelles : 192p, 219p, 346p

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'État l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable

scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'État lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'État avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Philippe Bougon président de la société PBF, 59bis rue Jullien, 61000 Alençon et à l'Inrap.

Fait à Rennes, le 7 septembre 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Société PBF
Inrap
copie à : Mairie de Saint Grégoire

Projet d'intervention



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Prescription de fouille archéologique préventive annexée à l'arrêté préfectoral numéro

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne	
département :	Ille-et-Vilaine	
commune :	Saint-Grégoire	
lieu-dit :	La Brosse	
cadastre :	section : AC	parcelles : 192p, 219p, 346p
pétitionnaire :	société PBF	
propriétaire :	société PBF	

1 - Emprise de la fouille archéologique

7 000 m²

2 - Environnement archéologique

Le diagnostic archéologique réalisé par Stéphane Bourne , archéologue à l'Inrap, a été prescrit sur l'emprise du projet, principalement en raison de sa proximité immédiate avec la voie antique Rennes-Corseul mais également en raison de sa superficie non négligeable (plus de 9 hectares).

3 - Données scientifiques issues du diagnostic

Le principal acquis du diagnostic est la mise en évidence, dans la quart nord-ouest de l'emprise du projet, d'un enclos daté de la fin du 2^e âge du Fer, perdurant peut-être jusqu'au début de la période gallo-romaine. Le plan de cet enclos de taille moyenne et de forme quadrangulaire (85 sur 55 m pour 4 700m² de surface enclose) est pratiquement complet. Il est associé à un parcellaire orthogonal dont l'orientation ne tient aucun compte de la voie antique Rennes-Corseul qui borde pourtant le site à l'ouest

Les fossés de l'enclos, sondé sur ses quatre côtés, présentent un fond plat et un comblement stratifié (1,50 de largeur environ de largeur à l'ouverture pour 0,60 mètre de profondeur environ en moyenne).

L'enclos comporte également une partition interne.

Plusieurs structures excavées ont été détectées dans la partie sud de l'enclos (trous d'ancrage de poteaux, possible silo), aucune dans la partie nord plus réduite, peut-être dévolue à d'autres activités que l'habitat, à moins que ce vide ne soit dû à un arasement total d'éventuelles structures.

Le mobilier recueilli, peu abondant, renvoie à une occupation domestique (fragments de plaques foyères) et donne une datation située entre la Tène moyenne et la Tène finale avec quelques indices pour la période gallo-romaine.

4 - Objectifs scientifiques de la fouille

Définition des priorités scientifiques et hiérarchisation des objectifs.

La fouille a pour objectif l'étude de ce petit enclos d'habitat de la fin de l'âge du Fer. Il faudra en préciser la fonction, l'organisation et la chronologie notamment en estimant sa durée de vie en confirmant en particulier l'antériorité de cet enclos par rapport à la voie antique Rennes-Corseul (traces d'occupation de l'époque gallo-romaine).

Eu égard à l'état de conservation médiocre des fossés de l'enclos, il n'est pas apparu nécessaire d'englober dans l'emprise de fouille une partie du parcellaire associé, ainsi qu'un hypothétique deuxième enclos localisé dans l'angle nord-est de l'emprise du projet.

Ce site devra être replacé dans son contexte local et régional.

Le Sra préconise une fouille rapide de ce site mal conservé. Une forte mécanisation de la fouille est recommandée.

5 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

5.1 - Décapage

- décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte : 7 000 m²) ; pelle mécanique avec godet-rétro de curage ;
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures funéraires, domestiques ou artisanales sont probables ;
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude. À noter une possible concomitance entre la fouille et les travaux d'aménagement sur l'emprise libérée.

5.2 - Fouille

5.2.1 - Relevés simples

- relevé topographique des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures ;
- relevés simples de surface admis pour les écofactes (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

5.2.2 - Fouille manuelle

- fouille manuelle (intégrale ou par moitié des structures, puis entièrement vidées pour celles contenant du mobilier) des structures (fosses, trous de poteaux, empièvements, tranchées de fondation, fours, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site ;
- fouille manuelle des fossés au niveau des intersections, des entrées d'enclos éventuels, et des niveaux livrant du mobilier archéologique.

5.2.3 - Fouille mécanique

- fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour ;
- fouille mécanique des autres excavations (carrières, puits...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier) ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude (cf dernière ligne du troisième paragraphe de 5.1).

5.2.4 - Sépultures et structures funéraires

- fouille manuelle exhaustive des sépultures, selon le protocole élaboré avec l'anthropologue de terrain si des ossements sont mis en évidence et analyse anthropologique des sépultures ;
- incinérations: prélèvement en masse et fouille en laboratoire, sauf en cas d'incinération arasée ou très dégradée (simple relevé en place) ;
- fouille manuelle exhaustive des structures liées aux pratiques et à l'architecture funéraires (fossés, trous de poteaux, fosses, etc...).

5.3 - Enregistrement de données de terrain

- enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...)
- relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
- relevé détaillé des structures complexes et des structures bâties (relevé pierre à pierre, analyse des maçonneries) ;
- utilisation d'une nacelle pour des clichés généraux du site et, si nécessaire, cliché aérien de l'emprise fouillée ;
- cotes altimétriques.

5.4 - Prélèvements

- prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses palynologiques, carpologiques, sédimentologiques, anthropologiques, anthracologiques, datations absolues : radiocarbone, dendrochronologie) ;
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés.

5.5 - Rapport final d'opération et remise documentation scientifique et techniques

- rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; les plans et les stratigraphies devront-disposer de cotes altimétriques ;

- inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 ;
- un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une géométrie polygonale et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 ;
- en cas de coactivité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette coactivité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants ;
- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique ;
- prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais.

6 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes ou les spécialités suivantes : Protohistoire/âge des Métaux, Gallo-romain . La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

- le responsable de l'opération devra être spécialiste des périodes suivantes : Protohistoire/âge des Métaux et Gallo-romain et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée ;
- le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste de la céramique de cette période, s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité, et le cas échéant d'un anthropologue de terrain. Au moins un des membres de l'équipe devra disposer des certificats nécessaires à la conduite des engins mécanisés ;
- la proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération ;
- la présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille ;
- le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes ;
- le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé ;

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

8.1 - Vestiges immobiliers

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

8.2 - Vestiges mobiliers

- l'opérateur devra prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne conservation des mobiliers mis au jour et devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières. Les prélèvements ne sont pas soumis à autorisation concernant la sortie de territoire. En revanche, le mobilier archéologique est soumis à autorisation spécifique de sortie de territoire délivrée par le Ministère de la Culture ;
- le mobilier devra être mis en condition d'étude et de conservation, conditionné en bacs normalisés lors de sa remise au Service régional de l'archéologie, accompagné de son inventaire, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004.

9 - Études et travaux de post-fouille

- l'équipe archéologique et les différents spécialistes sollicités devront bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études. L'exploitation des données de terrain (documentation graphique, photographique, études spécifiques...) et du mobilier (description, comptage, dessins,...) devra permettre la rédaction d'un rapport final d'opération ;
- le projet d'invention devra en outre préciser le nombre et la qualification des personnels affectés à la phase post-fouille.

10 – Collaboration scientifique

- le responsable d'opération aura soin d'établir toutes les collaborations scientifiques, nécessaires à la réalisation des travaux de terrain et d'étude en laboratoire, et d'intéresser directement ou indirectement les chercheurs concernés par des problématiques similaires ou comparables à un échelon régional, national ou international. L'accord des chercheurs concernés sera joint au dossier ;
- pour ce qui concerne l'analyse de certaines datations (Dendrochronologie), il est souhaitable que l'opérateur se rapproche d'un laboratoire régional, compte-tenu des datations référentielles dont il dispose.

11 – Animations et diffusion de l'information

- différentes modalités de diffusion de l'information auprès du grand public (articles de presse, visites de chantier, plaquette de vulgarisation...) peuvent être envisagées à partir des résultats des fouilles archéologiques conduites dans le cadre de cette opération ;
- leurs modalités de réalisation et de financement devront être précisées. Les informations scientifiques diffusées sont soumises au contrôle scientifique et technique du SRA.

12 - Délai prévisionnel de remise du rapport final d'opération

- la présentation et le contenu du rapport final d'opération sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. ;
- le rapport final d'opération devra être remis au plus tard à l'issue des trois mois qui suivront l'achèvement des études post-fouille, au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique destiné à la consultation en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne. Le rapport sera rédigé en français et comporter un résumé, traduit en anglais ;
- le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations. Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :
 - une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération ;
 - une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération ;En cas de résultats positifs, l'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels ;
- la date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 24 mois à l'issue du démarrage de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

13 – Projet de publication

Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.

Fait à Rennes, le

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional
des affaires culturelles de Bretagne,

Jean-Loup LECOQ

II. Résultats

IPrésentation de l'opération

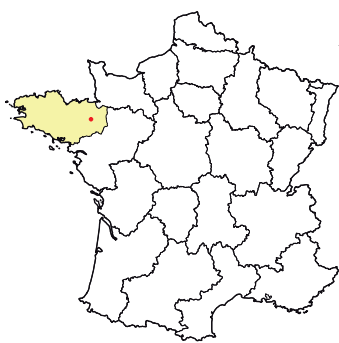
Le projet d'aménagement d'un parc regroupant plusieurs concessionnaires automobile en limite nord-ouest de la commune de Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine) a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur l'emprise du futur projet. La prescription a été motivée par la proximité de la voie romaine Rennes-Corseul, qui longe l'emprise du projet à l'ouest. L'opération, qui s'est déroulée au mois de mars 2015, a permis de mettre au jour un enclos fossoyé associé à un parcellaire dont l'occupation principale a été datée par le biais de la céramique à la fin de La Tène finale (Bourne 2015). Au vu de ces résultats, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une fouille, dont les principaux objectifs consistaient à caractériser la fonction, l'organisation interne et la chronologie de cet habitat enclos de la fin de l'âge du Fer.

1.1 Cadre historique de l'opération archéologique

1.1.1 La découverte du site de la Brosse

Le diagnostic, effectué par l'Inrap en mars 2014 (Bourne 2015), s'est développé sur une surface de 9,3 hectares, entre la « route du Meuble » (D 637) et la voie rapide Rennes – Saint-Malo (D137), sur les parcelles cadastrales AC 150p, 186, 187, 192, 219, 309, 313, 315, 318 et 346 (Fig. 1).

L'enclos gaulois mis au jour se situe au niveau de l'angle nord-ouest de l'emprise du diagnostic, au nord de la parcelle cadastrale AC156 (Fig. 2). Il dessine un trapèze orienté OON/EES d'environ 85 m sur 55 m pour une surface enclose de près de 4700 m². Les observations effectuées lors du diagnostic indiquent que le fossé d'enclos mesure entre 1,12 et 1,6 m de large pour une profondeur conservée comprise entre 0,4 et 0,65 m. Un partitionnement de l'espace interne a été observé et quelques rares structures excavées de type fosses ou trous de poteau ont été mis au jour. L'ensemble des structures testées au sein de l'enclos laissait présumer un site difficile de lecture et assez arasé. Le caractère domestique de cette occupation a été proposé à l'issue du diagnostic au vu de la nature de la céramique découverte et de la présence de rejets de plaques foyères, concentrés au sud et au nord-est de l'enclos. Un parcellaire contemporain de la période de fonctionnement de l'enclos et se greffant sur celui-ci a également été identifié au sud-est de l'enclos. Au nord-est de l'emprise du diagnostic (parcelle AC219), un réseau fossoyé *a priori* déconnecté de l'enclos mais suivant les mêmes orientations que ce dernier a été observé. Excepté un tesson de facture protohistorique et une molette, aucun élément ne permet de dater plus précisément ce second ensemble.



Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Saint Grégoire

La Brosse

Section et parcelles :

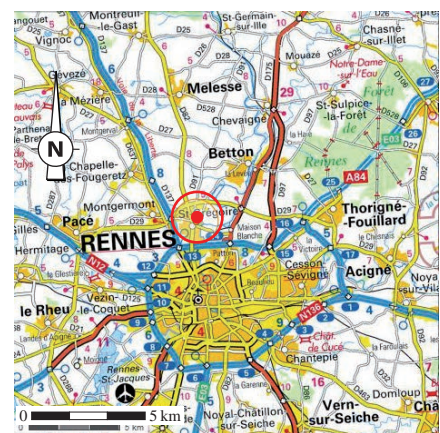
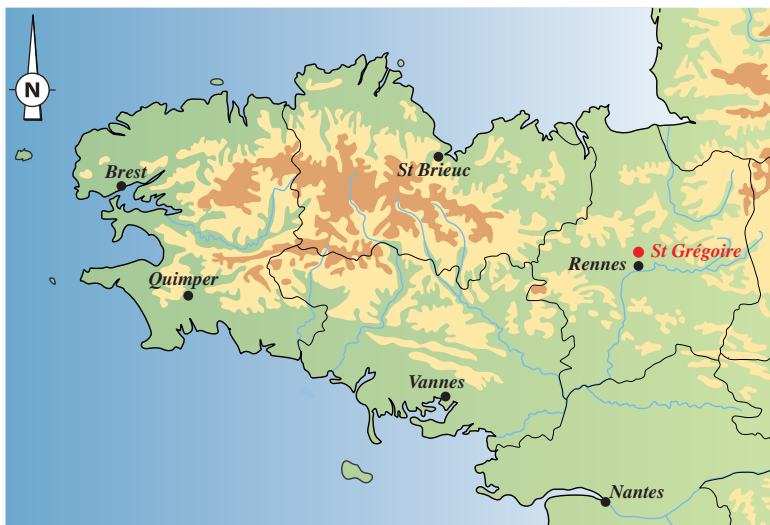
AC - 150p, 186, 187, 192, 219, 309, 313, 315,
 318 et 346

Coord. Lambert93 CC48

x : 1 349 100

y : 7 230 800

z : entre 70 à 89 m NGF



1/250 000 © IGN 2015

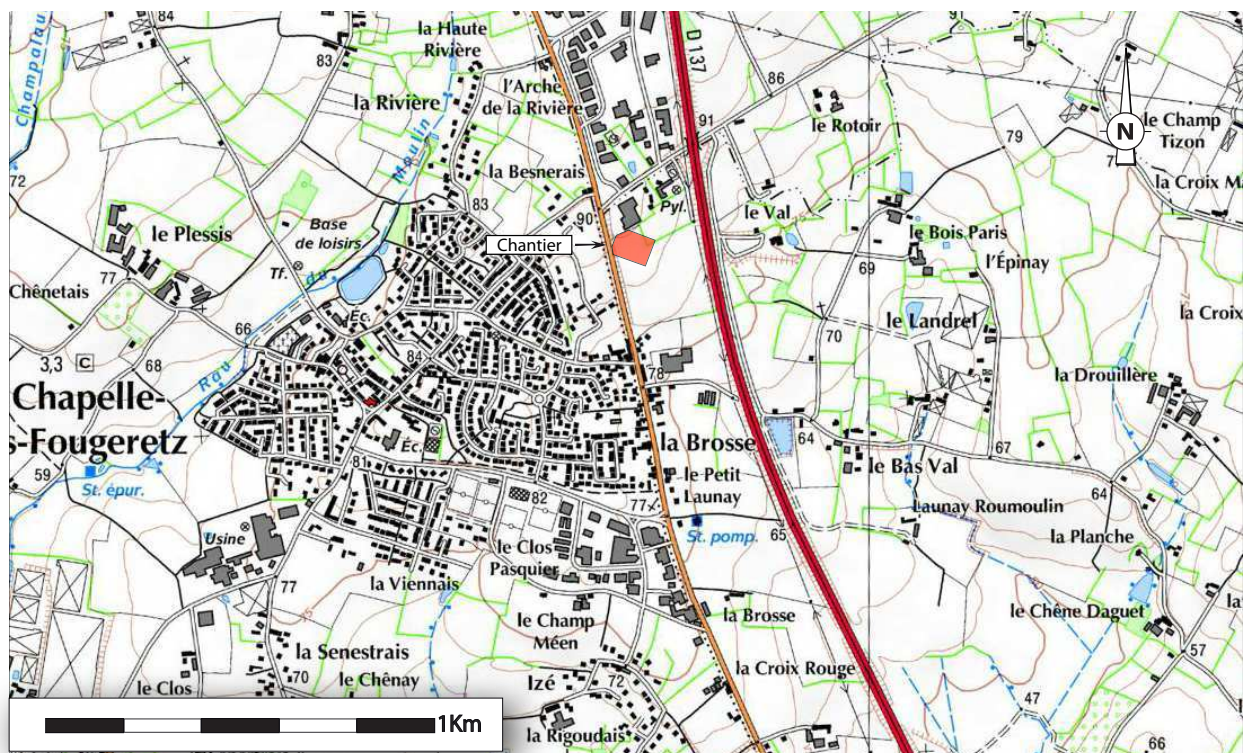


Fig. 1 Localisation de la fouille archéologique dans son contexte géographique (DAO : E. Collado, Inrap)

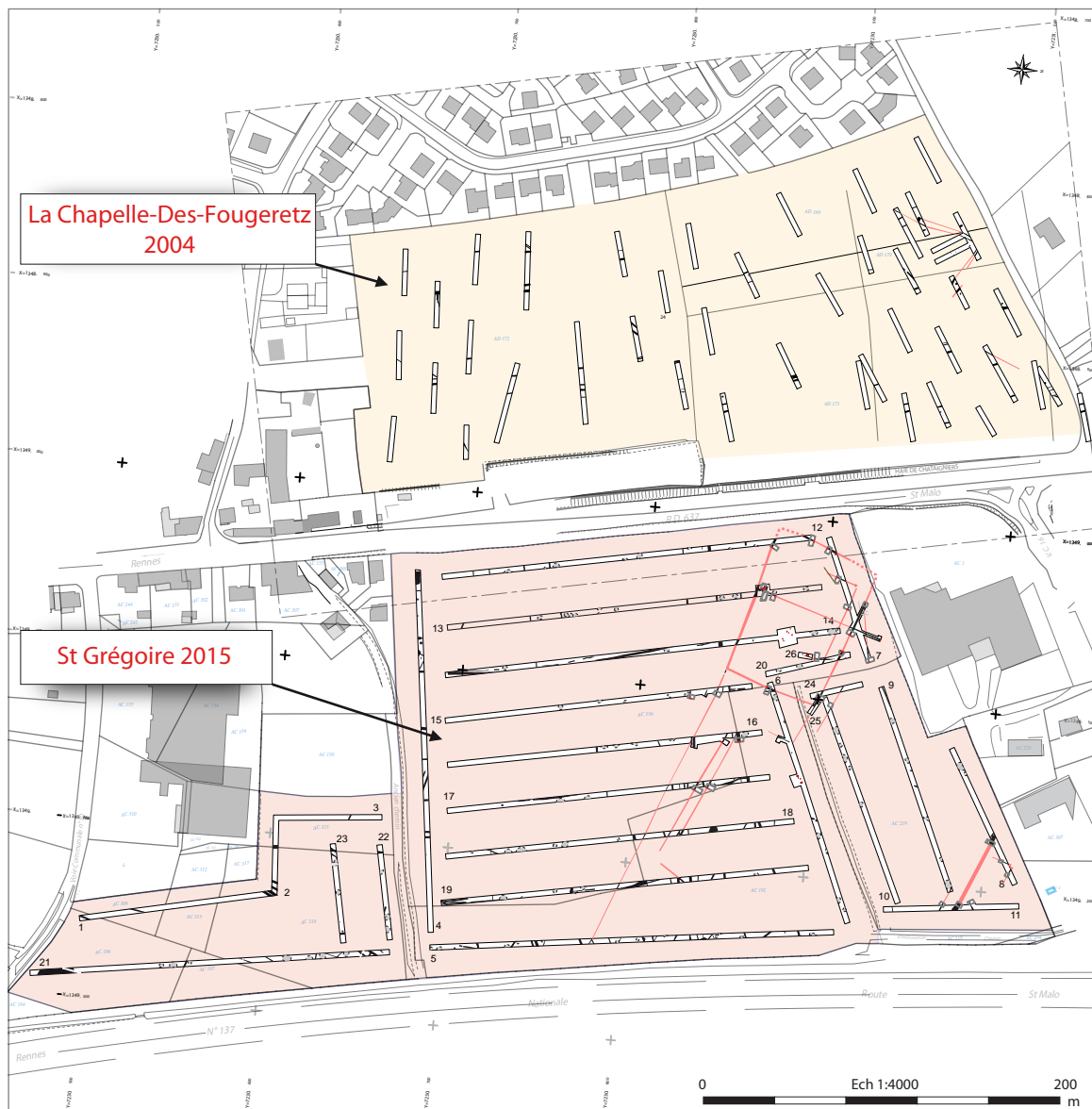


Fig. 2 Plan général des diagnostics archéologiques effectués sur les communes de Saint-Grégoire en 2015 et de la Chapelle-des-Fougeretz en 2004 (DAO : E. Collado, Inrap)

1.1.2 Contexte archéologique

Le site de *la Brosse* est localisé en limite nord-ouest de la commune de Saint-Grégoire, à proximité immédiate du territoire des communes de la Chapelle-des-Fougeretz et de Melesse. Le tracé présumé de la voie romaine Rennes – Corseul longe l'emprise de la fouille à l'ouest. Plusieurs sites archéologiques, dont les plus anciens remontent au Néolithique, sont connus sur ces trois communes (Fig. 3 et Fig. 4). Plusieurs sites antiques remarquables se trouvent à proximité de l'opération. Au *Tertres*, sur la commune de la Chapelle-des-Fougeretz, une petite agglomération antique a été reconnue sur environ 8 hectares (Fig. 3 et 4, n° 9), et une villa gallo-romaine est connue par prospection aérienne au *Verger-Beaucé*, sur la commune de Melesse (Fig. 3 et 4, n° 18).

Trois opérations de diagnostic archéologique se sont succédées récemment à proximité immédiate de l'emprise de fouille (Fig. 3, A, B et C). Deux d'entre elles ont été réalisées de l'autre côté de la route départementale 637, sur la commune de la Chapelle-des-Fougeretz (Fig. 2, Tournier 2004 et 2007). Ces deux opérations n'ont livré aucun vestige ancien. Un diagnostic a également été mené sur les marges sud-ouest de la commune de Melesse, au lieu-dit *La Berneraie*, à proximité d'un indice de site du Néolithique et du Bronze ancien (Fig. 3 et 4, n° 17). Cette opération n'a toutefois livré que des vestiges parcellaires récents (Le Boulanger 2002).

- 1 Entités archéologiques
- Emprises de la fouille archéologique de La Brosse
- Emprises des diagnostics archéologiques
- A La Bernerie, commune de Melesse (Le Boulanger 2002)
- B La Bernerie, tranche 1, commune de la Chapelle-des-Fougeretz (Fournier 2004)
- C ZAC de Beau Soleil, tranche 2 et 3, commune de la Chapelle-des-Fougeretz (Fournier 2007)
- D La Brosse, commune de Saint-Grégoire (Bourne 2015)
- Voie romaine
- Limite de commune

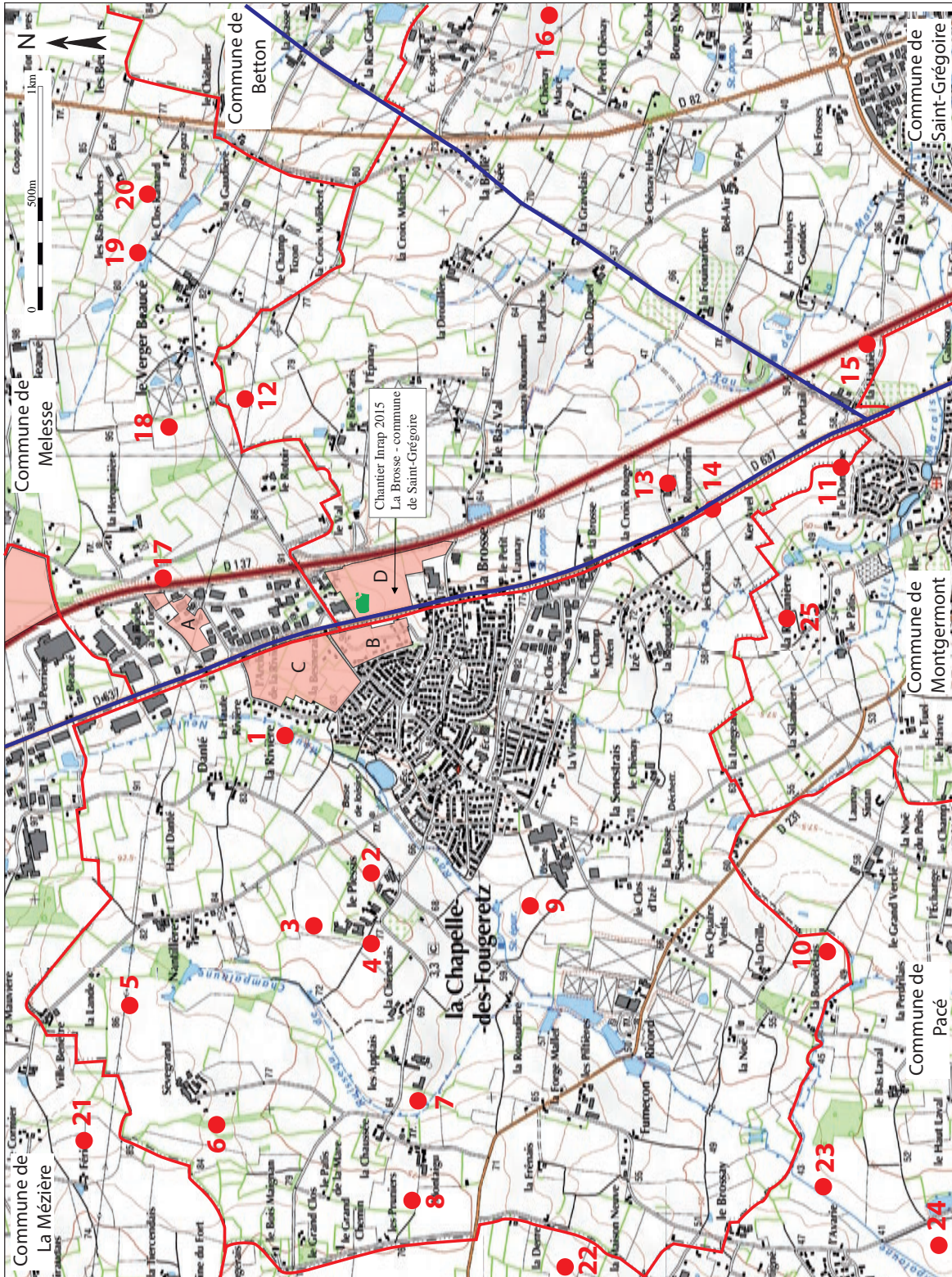


Fig. 3 Carte archéologique du secteur environnant le site gaulois de la Brosse (communes de Saint-Grégoire, la Chapelle-des-Fougeretz et Melesse) (DAO : S. Bourne, Inrap)

N°	N° entité	Commune	Lieu-dit	Période	Mobilier	Commentaires	Bibliographie
1	35 059 0002	La Chapelle-des-Fougeretz	La Rivière	Antiquité	Tegulae, briques, tessons de céramique dont un T.S. Drag. 37 du II ^e siècle de notre ère	Occupation	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz - Provost 1980
2	35 059 0011	La Chapelle-des-Fougeretz	Le Bas-Plessix II	Moyen-âge		Motte castrale Fossé circulaire ceignant une surface d'environ 30 m de diamètre	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz - Provost 1991
3	35 059 0009	La Chapelle-des-Fougeretz	Le Bas-Plessix	Antiquité	Tegulae et céramique	Occupation, à 400 m du vicus et du sanctuaire des Tertres	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz - Provost 1986
4	35 059 0001	La Chapelle-des-Fougeretz	Le Haut-Plessis	Antiquité		Occupation	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz
5	35 059 0006	La Chapelle-des-Fougeretz	Nantillière - Camp Romain ou le Grand Jardin	Epoque indéterminée		Enceinte	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz
6	35 059 0005 35 059 0028	La Chapelle-des-Fougeretz	Sevegrand	Moyen-âge Epoque récente		Chapelle Rempart	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz
7	35 059 0003	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Applais	Antiquité	Tegulae, briques, tessons de céramique	Occupation	- Provost 1980 - Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz
8	35 059 0008	La Chapelle-des-Fougeretz	Montaigu - Les Tombes	Tène finale Antiquité	Moellons, briques, fragments de tubuli, dallage de schiste	Villa	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz - Provost 1987
9	35 059 0007	La Chapelle-des-Fougeretz	Les Tertres	Antiquité	Nombreux fragments de statuettes en terre cuite blanche, verroterie	Vicus sur la voie Rennes / Corseul Atelier de potiers Fanum Occupation sur 8 ha, du début du 1 ^{er} siècle à la fin du 4 ^{ème} siècle de notre ère.	- Anonyme 1979 - Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz - Provost 1981 - Provost 1984 - Provost 1990 - Provost 1991
10	35 059 0004	La Chapelle-des-Fougeretz	La Boutelais	Antiquité	Tegulae, briques, tessons de céramique commune	Occupation	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz - Provost 1980
11	35 059 0010	La Chapelle-des-Fougeretz	La Hautière	Antiquité		Enclos	- Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz
12	35 278 0002	Saint-Grégoire	Le Verger	Antiquité	Tegulae, céramique commune	Occupation probablement lié au site du Verger-Beaucé, situé à 300 mètres au nord	- Carte archéologique de la commune de Saint-Grégoire - Provost 1982
13	35 278 0009 35 278 0011	Saint-Grégoire	Le Bas-Val	Néolithique	Eclats de silex, parmi lesquels 4 pièces retouchées, une hache polie en dolérite	Occupation Gisement de surface	- Carte archéologique de la commune de Saint-Grégoire - Provost 1992
14	35 278 0010	Saint-Grégoire	Le Cheval Blanc	Néolithique	Hache polie en dolérite	Gisement de surface	- Carte archéologique de la commune de Saint-Grégoire - Provost 1992
15	35 278 0001	Saint-Grégoire	Les Aulnays Gonidec	Antiquité	Tegulae, briques, tessons de céramique commune	Occupation Anomalies topographiques qui laissent entrevoir la présence de substructions	- Carte archéologique de la commune de Saint-Grégoire - Provost 1980
16	35 278 0007	Saint-Grégoire	La Rabinardière	Antiquité	Pierres de construction en schiste et calcaire coquillier, tegulae, briques, tessons de céramique commune et sigillée du Haut-Empire	Occupation Enclos révélé par prospection aérienne Villa ?	- Carte archéologique de la commune de Saint-Grégoire - Provost 1992 - Provost 1995
17	35 173 0020	Melesse	La Herquinière	Néolithique âge du Bronze	Tessons de l'âge du Bronze associés à quelques éclats de silex et un grattoir	Occupation	- Carte archéologique de la commune de Melesse - Le Boulanger 2002 - Provost 1992
18	35 173 0001	Melesse	Le Verger-Beaucé	Antiquité	Tegulae, moellons de grès et de schiste, briques brûlées, tubuli, éléments de pilettes, tessons de céramique (I ^{er} et II ^e siècle de notre ère), scories de fer.	Villa	- Carte archéologique de la commune de Melesse - Provost 1981 - Provost 1989 - Provost 1991
19	35 173 0011	Melesse	La Gaudière	Période récente	Tuiles plates et céramique	Occupation	- Carte archéologique de la commune de Melesse - Provost 1986
20	35 173 0013	Melesse	Les Bas-Beuchers	Antiquité	Tegulae	Occupation	- Carte archéologique de la commune de Melesse - Provost 1986

Fig. 4 Inventaire des sites archéologiques connus dans les environs du site gaulois de la Brosse (communes de Saint-Grégoire, la Chapelle-des-Fougeretz et Melesse)

N°	N° entité	Commune	Lieu-dit	Période	Mobilier	Commentaires	Bibliographie
21	35 177 0002	La Mézière	Ferioc	Néolithique	Trois haches polies	Occupation	- Carte archéologique de la commune de la Mézière- Provost 1993
22	35 210 0027	Pacé	La Dère	Antiquité	Tegulae	Occupation	- Carte archéologique de la commune Pacé- Provost 1980
23	35 210 0015	Pacé	Bas-Laval	Antiquité	Tegulae, imbrices, tessons de céramique commune et sigillée (fin lle – début Ille)	Occupation	- Carte archéologique de la commune Pacé- Provost 1979
24	35 210 0033	Pacé	Champalaune	Moyen-âge Epoque récente		Espace fortifié Habitat	- Carte archéologique de la commune Pacé
25	35 278 0008	Montgermont	Le Portail	Antiquité	Tegulae, briques.	Occupation	- Carte archéologique de la commune Montgermont- Provost 1992

1.2 Cadres géographique et géologique de l'intervention

1.2.1 Cadre géographique

L'occupation protohistorique est implantée sur l'amorce du versant sud-est d'un plateau qui culmine à 91 m NGF. Elle est plus précisément située à une altitude comprise entre 86 et 89 m NGF, sur un terrain exposé au sud présentant une faible pente de 3,5 % (Fig. 1). Ainsi, elle bénéficie d'une exposition favorable et d'une relative protection offerte par les modestes hauteurs situées plus au nord.

1.2.2 Cadre géologique

Le site de *la Brosse* se trouve sur des formations d'âge brioverien (schiste et siltites), recouverts de loess (Fig. 5). Dans le bassin de Saint-Grégoire, on retrouve un faible niveau de graviers quartzeux en tête *du substratum* (faluns) (Trautmann *et al.* 1999). Une mission de sondages géotechnique a été menée en amont de l'aménagement du secteur (Hetuin 2013). Ces données ont été complétées lors du diagnostic et de la fouille. Plusieurs niveaux ont été observés (Fig. 6) :

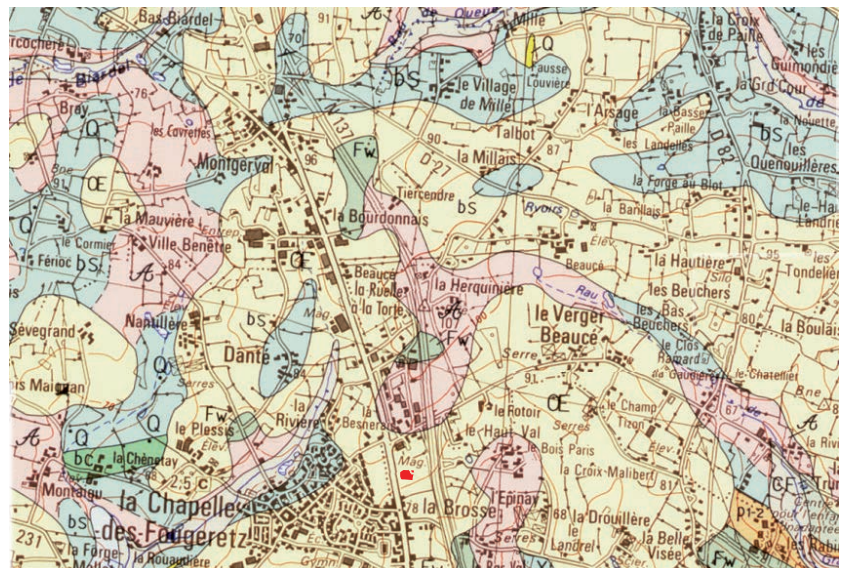


Fig. 5 Carte géologique (© Geoportail)

- Alluvions récentes holocènes
- Colluvions associées aux alluvions Fz
- Altérites
- Limons loessiques périglaciaires
- Emprise

0 Ech 1:50 000 1 Km

- l'horizon de terre végétale dont l'épaisseur varie entre 0,3 et 0,4 m.
- Un horizon de limons bruns, dont l'épaisseur est variable (de 0,1 à 0,4 m) a été observé sur l'intégralité de l'emprise de fouille. C'est dans ce niveau que les aménagements liés à l'occupation gauloise ont été creusés. Toutefois, à l'exception des quelques rares structures livrant du mobilier archéologique en quantité conséquente, aucune différence n'est perceptible entre ce niveau et les comblements des aménagements gaulois.
- Les argiles d'altération des schistes et siltites de couleur orangée apparaissent à une profondeur comprise entre 0,4 et 0,75 m sous le niveau du sol actuel. On y retrouve quelques cailloutis et rares blocs de quartz. C'est sur ce niveau, où les structures archéologiques apparaissent nettement, que le décapage s'est arrêté.

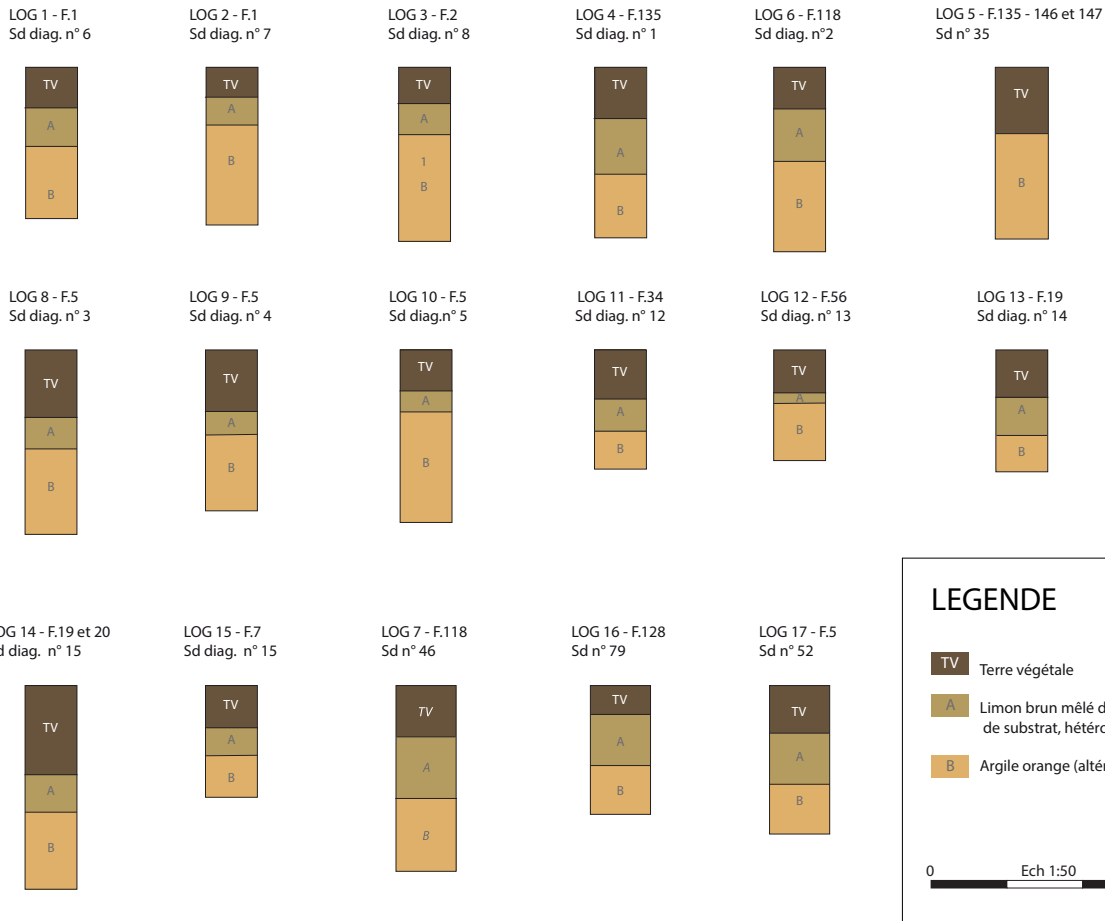
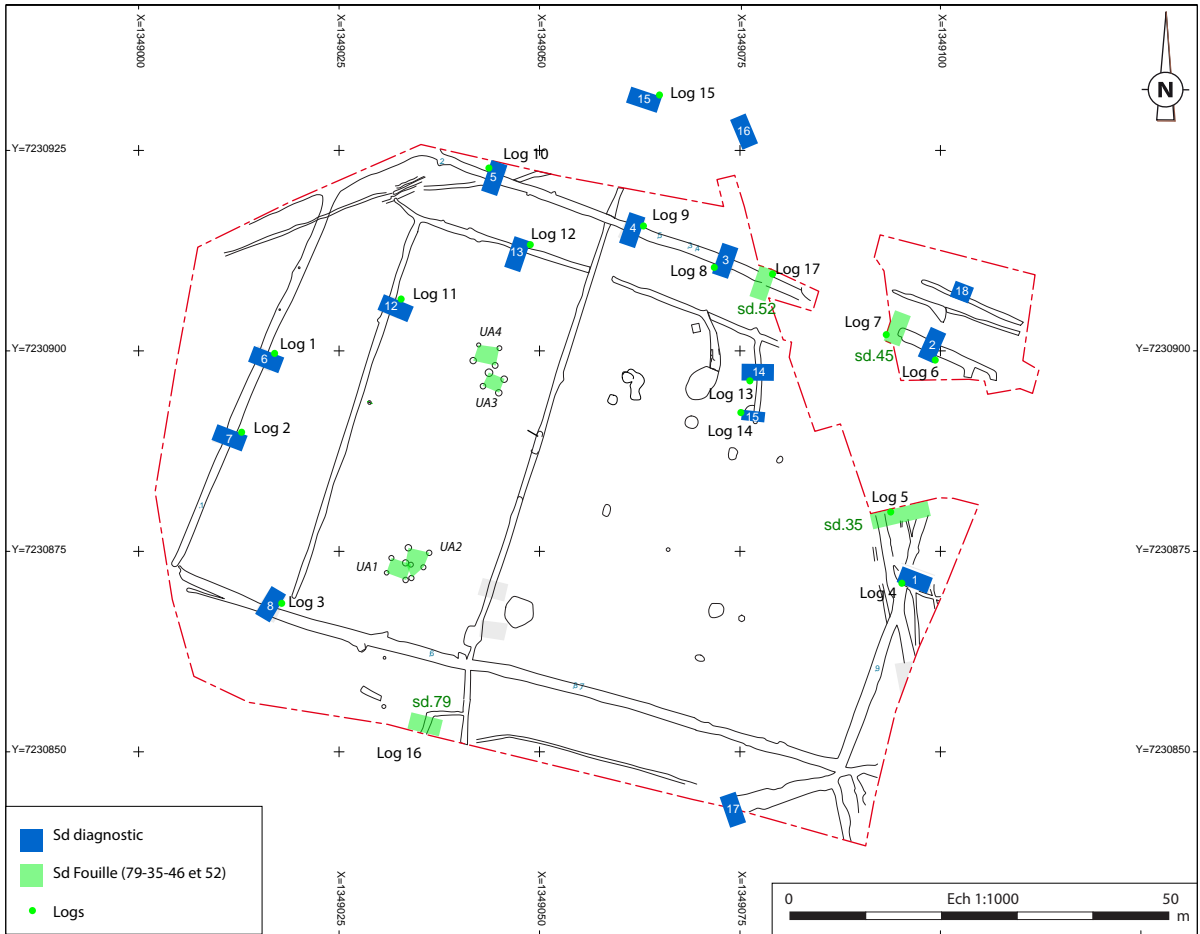


Fig. 6 Le recouvrement du site de la Brosse : présentation des Logs effectués au cours du diagnostique et de la fouille (DAO : E. Collado, Inrap)

1.3 Méthodologie et moyens mis en œuvre

1.3.1 Le décapage mécanique

Le décapage a été réalisé du 23 au 30 novembre 2015 par une équipe constituée de 5 personnes. Ce travail, préalable à la fouille du site, a nécessité la présence de deux pelles à chenille de 21 tonnes munies de godets de 3 m de large et d'un bulldozer chargé d'évacuer les déblais sur des zones de stockage préalablement définies par l'aménageur, situées au sud et au sud-est de la surface décapée. La surface prescrite est de 7000 m². La présence d'une haie devant être préservée dans le cadre de l'aménagement de la zone, dans l'angle nord-est de l'emprise de la fouille, a réduit toutefois quelque peu la surface décapée. Le décapage a au final concerné une surface de 6364 m². Le décapage s'est déroulé du nord vers le sud et a consisté à l'évacuation de la couche de terre végétale (d'une épaisseur moyenne de 0,3 m) et des niveaux stériles sous-jacents, épais d'une vingtaine de centimètres en moyenne, jusqu'à l'apparition des structures archéologiques creusées dans le substrat. Un marquage des contours des structures a été réalisé au cours du décapage permettant un repérage plus aisé des divers aménagements. Chaque anomalie, tant anthropique (fossé, fosse, trou de poteau, structure de combustion) que naturelle (chablis, terrier) a été numérotée de 1 à 154. Un topographe est intervenu régulièrement pour effectuer les relevés des vestiges et les contours des sondages effectués.

1.3.2 La fouille

La fouille de l'enclos et des structures associées a été réalisée dans la continuité du décapage par une équipe de cinq personnes. Trois personnes supplémentaires sont venues renforcer l'équipe pendant les deux dernières semaines de fouille. L'opération a débuté le 24 novembre et s'est terminée le 17 décembre. Les structures simples de type fosse ou trou de poteau ont été traitées manuellement et vidées à 50 % pour la plupart ; certains faits ont toutefois été intégralement fouillés ; c'est le cas de plusieurs fosses qui ont livré du mobilier, ainsi que les trous de poteau qui composent les 4 unités architecturales. Les fossés se rapportant à l'occupation protohistorique ont été systématiquement sondés mécaniquement à l'aide d'une mini-pelle de 5 tonnes. Quant aux intersections de fossés et aux angles du fossé d'enclos, ils ont fait l'objet de sondages manuels. En fin de fouille, nous avons entrepris le curage intégral des fossés gaulois, dans le but de récolter du mobilier et d'identifier des possibles aménagements au fond des fossés. Le mobilier récolté durant cette phase de fouille a été isolé par lots ce qui nous a permis de réaliser des cartes de répartition du mobilier archéologique.

1.3.3 L'enregistrement des données

Les faits archéologiques mis au jour ont fait l'objet d'un enregistrement renseignant différents types d'informations (numéro de fait, nature, dimensions, sondages). Pour les fosses et les trous de poteau, des relevés en coupe et en plan ont été effectués à l'issue de leur traitement, tandis que les fossés n'ont été relevés qu'en coupe. Pour les faits douteux, des relevés ont également été effectués après sondage. Quant aux faits dont l'origine naturelle était évidente, aucun relevé n'a été réalisé. Chaque fait sondé a été relevé à l'échelle 1/20^e sur des calques A3 qui ont été numérotés de 1 à 18.

Un enregistrement photographique a également été fait. Les sondages réalisés dans les structures protohistoriques ont été systématiquement photographiés. A *contrario*, les anomalies naturelles testées (chablis, terrier) n'ont pas fait l'objet de clichés, à l'exception de celles qui étaient en relation avec les aménagements gaulois.

Le mobilier protohistorique découvert sur le site a été systématiquement récolté et ensaché en tenant compte de sa localisation et de sa profondeur.

2. Présentation des données archéologiques

2.1 Données générales

Cette partie aborde de manière descriptive les quatre fossés de l'enclos qui encadrent l'occupation protohistorique, ainsi que les aménagements internes, représentés notamment par des fossés de partition, des trous de poteau, des fosses et un puits. Dans un second temps les aménagements situés en extérieur de l'enclos seront décrits. Ils sont principalement représentés par des fossés de parcellaire. Ensuite, les questions de datation et de caractérisation de cette occupation seront abordées grâce à l'étude du mobilier récolté. Une dernière partie de synthèse sera consacrée à l'exposé des différentes hypothèses concernant l'évolution de cet établissement rural au cours de la fin du second âge du Fer.

2.1.1 Problématique de la fouille

Les principaux objectifs de cette opération consistaient à caractériser la fonction, l'organisation interne et la chronologie de cet habitat enclos de la fin de l'âge du Fer et de confirmer l'hypothèse émise à l'issue du diagnostic de l'antériorité de cet enclos par rapport à la voie antique Rennes-Corseul. Eut égard à l'état de conservation médiocre des fossés de l'enclos, il n'est pas apparu nécessaire à l'agent prescripteur d'englober dans l'emprise de fouille une partie du parcellaire associé, ainsi qu'un hypothétique second enclos localisé dans l'angle nord-est de l'emprise du projet d'aménagement. Le Service Régional de l'Archéologie a préconisé une forte mécanisation et une fouille rapide de ce site mal conservé.

2.1.2 L'état de conservation des vestiges

Les structures archéologiques sont apparues à une profondeur de 0,5 à 0,7 m sous le niveau de sol actuel, au niveau d'apparition du substrat, constitué ici d'argile orange d'altération du schiste. Toutefois, le niveau d'apparition des creusements, quand ils sont riches en mobilier ou lorsqu'ils présentent un comblement particulier, peut se situer dans l'horizon intermédiaire sus-jacent, à une vingtaine de centimètres au dessus du niveau de décapage (Fig. 6 : logs). Ce niveau a été observé sur toute la surface de l'emprise de fouille et son épaisseur varie de 0,1 à 0,4 m. Ce niveau, dans lequel la lecture en coupe ou en plan des structures est délicate, a été systématiquement décapé, car dans la majorité des cas, aucune différence n'est visible entre leur comblement et ce niveau d'interface. Il est donc possible que les aménagements peu profonds dont le fond n'atteignait pas le substrat argileux n'aient pas été vus lors du décapage. Notons enfin que la lecture du sol s'est avérée particulièrement délicate en bordure de la haie, en raison d'un réseau racinaire assez développé qui a provoqué une sécheresse prononcée du substrat atténuant ainsi fortement les contrastes des couleurs.

2.1.3 Les perturbations d'origine naturelle

De nombreux chablis ou terriers ont été observés sur l'emprise de fouille (Fig. 7). Ils ont tous été numérotés lors du décapage et ont pour partie été testés à la mini-pelle dans l'objectif de confirmer leur origine non anthropique. Les quelques relations stratigraphiques observées indiquent l'antériorité de ces anomalies par rapport aux aménagements gaulois. Un second décapage a toutefois été réalisé au sud-est de l'enclos où ces anomalies étaient plus nombreuses, dans le but de vérifier qu'elles ne masquaient pas d'autres aménagements anthropiques, ce qui n'était pas le cas. Au total, 24 chablis ont été observés dans l'emprise de fouille. Cette concentration de chablis, qui a également été observée au cours du diagnostic sur l'ensemble des parcelles cadastrales AC 192, 219 et 346, pourrait trouver une explication satisfaisante par la présence d'une ancienne zone boisée dont la destruction serait antérieure à la mise en place de l'enclos gaulois.

2.2 Description des vestiges archéologiques liés à l'occupation protohistorique

L'occupation protohistorique de *la Brosse* correspond à un habitat implanté à l'intérieur d'un enclos à partition interne (Fig. 8). Le mobilier céramique découvert dans le comblement des différentes structures fouillées permet de dater l'occupation principale entre la deuxième moitié du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

Sur les cent cinquante-quatre faits numérotés, cinquante-sept ont été supprimés après leur exploration (terriers et autres anomalies naturelles), et dix-sept n'ont pas été testés du fait de leur datation récente (fossés de parcelles contemporaines).

Au total, cinquante-huit faits se rapportent à la période gauloise. Ils se subdivisent en plusieurs catégories : fossés d'enclos, fossés de partition, trous de poteau, fosses, puits, structure de combustion et fossés de parcelle

Le fossé d'enclos dessine un plan trapézoïdal. A l'exception de son angle nord-ouest, situé hors emprise de fouille, et de la partie non décapée correspondant à l'emprise de la haie, l'enclos a été perçu dans sa quasi-totalité au cours de la fouille. Il est orienté ONO/ESE et couvre une surface de 4765 m².

La surface enclose comporte sept fossés. Malgré l'indigence voire l'absence de mobilier datant dans leur comblement, et bien qu'aucune relation stratigraphique n'ait permis d'observer leur relation avec le fossé d'enclos, leurs orientations et leurs interruptions indiquent qu'ils constituent un système de partitionnement contemporain de l'enclos.

Les trous de poteau, au nombre de dix-huit, sont peu nombreux au regard du type de site. Ils se rapportent à des trous d'ancrage de poteaux dessinant au sol le plan de quatre bâtiments simples de type grenier. L'état d'arasement du site pourrait expliquer l'absence apparente d'unités d'habitation qui devaient exister dans la partie orientale de l'enclos comme tend à l'indiquer les rejets domestiques présents dans les fossés de l'enclos et dans le comblement supérieur du puits.

Les fosses sont au nombre de dix. Elles se concentrent dans la partie orientale de l'enclos. A défaut d'aménagements particuliers, leur fonction reste indéterminée. Certaines d'entre elles ont livré des fragments de céramique permettant d'émettre l'hypothèse de leur utilisation finale en fosse dépotoir.

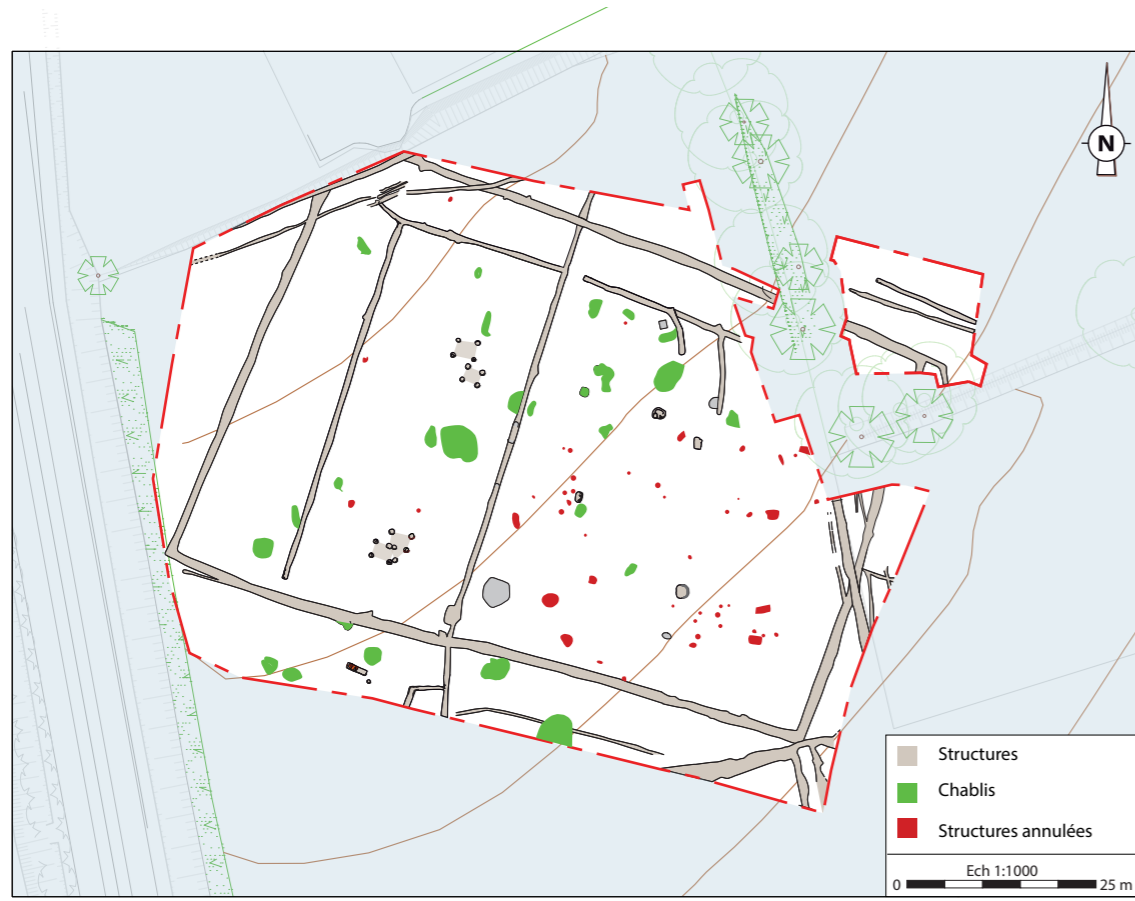


Fig. 7 Plan de répartition des chablis et autres perturbations naturelles (DAO : E. Collado, Inrap)

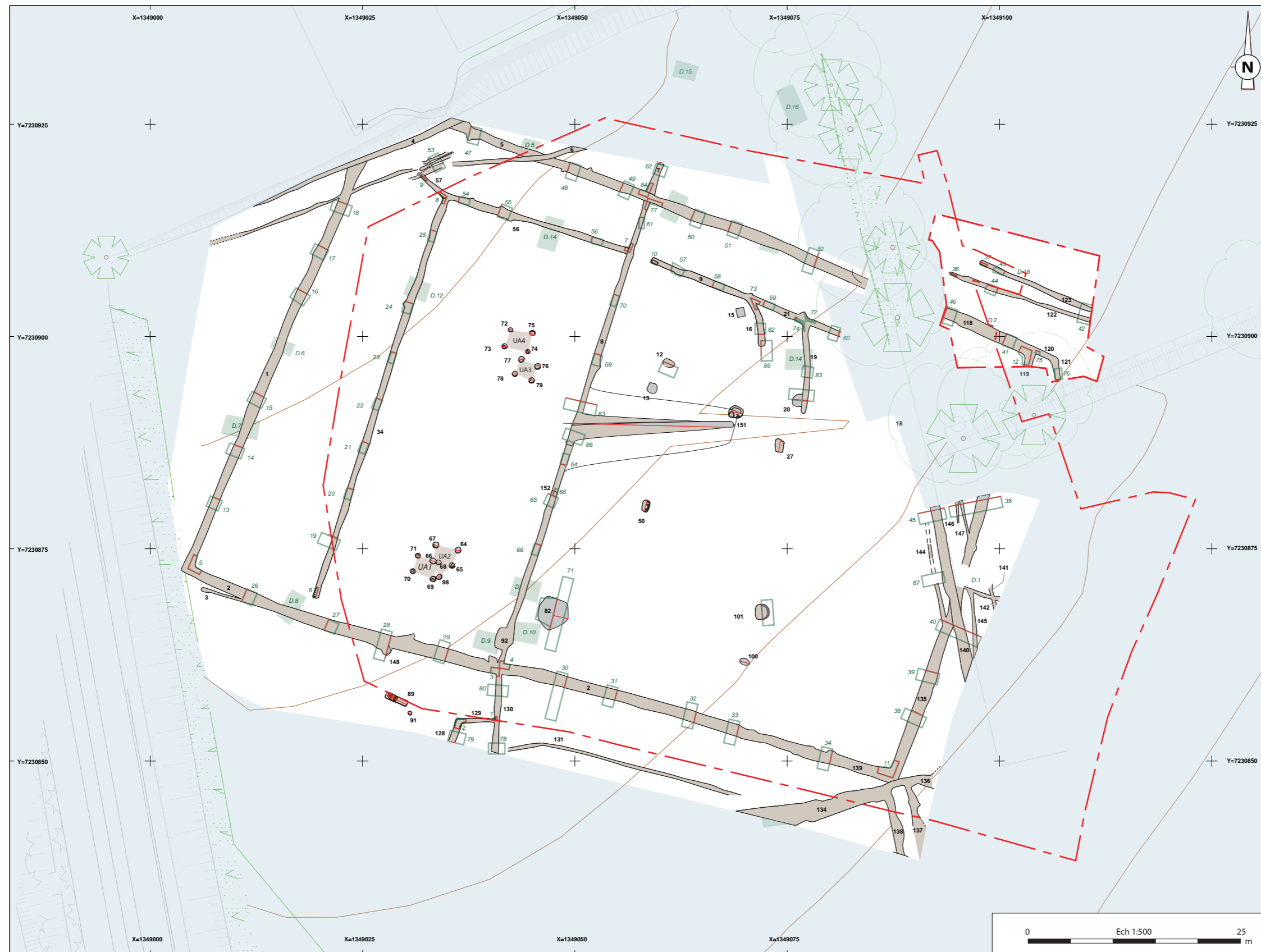


Fig. 8 Plan général des vestiges découverts (DAO : E. Collado, Inrap)

Un puits a été mis en évidence. Le sondage effectué jusqu'à une profondeur de 3,7 m sous le niveau de décapage n'a pas permis d'en atteindre le fond, mais l'étude de sa stratigraphie supérieure apporte quelques informations.

2.2.1 Le fossé d'enclos

Les fossés 1, 2, 5/118 et 119/135, aux tracés rectilignes, délimitent un enclos de forme trapézoïdale dont la surface interne est de 4765 m². Ses deux grandes façades, situées au sud et au nord, mesurent respectivement 87 et 82 mètres de long (longueur restituée pour le fossé nord) ; ses petites façades mesurent 60 mètres à l'ouest (mesure restituée) et 53 mètres à l'est (Fig. 8). Trois angles ont été observés. Les angles nord-ouest et sud-est forment des angles droits parfaits, tandis que les angles sud-ouest et nord-est forment respectivement des angles internes de 85° et 94°.

Le fossé d'enclos a été sondé mécaniquement à 35 reprises, permettant une description détaillée de sa morphologie et de ses variations. La majorité des coupes a été entreprise perpendiculairement à l'axe du fossé (27 sondages). Nous avons également réalisé manuellement des coupes longitudinales au niveau des trois angles de l'enclos et 5 sondages manuels au niveau des intersections avec les fossés 7, 8, 130 et 120. Les dimensions du fossé varient d'un tronçon à l'autre avec des largeurs comprises entre 0,84 et 1,6 m.

La profondeur conservée du fossé sous le niveau de décapage varie également d'un point à l'autre de l'enceinte. Les sections du fossé les moins profondes sont conservées sur 0,24 m au nord-ouest (sondage 47) et les plus profondes sur 0,71 m au nord-est (sondage 52).

Les profils observés indiquent que le fossé possédait à l'origine une section en U à fond plat et aux bords quasi verticaux. La nature friable du substrat dans lequel le fossé a été creusé a sans doute provoqué une érosion des parois pouvant expliquer des bords plus évasés dans certains secteurs. Cela a également pu être accentué par des curages d'entretien.

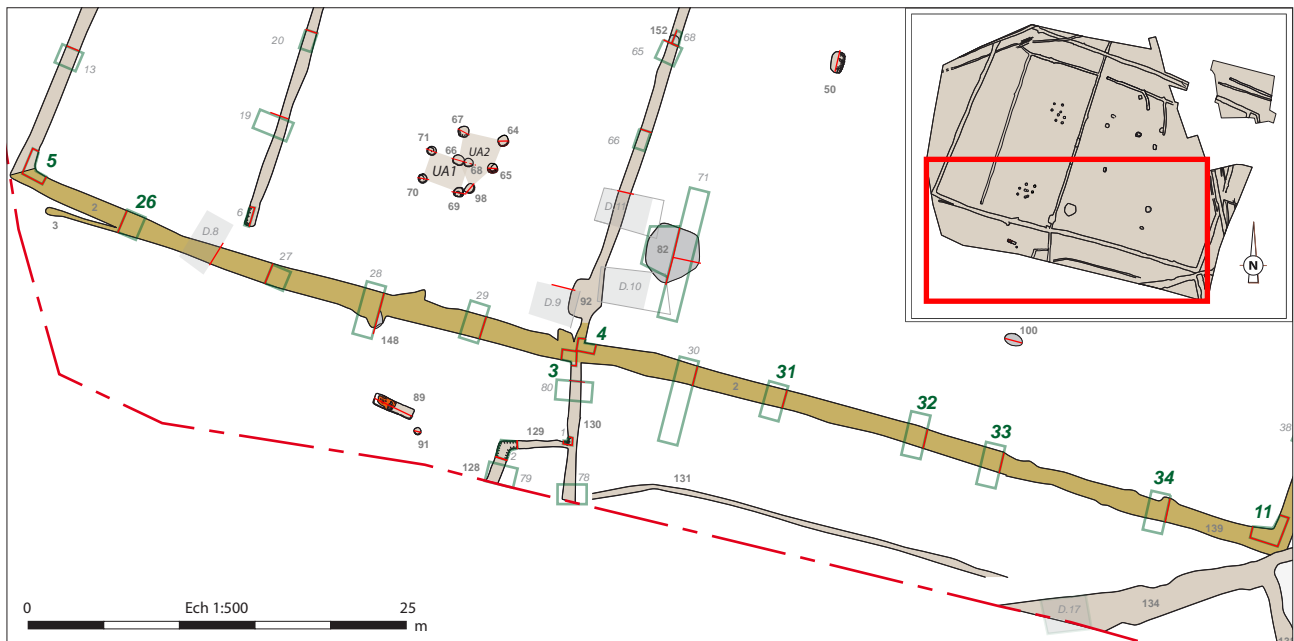
L'étude des remplissages montre une stratigraphie peu explicite pour le fossé d'enclos. Cette simplicité apparente (2 à 3 unités stratigraphiques observées au maximum) résulte d'une homogénéisation des teintes et des textures liés à des phénomènes post-dépositionnels (forte oxydation lié à un lessivage important). Le décapage des terres jusqu'à l'apparition du substrat orangé a par ailleurs fait disparaître le ou les niveaux du comblement terminal.

La question de la localisation de l'entrée de l'enclos reste entière à l'issue de l'opération de fouille. En effet, aucune interruption dans le tracé du fossé d'enclos n'a été observée. Cet état de fait n'interdit toutefois pas de formuler plusieurs hypothèses quant à sa possible localisation (voir partie 2.2.1.5).

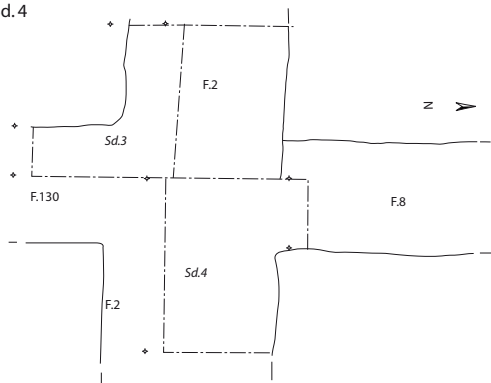
Les relevés altimétriques ont permis d'apprécier le sens d'écoulement de l'eau. Les points hauts se situent au niveau de son angle nord-ouest (altitude comprise entre 88,4 et 88,5 NGF pour les sondages 16, 17, 18 et 47). Les ruissellements se faisaient depuis cet angle d'une part vers l'angle sud-ouest (F1) puis vers l'angle sud-est (F2). De la même façon, le fossé qui marque le côté nord de l'enclos (F5) draine les eaux vers l'angle nord-est, puis vers l'angle sud-est (F119 / 118). Les points bas se situent au niveau des sondages 11, 38 et 39, à une altitude d'environ 85 m NGF.

2.2.1.1 Le fossé méridional

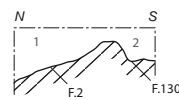
Le fossé F2, au tracé rectiligne, est orienté selon un axe ONO/ESE (Fig. 9). Il a été observé sur la totalité de son tracé, soit une longueur de 87 m. Il ferme l'enclos sur sa façade sud. Dix sondages mécaniques ont été réalisés (sondages 26 à 34), dont un au diagnostic (sondage D8). Les quatre sondages manuels effectués concernent les angles sud-ouest et sud-est de l'enclos (sondages 5 et 11) et la jonction avec les fossés F8 et F130 (sondages 3 et 4).



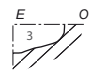
F.2 et 130 - sd.3
F.2 et 8 - Sd.4



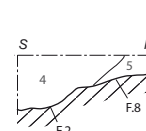
Coupe est sd.3



Coupe sud sd.3



Coupe ouest sd.4

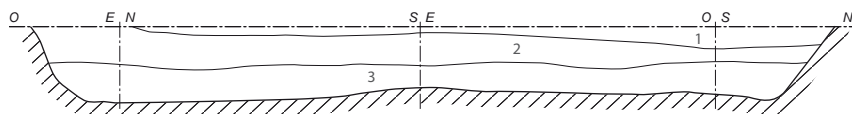


Coupe nord sd.4



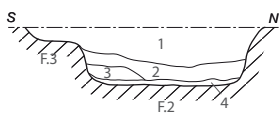
- 1 Limon argileux brun-gris, avec quelques paillettes de charbon de bois, un peu oxydé
- 5 6 Limon argileux brun-gris foncé
- 3 Limon argileux brun-gris foncé, avec des traces jaunes
- 4 Limon argileux brun-gris, un peu oxydé

F.2-135 - sd.11



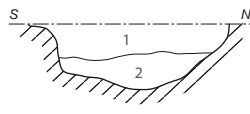
- 1 Limon gris marbré de taches blanches, traces de charbon de bois, homogène et assez meuble
- 2 Mélange de différents limons gris-beige orangé, aspect marbré, homogène et compact, hydromorphe
- Limon gris orangé, homogène et très compact, nombreuses traces de manganèse, traces de charbon de bois, quelques cailloux de quartz
- 3

F.2-3 - sd.26



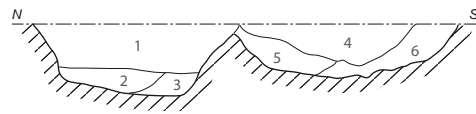
- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse brune-grise clair hydromorphe
- 3 Argile limoneuse grise orangée
- 4 Liseré brun-gris foncé hydromorphe

F.2 - sd.27



- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse grise claire hydromorphe, avec céramique

F.2-148 - sd.28

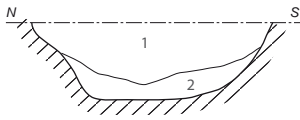


- 1 Limon brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse grise orangée
- 3 Argile limoneuse orangée
- 4 Limon brun-gris foncé, mobilier
- 5 Argile limoneuse beige
- 6 Argile limoneuse beige (substrat perturbé)



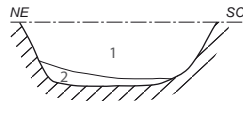
Fig. 9 Le fossé d'enclos méridional (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

F.2 - sd. 29



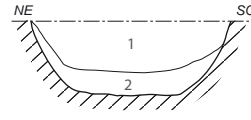
- 1 Limon argileux brun-gris foncé, avec fragment céramique
 - 2 Argile limoneuse brune-grise claire hydromorphe
- Encaissant : limon argileux gris orangé, assez bioturbé et d'aspect lessivé (aspect presque loessique)

F.2 - sd. 31



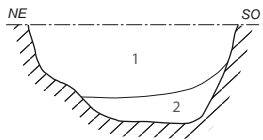
- 1 Limon brun-gris foncé, homogène, assez meuble
 - 2 meuble (présence de tessons de céramique)
- Limon gris orangé

F.25 - sd. 32



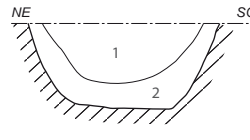
- 1 Limon brun gris foncé. traces de charbon de bois, assez meuble
- 2 Limon gris orangé, homogène et légèrement compact

F.2 - sd. 33



- 1 Limon gris «marbré» assez meuble et homogène
- 2 Limon gris orangé, homogène et meuble

F.2 - sd. 34



- 1 Limon hydromorphe de couches grise orangé «marbré», traces de manganèse et de charbon de bois, assez compact
- 2 Limon gris, avec inclusions de quelques nodules d'argile orangée, assez homogène, traces de charbon de bois



F. 1 et 2 - sd.5



F. 2 et F5 - sd11



F. 2 Vue vers l'ouest, après curage du fossé

Le fossé présente une largeur à l'ouverture comprise entre 1,28 m (au niveau du sondage 24) et 1,6 m (au niveau du sondage 29). Il est plus arasé en partie ouest (0,38 m de profondeur conservée au niveau du sondage 26) qu'en partie est (0,64 m au niveau du sondage 33).

Le fossé F2 présente un profil en U à fond plat. Il est assez régulier sur tout son parcours. Les bords sont le plus souvent abrupts, parfois légèrement évasés.

Les phases de remplissage observées sont très lessivées pour ce fossé, ce qui a compliqué la lecture des coupes. Deux niveaux ont toutefois été observés pour son comblement, indiquant ponctuellement un probable curage d'entretien du fossé au niveau des sondages 29, 32 à 34 et D8. A la base du comblement on retrouve un niveau argileux fin brun gris à gris clair assez compact, marqué par une forte hydromorphie. Ce niveau peu épais correspond à l'accumulation lente et progressive de sédiments fins charriés par l'eau de ruissellement ainsi qu'à l'érosion des parois du fossé. Ce niveau n'a pas livré de mobilier. Ces premiers dépôts sont scellés par un niveau composé de limon argileux brun gris foncé, pouvant avoir un aspect marbré sur la portion est du fossé. Le mobilier récolté provient de ce niveau de surface. Dans la coupe est du sondage 30, on note l'existence d'un niveau de rejet qui a livré plusieurs fragments de plaques foyères. Les altitudes relevées au fond du fossé montrent un léger pendage vers le sud, cohérent avec la topographie du site : le pendage est de 2,9 %. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 5 (87,75 m NGF). Le pendage est de 2,4 % à l'ouest, entre les sondages 5 et 3 et s'accroît légèrement à l'est, entre les sondages 3 et 11 où il atteint 3,26 %.

Le fossé sud de l'enclos montre une intersection avec les fossés F8 et F130 pour lesquels on observe une remontée dans leur profil longitudinal juste avant leur contact avec le fossé d'enclos, sans pour autant se terminer en extrémité. Cette configuration va dans le sens d'une contemporanéité de fonctionnement de ces trois entités. Le sondage 4 indique que le comblement du fossé d'enclos s'est effectué après le comblement du fossé F8. En revanche, le sondage 3 ne montre pas de différence entre le comblement du fossé d'enclos et celui du fossé F130, pouvant indiquer leur abandon simultané.

Au niveau de l'angle sud-est de l'enclos, le croisement de plusieurs fossés de parcellaire récents figurant sur le cadastre napoléonien, ne nous a pas permis de vérifier l'existence d'une jonction, à cet endroit, entre l'angle de l'enclos et le fossé de parcellaire observé au diagnostic (fossé A).

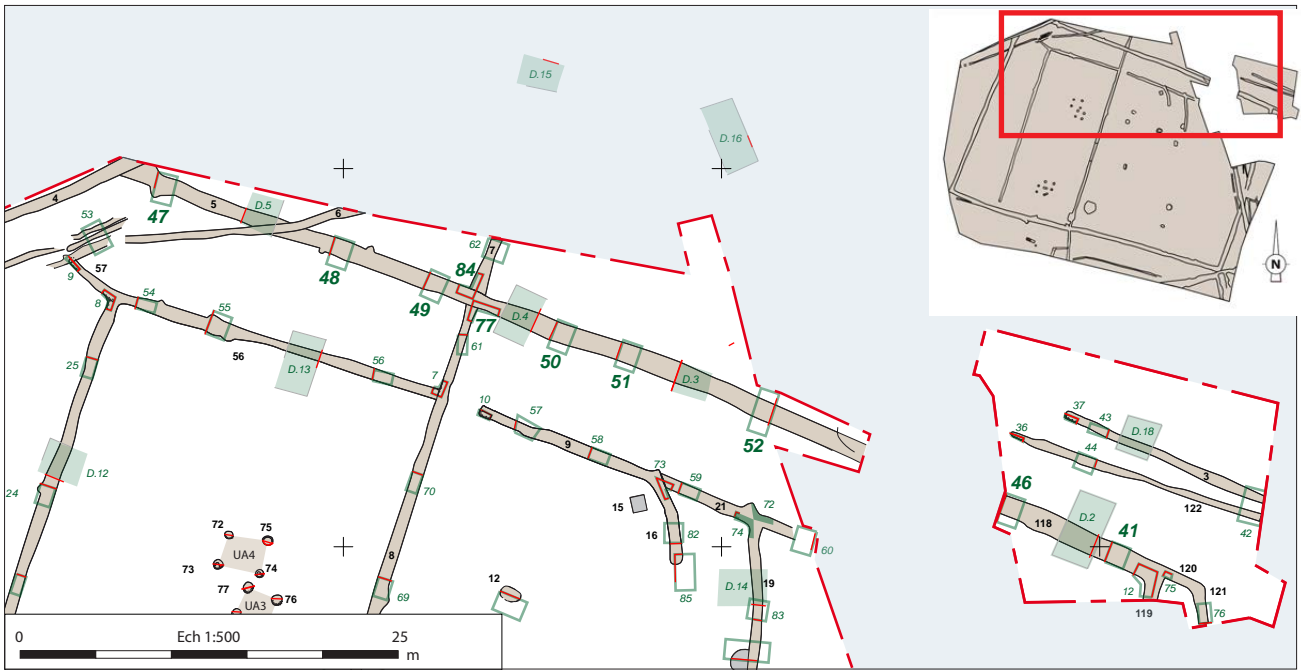
Au niveau du sondage 28, le fossé d'enclos recoupe le fait 148. Ce dernier, dont la nature reste incertaine, pourrait correspondre à une fosse ou à un chablis. Enfin, au niveau du sondage 26, aucune relation n'a pu être établie entre le fossé d'enclos F2 et le fossé F3.

Le fossé d'enclos sud a livré sur toute sa longueur quelques tessons de céramique et quelques fragments de plaques foyères. Bien qu'aucune concentration réelle de mobilier n'a été observée, on remarque une densité légèrement plus élevée de mobilier sur la partie médiane du fossé d'enclos, entre les sondages 28 et 32.

2.2.1.2 Le fossé septentrional

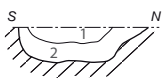
Les fossés F5 et F118, aux tracés rectilignes, sont orientés selon un axe ONO/ESE (Fig. 10). Bien que portant des numéros distincts, ces tronçons participent de la même entité archéologique. Ils délimitent la façade nord de l'enclos. L'angle nord-ouest de l'enclos est hors emprise et une section de 12 m, située sous la haie moderne, n'a pas pu être décapée lors de la fouille. Nous avons pu observer le fossé d'enclos nord sur une longueur de 66 m et sa longueur totale restituée est de 84 m.

Huit sondages mécaniques ont été réalisés lors de la fouille (sondages 41, 46 à 52) et quatre au diagnostic (sondages D2 à D5), ainsi que quatre sondages manuels, un au niveau de l'angle nord-est de l'enclos (sondage

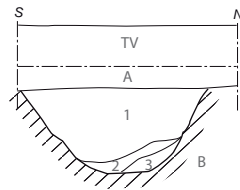


F. 5 - sondage diagnostic n° 5

F.5 - sd. 47



- 1 Limon argileux brun oxydé
- 2 Argile limoneuse beige orangé oxydée



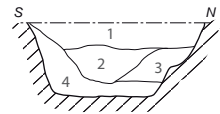
- A Limon argileux brun
- B Argile orangé (altérite de schiste)
- 1 Limon brun gris, homogène, légèrement lessivé, avec quelques traces de charbons de bois, céramique
- 2 Argile grise avec quelques charbons de bois
- 3 Substrat remanié (effondrement)

F.5 - sd. 48



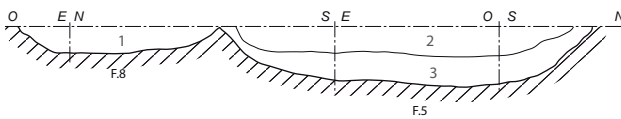
- 1 Limon argileux brun-gris
- 2 Argile limoneuse beige orangée
- 3 Argile limoneuse beige orangée légèrement grise

F.5 - sd. 49



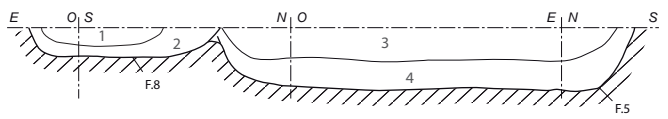
- 1 Limon argileux brun-gris
- 2 Limon argileux brun-gris clair
- 3 Limon argileux brun-gris clair, avec traces beiges et du charbon de bois
- 4 Argile limoneuse beige orangée

F.5-8 - sd. 84



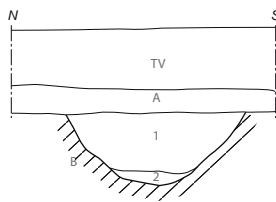
- 1 Limon gris orangé, homogène, avec traces de charbon de bois
- 2 Limon brun, homogène
- 3 Limon gris, homogène, avec inclusions de quelques cailloux de quartz

F.5-8 - sd. 77



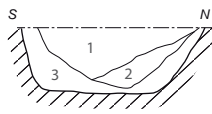
- 1 Limon gris, homogène
- 2 Limon orangé homogène
- 3 Limon gris, homogène et assez meuble, avec inclusions de quelques cailloux de quartz, des traces de charbon de bois
- 4 Limon orangé, assez homogène, présence de charbon de bois

F. 5 - sondage diagnostic n° 4



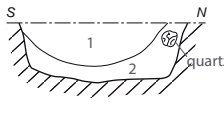
- A Limon argileux brun
- B Argile orangé (altérite de schiste)
- 1 Limon brun légèrement gris, homogène, légèrement lessivé, avec quelques traces

F.5 - sd. 50



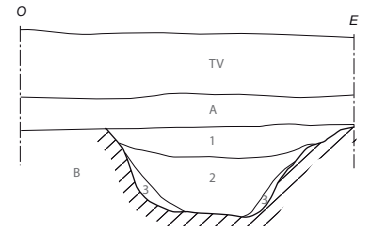
- 1 Limon argileux brun-gris clair, avec un peu de charbon
- 2 Limon argileux brun-gris cendreuse avec nombreux, avec

F.5 - sd. 51



- 1 Limon argileux brun-gris clair
- 2 Argile limoneuse grise orangée

F. 5 - sondage diagnostic n° 3



- 1 Limon brun-gris légèrement argileux, avec de petites traces de charbon de bois et de la céramique

Fig. 10 a La façade nord de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

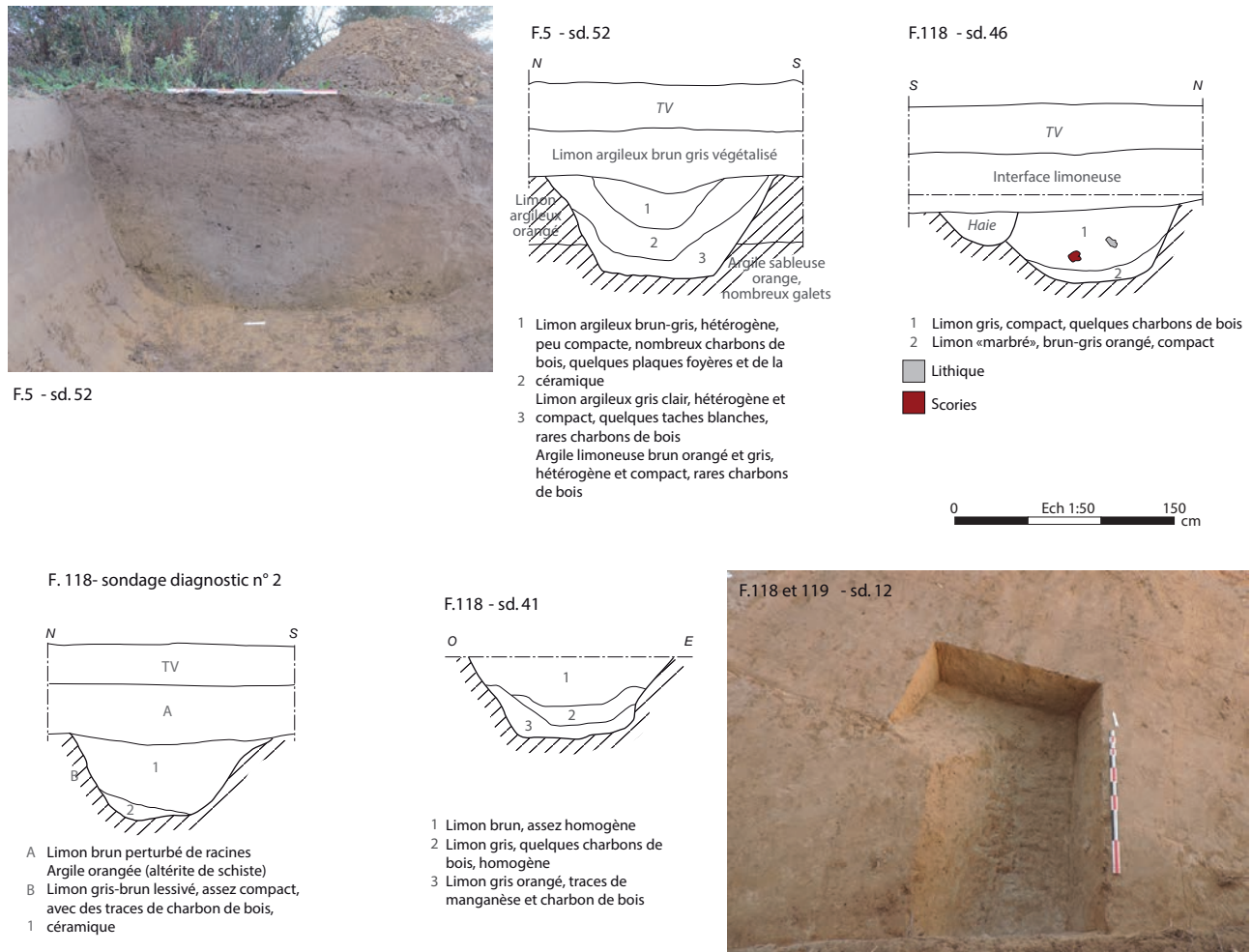


Fig. 10 b La façade nord de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

12), un au niveau de sa jonction avec le fossé F120 (sondage 75) et deux au niveau de sa jonction avec les fossés F7 et F8 (sondages 77 et 84). Sa largeur à l'ouverture varie entre 0,84 m (sondage 47) et 1,56 m (sondage 52) et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,24 m (sondage 47) et 0,7 m (sondage 52). Il est plus arasé sur la partie ouest (0,24 m au niveau du sondage 47) et mieux conservé à l'est, où il est conservé sur une profondeur de 0,55 m au niveau du sondage 41.

Les fossés F5 et F118 présentent un profil régulier en U à fond plat. Leurs bords sont le plus souvent abrupts, parfois légèrement évasés. Leur comblement est composé de deux principaux ensembles, indiquant ponctuellement un probable curage du fossé entre les sondages 49 et 52. A la base du comblement on retrouve un niveau argileux fin brun gris à gris clair assez compact, marqué par une forte hydromorphie. Ce niveau, peu épais, correspond à l'accumulation lente et progressive de sédiments fins charriés par l'eau de ruissellement ainsi qu'à l'érosion des parois du fossé. Ce niveau n'a pas livré de mobilier. Ces premiers dépôts sont scellés par un niveau composé de limon argileux brun gris incluant quelques charbons de bois et livrant quelques fragments de céramique et de plaques foyères.

Les altitudes relevées au fond du fossé montrent un léger pendage de 2,6 % vers l'est, cohérent avec la topographie du site. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 47 (88,38 m NGF). Le pendage est

de 4 % à l'ouest, entre les sondages 47 et 77, et s'atténue légèrement à l'est, entre les sondages 77 et 12 où il atteint 2,82 %.

Le fossé nord de l'enclos montre une intersection avec les fossés F7 et F8. L'état d'arasement dans ce secteur n'a pas permis d'observer la relation entre ces trois fossés. Toutefois, on observe une remontée des profils longitudinaux de F7 et F8 juste avant leur contact avec le fossé d'enclos, ce qui va dans le sens d'une contemporanéité de fonctionnement de ces trois entités.

Au niveau de l'angle nord-est de l'enclos, le sondage 75 a permis de mettre en évidence la contemporanéité de fonctionnement entre l'enclos et le réseau parcellaire qui se développe au sud-est de ce dernier, confirmant ainsi l'hypothèse émise au cours du diagnostic. La lecture du plan de répartition du mobilier archéologique indique que la céramique est absente du comblement du fossé d'enclos à l'ouest, entre les sondages 47 et 49. La répartition des plaques foyères indique une concentration au niveau des sondages 50 et 51.

2.2.1.3 Le fossé oriental

Les fossés F119 et F135, aux tracés rectilignes, sont orientés selon un axe SOS/NEN (Fig. 11). Bien que portant des numéros distincts, ces tronçons participent de la même entité archéologique. Ils délimitent la façade est de l'enclos sur une longueur de 57 m. Une section de 17 m, située sous la haie moderne, n'a pas pu être décapée. Sa longueur restituée est de 40 m.

Quatre sondages mécaniques ont été réalisés lors de la fouille (sondages 35 et 38 à 40) et un au cours du diagnostic (sondage D1). Trois sondages manuels ont concerné ce côté de l'enclos : deux ont été faits sur les deux angles (sondages 11 et 12) et un sur sa jonction avec le fossé F120 (sondage 75).

Le fossé présente une largeur à l'ouverture oscillant entre 1 m (au niveau du sondage 40) et 1,4 m (au niveau du sondage 38). Il est conservé sur une profondeur sous décapage comprise entre 0,4 et 0,66 m.

Le fossé F119/F135 présente un profil en U à fond plat. Il est assez régulier sur tout son parcours. Les bords sont le plus souvent abrupts, parfois légèrement évasés.

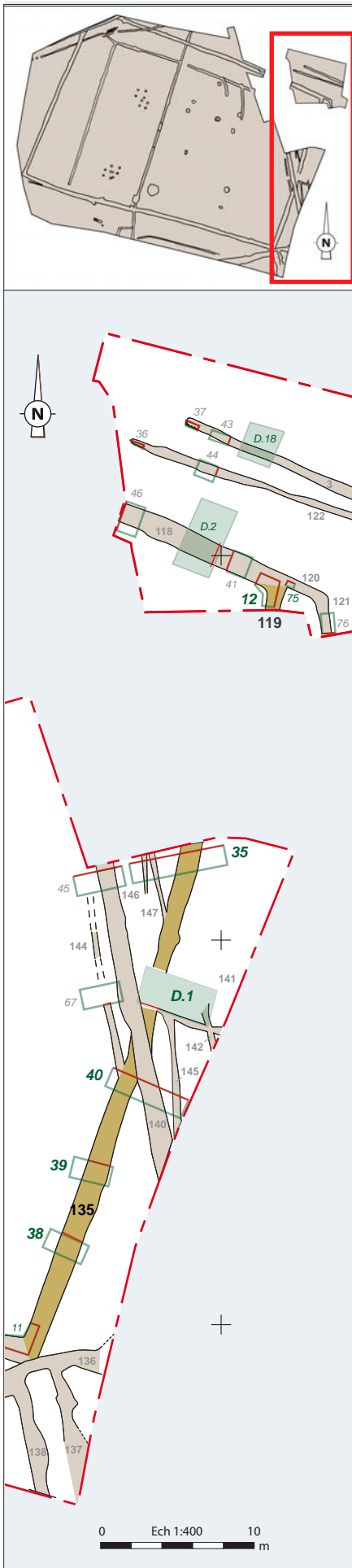
Comme pour les autres côtés de l'enclos, les phases de remplissage observées sont très lessivées, compliquant la lecture des coupes. Celle-ci s'est avérée encore plus délicate au niveau des sondages 35, 12 et 75 en raison de la proximité de la haie qui a entraîné un dessèchement important des sédiments atténuant fortement les contrastes de couleur.

Trois niveaux ont toutefois été observés pour son comblement, indiquant ponctuellement deux probable curage du fossé au niveau des sondages 38 et 39.

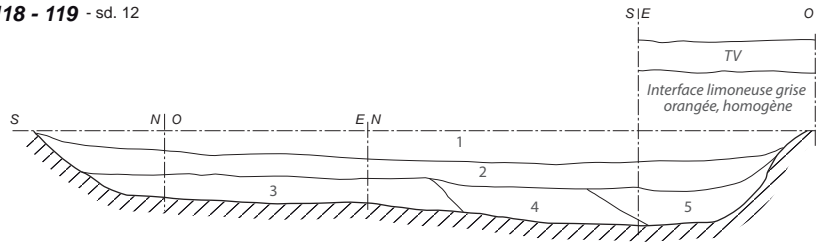
Les altitudes relevées au fond du fossé montrent un léger pendage de 1,7 % vers le sud, cohérent avec la topographie du site. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 12 (86,01 m NGF).

Ce fossé est recoupé à plusieurs reprises par des limites de parcellaire moderne. C'est le cas au niveau du sondage 40, où le fossé d'enclos est apparu sous F140 et F 144, d'où sa faible profondeur conservée (0,4 m). C'est également le cas au niveau de l'angle sud-est de l'enclos, où le croisement de plusieurs fossés parcellaires récents oblitère une possible jonction avec le fossé de parcellaire A du diagnostic.

Le comblement de surface a livré du mobilier céramique et quelques fragments de plaques foyères de façon résiduelle sur toute la longueur du fossé.

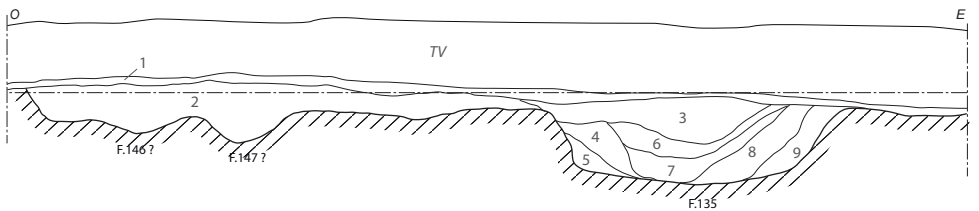


F.118 - 119 - sd. 12



- 1 Limon orangé gris, homogène et compact, avec traces de charbons de bois
- 2 Limon grisâtre, inclusions de nodules de limon orangé et de quelques cailloux de quartz, avec traces de charbon de bois et tessons de céramique
- 3 céramique
- 4 Limon gris-rouille, assez compact, avec traces d'oxydation de manganèse et de charbon de bois
- 5 Limon gris-beige, assez compact, avec traces d'oxydation de manganèse et de charbon de bois

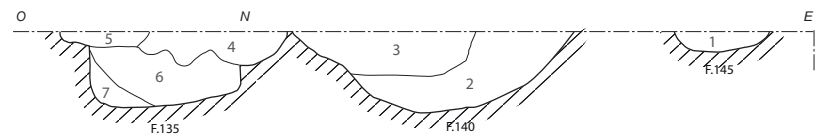
F.135-146-147 - sd. 35



- 1 Liséré de limon brun clair, us qui recouvre l'ensemble des structures
- 2 Limon brun à beige
- 3 Limon brun hétérogène,
- 4 Limon argileux beige
- 5 Limon argileux avec des traces d'oxydation brun orangée
- 6 Limon argileux beige avec quelques traces d'oxydation et de la céramique
- 7 Limon argileux beige-gris avec des traces de charbon de bois
- 8 Limon argileux très oxydé
- 9 Mélange de limon argileux et substrat beige orangé (effondrement de paroi ?)

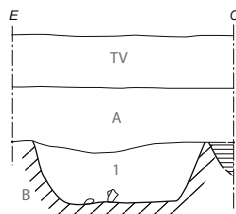
L'ensemble des US sont très lessivées 146 et 147 sont de petits fossés parallèles à peine visible en surface. Ils peuvent correspondre à des drains

F.135 - sd. 40



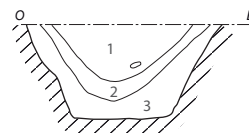
- F.145 1 Limon brun clair, meuble
- F.140 2 Limon argileux brun, très oxydé (rouille) très meuble (haie)
- 3 Limon argileux brun, meuble, quelques oxydations
- 4 Limon brun, homogène
- F.135 5 Limon brun homogène
- 6 Limon brun clair avec du limon gris très clair, meuble, avec quelques charbons de bois, de la terre cuite
- 7 Limon brun clair, meuble, inclusions de ... de limon gris très clair

F. 135 - sondage diagnostic n° 1



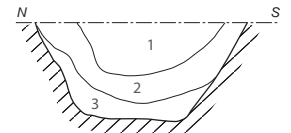
- Perturbation
- ◇ Plaque foyère
- A Limon brun perturbé de racines
- B Argile orangée (altérite de schiste)
- 1 Limon gris bleuté marbré d'orangé (substrat) et de taches brunes (manganèse oxydé), compact et hétérogène

F.135 - sd. 39



- 1 Limon brun clair grisé, meuble, inclusions de charbon de bois, céramique, traces de terre cuite
- 2 Boulettes d'argile jaune ocré (substrat déplacement), inclusions de limon gris, quelques charbons, meuble
- 3 Limon argileux brun, présence de charbons, inclusions de limon brun oxydé

F.135 - sd. 38



- 1 Limon gris «marbré» assez homogène et compact
- 2 Mélange de plusieurs nodules de limon orangé gris, rouille.
- 3 Assez hétérogène et compact Limon gris orangé, homogène et compact

0 Ech 1:50 150 cm

Fig. 11 a La façade est de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)



Fig. 11 b F135 : Vue de l'angle Sud-Est de l'enclos (sd 11, en haut) et vue de la coupe nord du sondage 39 (en bas)

2.2.1.4 Le fossé occidental

Le fossé F1, au tracé rectiligne, est orienté selon un axe SOS/NEN (Fig. 12). Il délimite la façade ouest de l'enclos. L'angle nord-ouest est hors emprise. De ce fait, le fossé a été observé sur une longueur de 52 m, et sa longueur totale peut être restituée à 60 m.

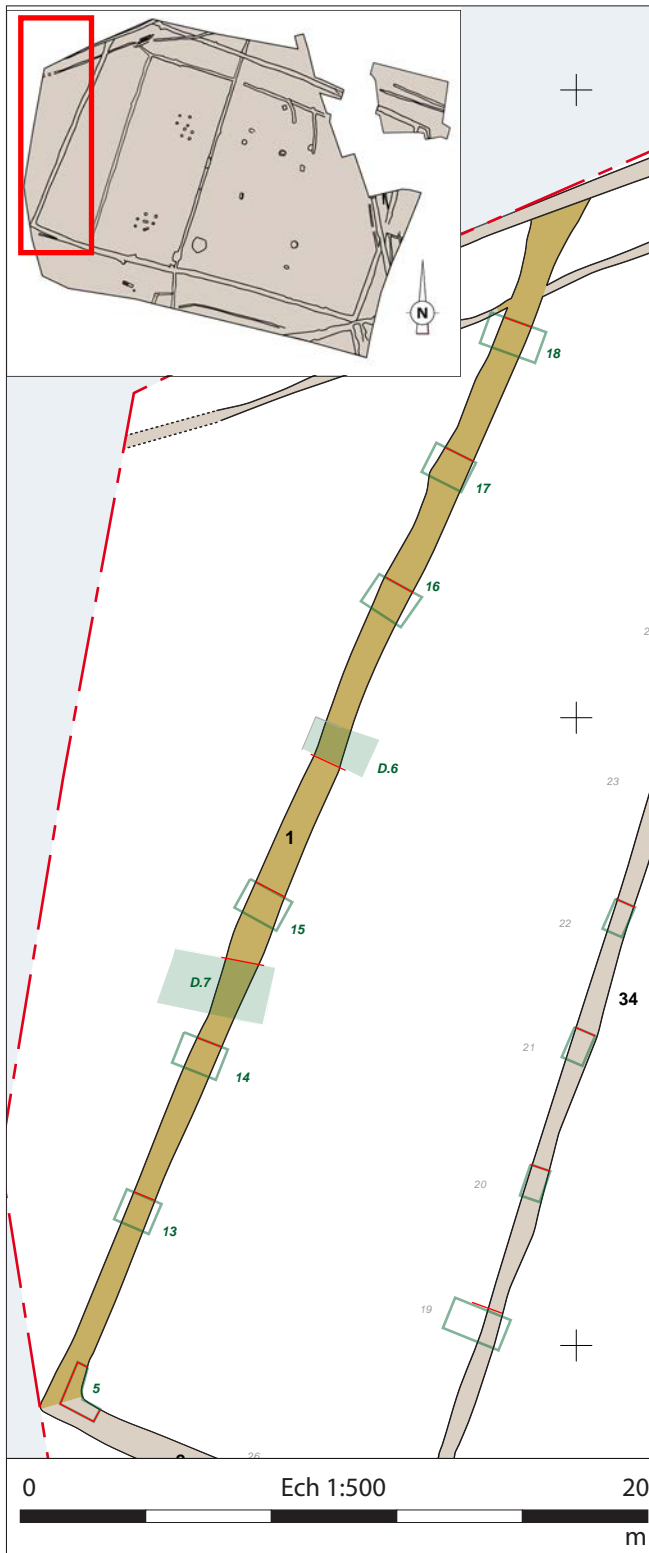
Six sondages mécaniques ont été réalisés au cours de la fouille (sondages 13 à 18) et deux pendant le diagnostic (sondages D6 et D7). Un sondage manuel a concerné l'angle sud-ouest de l'enclos (sondages 5).

Sa largeur à l'ouverture oscille entre à 0,9 m (sondage 13) et 1,56 m (sondage 7 du diagnostic), et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage varie entre 0,3 m (sondage 13) et 0,6 m (sondage 7 du diagnostic). A la différence des autres côtés de l'enclos qui adoptent un profil en U à fond plat, le fossé F1 présente un profil évasé et un fond en cuvette. Seul le sondage 7 du diagnostic montre un fond plat. Cette particularité pourrait résulter d'un curage d'entretien ayant outrepassé le fond plat du creusement d'origine.

Comme pour les autres côtés de l'enclos, le comblement est très lessivé, ce qui a compliqué la lecture des coupes et la différenciation des différentes phases de remplissage.

Les altitudes relevées au fond du fossé montrent un léger pendage de 1,44 % vers le sud, cohérent avec la topographie du site. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 17 (88,49 m NGF).

A proximité de l'angle sud-ouest de l'enclos, entre les sondages 5 et 13, une concentration de céramique a été découverte, indiquant à cet endroit une zone de rejet. Au total, 118 tessons, correspondant au minimum à 3 individus distincts ont été récoltés ; ils correspondent à des productions que l'on retrouve localement en contexte de La Tène finale.



F.1 - sd. 18



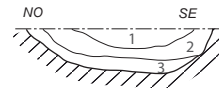
- 1 Limon argileux brun-gris clair hydromorphe
- 2 Argile limoneuse grise claire orangée

F.1 - sd. 17



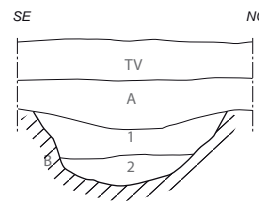
- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse brune-grise claire hydromorphe
- 3 Argile limoneuse grise claire orangée

F.1 - sd. 16



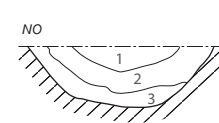
- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse brune-grise claire, hydromorphe
- 3 Argile limoneuse grise claire orangée (mélange substrat)

F.1 - sondage diagnostic n° 6



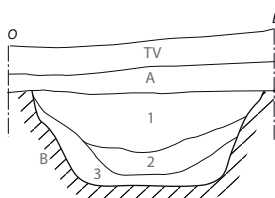
- A Limon argileux brun
- B Argile orangée (altérite de schiste)
- 1 Limon brun gris, homogène, légèrement lessivé, avec quelques traces de charbon de bois, céramique
- 2 Limon argileux brun-gris, hétérogène, nodules de substrat

F.1 - sd. 15



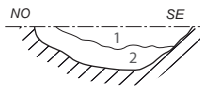
- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse brune-grise claire, hydromorphe
- 3 Argile limoneuse brune-grise claire orangée (mélange de substrat)

F.1 - sondage diagnostic n° 7



- A Limon brun mêlé de nodules de substrat, hétérogène
- B Argile orangée (altérite)
- 1 Limon brun-gris légèrement argileux, homogène et assez meuble
- 2 Limon gris lessivé marbré de brun (manganèse oxydé), assez compact
- 3 Substrat mêlé de limon gris (effondrement)

F.1 - sd. 14



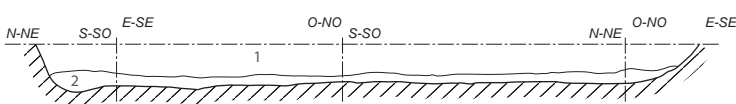
- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse brune-grise claire, hydromorphe

F.1 - sd. 13



- 1 Limon argileux brun-gris foncé
- 2 Argile limoneuse brune-grise claire, hydromorphe

F.1-2 - sd. 5



- 1 Limon organique brun-gris, homogène et meuble, avec mobilier traces de charbons de bois

Limon beige orangé assez compact (colluvionnement)



Fig. 12 La façade ouest de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.1.5 Discussion sur le fossé d'enclos

Aucune interruption dans le tracé du fossé d'enclos pouvant indiquer une entrée n'a été repérée. Cet état de fait n'interdit toutefois pas de réfléchir à cette question et de formuler plusieurs hypothèses.

Si l'on observe les plans de quelques enceintes gauloises possédant un plan proche de celui de Saint-Grégoire, on remarque que l'entrée se situe le plus souvent au milieu d'un des petits cotés de l'enclos. C'est le cas, par exemple, des enclos de *la petite Rouairie* à la Selle-Craonnaise (Mayenne), ou encore du *Bois Savary* à Nyoiseau (Maine-et-Loire).

La localisation de l'entrée au milieu de sa façade orientale est envisageable pour l'enclos de *la Brosse*. En effet, la reconnaissance, au cours du diagnostic, de deux fossés parallèles et distants l'un de l'autre de 5 m (fossés B et C, voir partie II.2.4.2.8, et Fig. 36), pourrait indiquer la présence d'un chemin qui rejoindrait l'enclos au niveau du fossé d'enclos F135, entre les sondages D1 et 40. Étant donné l'absence d'interruption du fossé d'enclos à cet endroit, un dispositif de type passerelle peut être alors envisagé, comme celui mis en évidence sur plusieurs sites, par exemple au *Bois Savary* à Nyoiseau (Maine-et-Loire). Ce type d'aménagement ne laisse que rarement des traces au sol, *a fortiori* dans le cas d'un site arasé comme celui de *la Brosse* à Saint-Grégoire.

La seconde hypothèse concerne la localisation d'une entrée au niveau de l'extrémité orientale de la façade nord de l'enclos, entre les sondages 46 et 52, sous la haie actuelle. Les interruptions des fossés F122 et F123 faisant face à cette bande non décapée pourraient aller dans ce sens.

La question de l'existence d'un talus bordier à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enclos reste également sans réponse à l'issue de la fouille. La lecture stratigraphique des 35 coupes transversales effectuées dans le fossé d'enclos n'indique aucun effondrement consécutif à l'érosion ou au rejet d'un talus. Son existence peut toutefois être suggérée, d'une part en raison de l'absence d'aménagement de part et d'autre du fossé d'enclos, et d'autre part du fait de l'interruption du fossé de partition F34 à 1,8 m du fossé sud de l'enclos.

2.2.2 Les fossés de partition interne

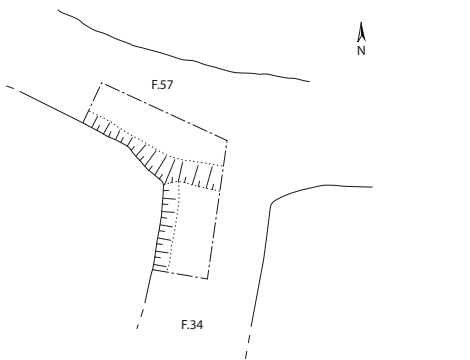
Plusieurs fossés de partition interne ont été identifiés (Faits 8, 34, 56/57, 9/21, 16 et 19, Fig. 7). Ces fossés adoptent pour la plupart les mêmes orientations que celles suivies par les fossés de l'enclos, soit OON/EES et NNE/SSO. À défaut de relations stratigraphiques nettes, leurs orientations cohérentes avec celles de l'enclos, leur localisation dans l'enceinte et leurs interruptions permettent de les associer à un système de partition interne contemporain du fonctionnement de l'enclos. Les sondages effectués au niveau des intersections de ces fossés ont permis de mettre en évidence plusieurs modifications intervenues dans l'organisation interne de l'enclos au cours de son occupation.

2.2.2.1 Le fossé 34

Le fossé F34 est orienté selon un axe NNE/SSO (Fig. 13). Il a été observé sur une longueur de 50 m. Il suit les mêmes directions que le fossé d'enclos F1 sans toutefois être parfaitement parallèle. Ces deux fossés divergent de 5°, ils sont espacés au nord de 10 m au niveau des sondages 18 et 25 et au sud de 13 m au niveau des sondages 13 et 19.

Dix sondages ont été réalisés sur le fossé F34 : sept sondages mécaniques lors de la fouille (sondages 19 à 25), un au cours du diagnostic (sondage D12), et deux sondages manuels, le premier au niveau de son extrémité sud (sondage 6) et le second au niveau de sa jonction avec le fossé F56/F57 (sondage 8). Sa largeur à l'ouverture varie entre 0,64 m et 0,9 m et sa

F.34-57 - sd.8



- 1 Limon argileux brun-gris, peu compact et hétérogène, quelques taches blanchâtres et orange, perturbations racinaires, rares charbons de bois

F.34 - sd.24



- Limon argileux brun-gris, hétérogène et présence de céramique

F.34 - sd.21

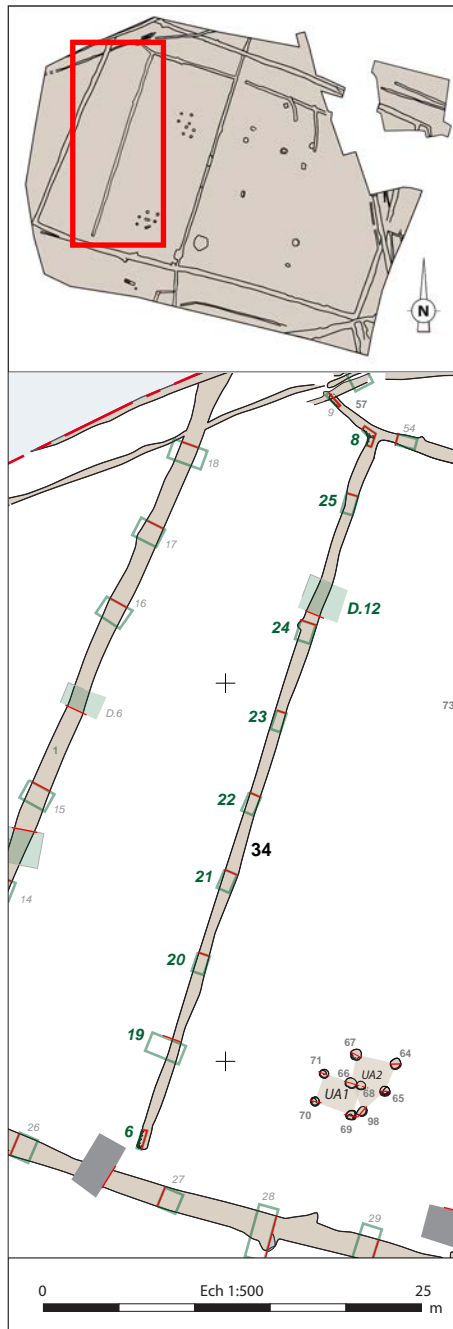
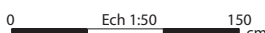


- Limon argileux brun-gris, avec traces orangées, hétérogène

F.34 - sd.19



- 1 Chablis recoupé par F.34
- 2 Limon argileux brun hétérogène
- 3 Argile limoneuse beige/orangée

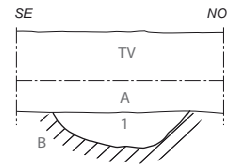


F.34 - sd.25



- Limon argileux brun-gris foncé, hétérogène

F.34 Sondage diagnostic n°12



- A Limon argileux brun
- B Argile orangé (altérite de schiste)
- 1 Limon brun légèrement argileux, homogène, avec des traces de charbon de bois

F.34 - sd.22



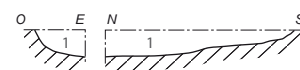
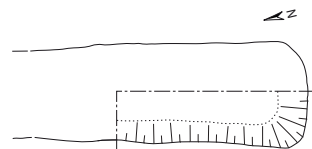
- Limon argileux brun-gris, avec traces orangées, hétérogène et présence de céramique

F.34 - sd.20



- Limon argileux brun gris foncé, hétérogène, avec céramique

F.34 - sd.6



- Limon argileux brun-gris foncé, tacheté de gris clair, peu compact et homogène



Fig. 13 Le fossé de partition F34 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,14 m et 0,28 m. Il est plus arasé sur la partie haute (0,14 m au niveau de sa jonction avec F56/F57) que sur la partie basse du site, où il est conservé jusqu'à une profondeur de 0,28 m (sondage 20).

Le fossé F34 présente sur tout son tracé un profil en cuvette et des bords plus ou moins évasés. Son comblement, relativement homogène, est constitué de limon argileux brun gris incluant quelques poches d'argile orange. Aucun niveau lié à l'érosion des parois ou au dépôt d'éléments fins liés à la circulation de l'eau n'a été observé en fond de fossé.

Le profil longitudinal du fond de F34 présente un léger pendage vers le sud de 1,52 %. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 25 (88,48 m NGF). Le pendage est de 1,1 % au nord, entre les sondages 8 et 22, et s'accroît légèrement au sud, entre les sondages 22 et 6 où il atteint 2 %. Au nord, le fossé F34 vient se greffer sur le fossé F56/F57. Le sondage 8 réalisé au niveau de leur jonction ne montre pas de différence entre les comblements de ces deux fossés, pouvant indiquer leur fonctionnement synchrone.

2.2.2.2 Le fossé 8

Le fossé F8 est orienté selon un axe NNE/SSO (Fig. 14). Il a été observé sur une longueur de 58 m. Il est perpendiculaire aux fossés d'enclos F2 et F5 et se poursuit hors enclos vers le sud (F130) et vers le nord (F7) au-delà des limites d'emprise.

Douze sondages ont été réalisés sur le fossé F8 : sept sondages mécaniques lors de la fouille (sondages 61, 63 à 66, 69 et 70), deux au cours du diagnostic (sondage D11 et D12), et trois sondages manuels, le premier au niveau de son intersection avec le fossé d'enclos F2 (sondage 4), le second au niveau de sa jonction avec le fossé F56 (sondage 7) et le dernier au niveau de son intersection avec le fossé d'enclos F5 (sondage 77). Sa largeur à l'ouverture varie entre 0,58 et 0,82 m, et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,2 et 0,3 m. Il est plus arasé sur la partie haute (0,2 au niveau de sa jonction avec F5), et mieux conservé en partie basse du site.

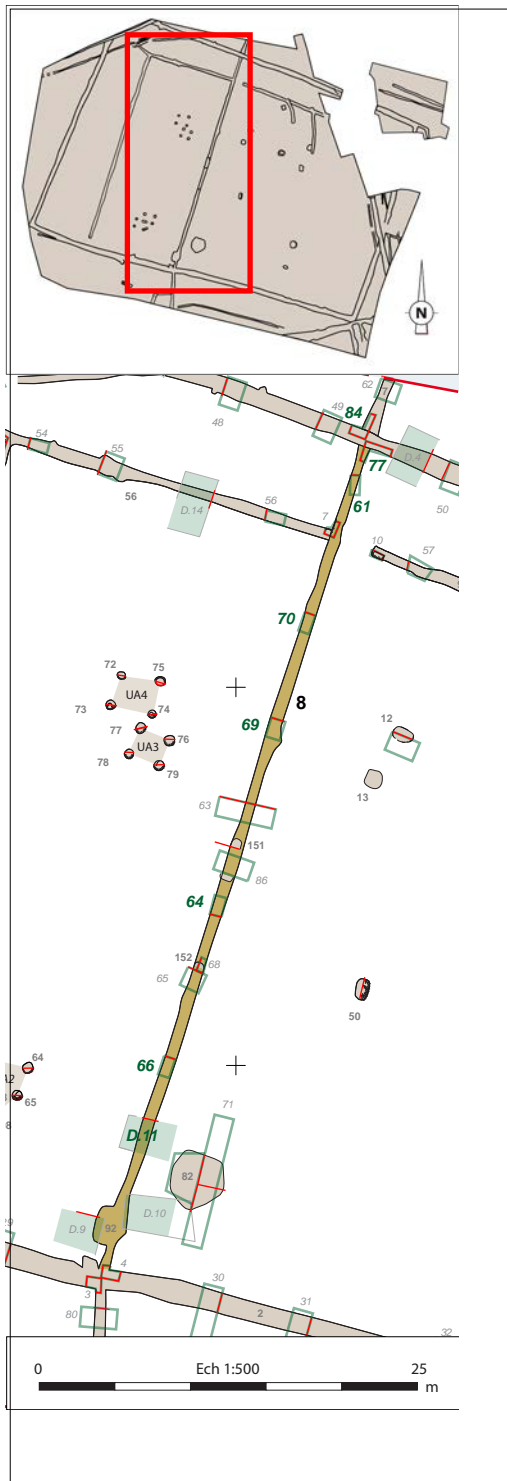
Le fossé F8 présente un fond le plus souvent plat, parfois en légère cuvette et des bords semi-abrupts. Son comblement est constitué de limon argileux brun gris incluant quelques rares charbons de bois.

Le profil longitudinal du fond de F8 présente un pendage vers le sud de 1,4 %. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 61 (87,78 m NGF). L'observation des coupes des sondages 4, 7, 68, 77, 86 et D10 permet plusieurs constatations.

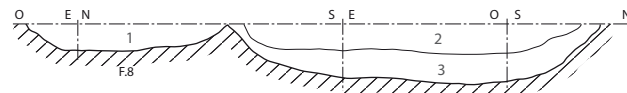
Tout d'abord, le sondage 7 indique que le fossé F8 recoupe l'extrémité du fossé F56. Ceci indiquerait que F8 ne participe pas à la première structuration interne de l'enclos, contrairement à F56/F57 et F9. Son abandon est postérieur à celui de F56.

Les observations effectuées au niveau des sondages 4 et 77 indiquent une remontée du profil longitudinal de F8 aux abords des fossés d'enclos F2 et F5. Ceci tend à prouver que le creusement de ce fossé a eu lieu à un moment où le fossé d'enclos était encore entretenu et permet, malgré l'absence de mobilier dans son comblement, de le rattacher avec certitude à l'occupation gauloise. Il pourrait donc être le seul témoin tangible d'une phase de restructuration de l'espace interne de l'enclos. Notons qu'aucune interruption pouvant matérialiser un passage n'a été observé sur tout son parcours.

Le fossé F8 semble toutefois être abandonné avant l'abandon définitif du site et avant le colmatage final du fossé, comme le montre la coupe est du sondage 4, et l'existence de plusieurs fossés recoupant le comblement du fossé (F151, F152 et F92).



F.5-8 - sd. 84



- 1 Limon gris orangé, homogène, avec traces de charbon de bois
- 2 Limon brun, homogène
- 3 Limon gris, homogène, avec inclusions de quelques cailloux de quartz

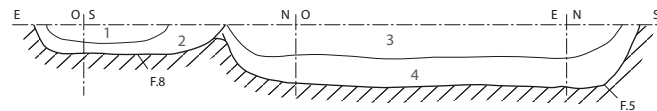
F.5-7 - sd. 84



F.5-8 - sd. 77

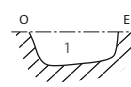


F.5-8 - sd. 77



- 1 Limon gris, homogène
- 2 Limon orangé (colluvionnement), homogène
- 3 Limon gris, homogène et assez meuble, avec inclusions de quelques cailloux de quartz, des traces de charbon de bois
- 4 Limon orangé, assez homogène, présence de charbon de bois (colluvionnement)

F.8 - sd. 61



- 1 Limon argileux brun-gris

F.8 - sd. 70



- 1 Limon brun-gris

F.56-8 - sd. 7

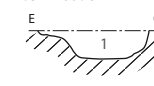


F.8 - sd. 69



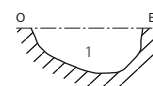
- 1 Limon argileux brun-gris

F.8 - sd. 64



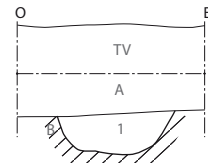
- 1 Limon brun-gris, avec céramiques et plaques foyères

F.8 - sd. 66



- 1 Limon argileux brun-gris hétérogène

F.8 - Sd diagnostic n°11



- A Limon brun mêlé de nodules de substrat, hétérogène
- B Argile orangée, altérite de schiste
- 1 Limon brun-gris légèrement argileux, homogène et assez meuble



Fig. 14 Le fossé de partition F8 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.2.3 Le fossé 56/57

Le fossé F56/57 est orienté selon un axe ONO/ESE (Fig. 15). Il est parallèle au fossé nord de l'enclos F5. Il a été observé sur une longueur de 27 m. Sept sondages ont été réalisés sur ce fossé : trois sondages mécaniques lors de la fouille (sondages 54 à 56), un au cours du diagnostic (sondage D13), et trois sondages manuels, 1 au niveau de l'extrémité nord-ouest du fossé F57 (sondage 9), et deux au niveau de ses jonctions avec les fossés F34 et F8 (sondages 8 et 7). L'extrémité du fossé 57 est arasée (sondage 9). Elle est conservée sur une profondeur de 0,1 m.

Le fossé F56 montre une largeur à l'ouverture qui varie entre 0,68 et 1,1 m, et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,12 et 0,26 m.

Il possède sur tout son tracé un fond plat et des bords plus ou moins évasés. Son comblement, relativement homogène, est constitué de limon argileux brun gris incluant quelques poches d'argile orange.

Le profil longitudinal du fond de F56/57 présente un léger pendage vers l'est de 1,7 %. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 9 (88,60 m NGF).

Le fossé F56/57 peut-être interprété comme un élément de partition de l'enclos. Bien qu'aucun lien physique n'existe entre ce fossé et l'enclos, plusieurs indices vont dans le sens d'un fonctionnement synchrone de ces deux entités. Tout d'abord, l'orientation de F56 est strictement parallèle au fossé d'enclos F5. De même, F56 est strictement aligné avec F9/F21. Leurs interruptions respectives se faisant face matérialisent un passage large de 2,5 m. Le sondage 8 réalisé à l'intersection de F57 et F34 ne montre pas de différence entre les comblements de ces deux fossés, ce qui indiquerait leur fonctionnement synchrone. En revanche, au niveau du sondage 7, on observe le recoupement de l'extrémité de F56 par le fossé F8.

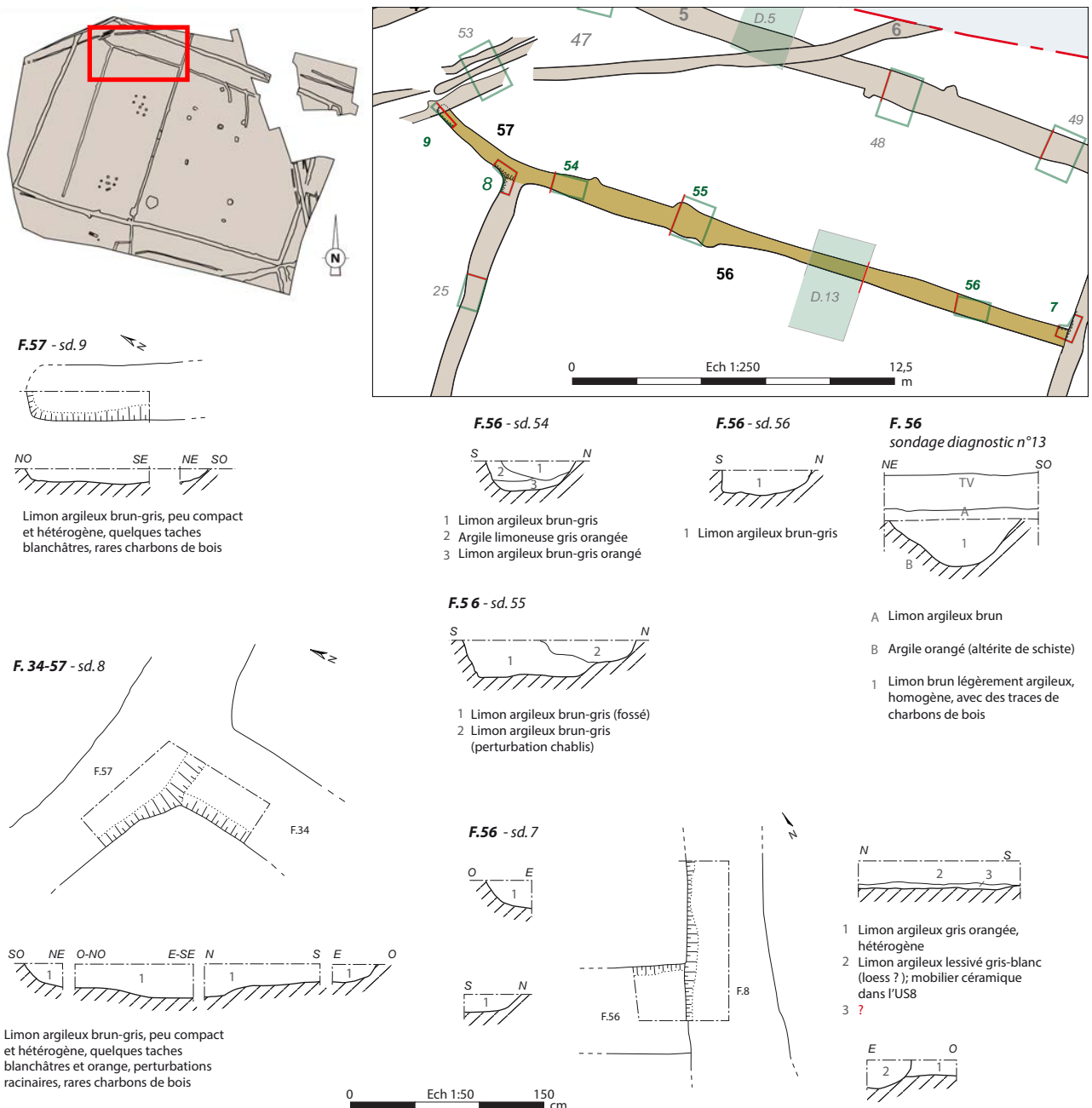


Fig. 15 a Le fossé de partition 56/57 (DAO : E. Collado, Inrap)



Fig. 15 b Vue de l'intersection entre les fossés 34 et 57, sondage 8 (© équipe de fouilles, Inrap)

2.2.2.4 Le fossé 9/21

Les fossés F9/F21 sont orientés selon un axe OON/EES (Fig. 16). Bien que portant des numéros distincts, ces deux fossés participent de la même entité archéologique, comme l'indique la coupe nord du sondage 73. Ils sont parallèles au fossé d'enclos F5 duquel ils sont distant de 6 m. Ils ont été observés sur une longueur de 24 m. L'extrémité ouest du fossé F9 (sondage 10) fait face au fossé F56, matérialisant un passage de 2,5 m de large. À l'est, F21 se poursuit sous la haie contemporaine.

Huit sondages ont été réalisés dans ce fossé : quatre sondages mécaniques (sondages 57 à 60) et quatre sondages manuels, au niveau de son extrémité ouest (sondage 10), au niveau de sa jonction avec le fossé F16 (sondage 73) et au niveau de sa jonction avec le fossé F19 (sondages 72 et 74). Sa largeur à l'ouverture varie entre 0,55 m (sondage 57) et 0,80 m (sondage 60), et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,12 m (sondage 57) et 0,34 m (sondage 60). Il est plus arasé sur sa section ouest, et est plus profond vers l'est, à partir de sa jonction avec F16.

Le fossé F9/21 possède un fond plat, plus rarement en cuvette et des bords évasés. Son comblement homogène est constitué d'un limon argileux brun gris contenant ponctuellement quelques poches d'argile orange. Seul le sondage 60, réalisé dans la berme située le long de la haie indique un comblement stratifié. Au niveau de ce sondage, le comblement de surface a livré des fragments de plaque foyère.

Le profil longitudinal du fond de F9/21 présente un pendage vers l'est de 3 % entre les sondages 10 et 60. Le point le plus haut se situe au niveau du sondage 10 (87,86 m NGF).

Le sondage 73 indique que le creusement du segment de fossé F16 est postérieur à l'abandon du fossé F9/F21. En revanche, au niveau des sondages 72 et 74, l'aspect lessivé des comblements de F21 et F19 n'a pas permis d'identifier de relation stratigraphique claire entre ces deux fossés. Toutefois, l'interruption de F19 au niveau de sa jonction avec F21 laisse à penser que ces deux entités auraient, à un moment donné, fonctionné ensemble.

Le fossé F9/F21 peut-être interprété comme un élément de partition interne de l'enclos contemporain du fonctionnement de F56/F57, les interruptions de ces deux entités matérialisant un passage de 2,5 m de large.

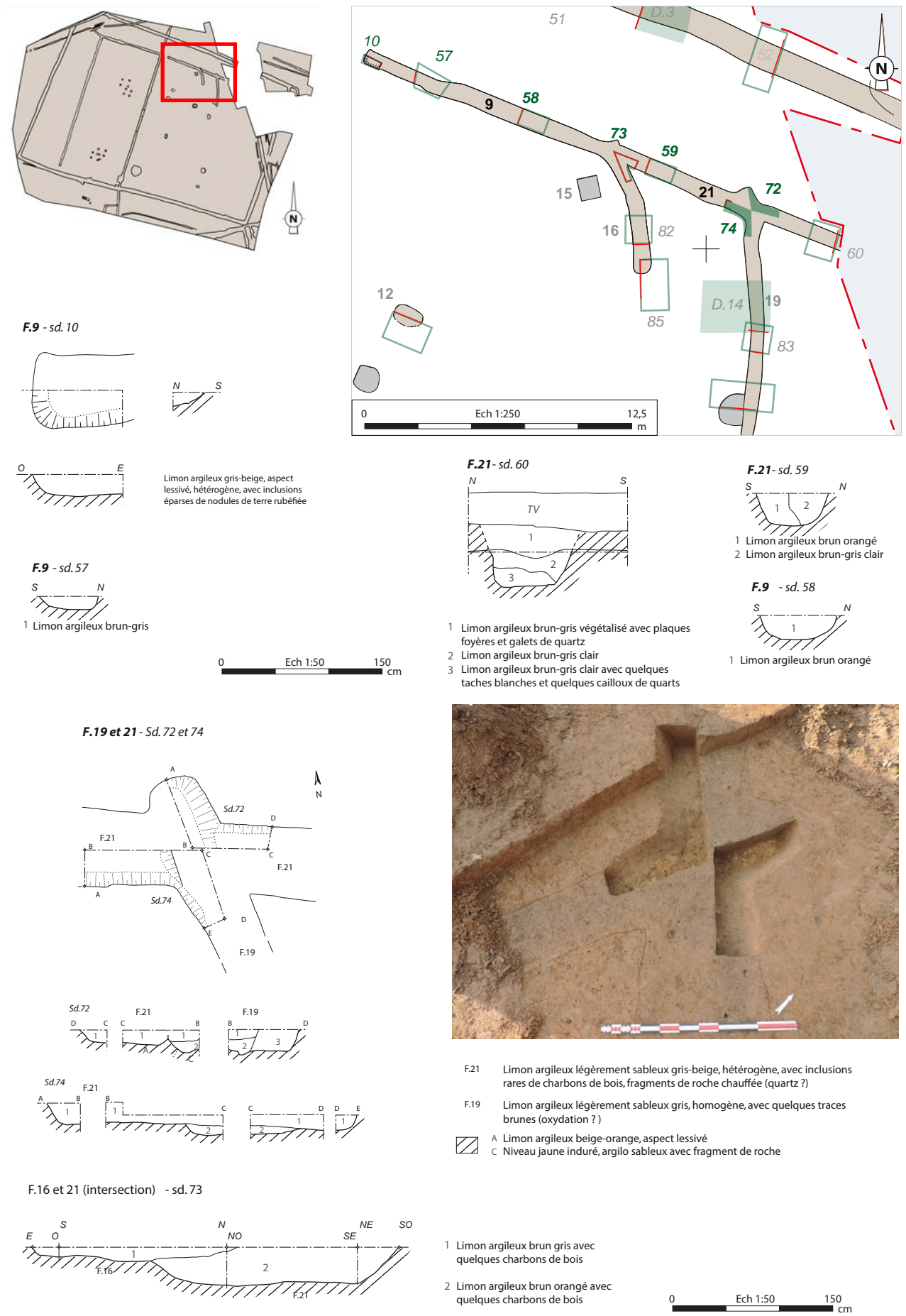


Fig. 16 Le fossé de partition 9/21 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.2.5 Le fossé 16

Le fossé F16 est orienté selon un axe NNO/SSE (Fig. 17). Il est légèrement courbe, adoptant grossièrement les mêmes orientations que le fossé F19. Il a été observé sur une longueur de 6 m. Deux sondages mécaniques ont été réalisés. Le premier a permis d'observer son profil (sondage 82) et le second son extrémité sud (sondage 85). Un sondage manuel a permis d'observer la relation entre le fossé F16 et le fossé F9/F21 (sondage 73). Au niveau du sondage 82, F16 mesure 0,9 m de large pour une profondeur conservée de 0,24. Son fond est plat et ses bords évasés. Son comblement est constitué de limon argileux lessivé brun gris clair.

L'extrémité sud du fossé F16 coupe le chablis F17 (sondage 85) et l'extrémité nord du fossé a pu être observé au niveau du sondage 73 où il coupe le fossé F9/F21.

2.2.2.6 Le fossé 19

Le fossé F19 est orienté selon un axe N/S (Fig. 17). Il est légèrement courbe, adoptant grossièrement la même orientation que le fossé F16. Il a été observé sur une longueur de 12 m. Un sondage mécanique a été réalisé lors de la fouille (sondage 83), et un lors du diagnostic (sondage D14). Les trois sondages manuels réalisés ont concernés au nord son intersection avec le fossé F21 (sondage 72 et 74), et au sud sa jonction avec la fosse F20 (sondage D15). Sa largeur à l'ouverture varie entre à 0,5 et 0,74 m, et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,14 et 0,24 m.

Le fossé 19 possède un fond plat et ses bords sont plus ou moins évasés. Son comblement unique est constitué de limon argileux brun gris légèrement lessivé incluant quelques traces de charbon de bois.

Un sondage manuel réalisé au cours du diagnostic et repris au cours de la fouille indique que ce fossé est recoupé par la fosse F20. En revanche, au niveau des sondages 72 et 74, l'aspect lessivé des comblements de F21 et F19 n'a pas permis d'identifier de relation stratigraphique claire entre ces deux fossés. Toutefois, l'interruption de F19 au niveau de sa jonction avec F21 laisse à penser que ces deux entités auraient, à un moment donné, fonctionné ensemble.

2.2.3 Les constructions sur poteaux

Le site de *la Brosse* a livré 17 structures excavées de type trou de poteau. L'état d'arasement du site pourrait expliquer la disparition de nombreux trous de poteau, compliquant ainsi la reconnaissance d'unités architecturales.

Quatre édifices correspondant à un modèle architectural simple ont été individualisés. Leur plan quadrangulaire comporte 4 trous de poteau pour trois d'entre eux, et cinq pour le dernier. Ils se situent à l'ouest de l'enclos, entre les fossés F8 et F34.

Bien qu'aucun mobilier n'ait été découvert dans le comblement des trous de poteau de ces bâtiments, l'orientation de ces édifices, en cohérence avec celle de l'enclos et de ses fossés de partition, permettent de les rattacher à l'occupation gauloise. Par ailleurs, le recoupement des plans des unités architecturales 1 et 2 et la nature différente des comblements observés entre d'une part les UA 1 et 4, et d'autre part les UA 2 et 3, indiqueraient deux phases de construction distincte.

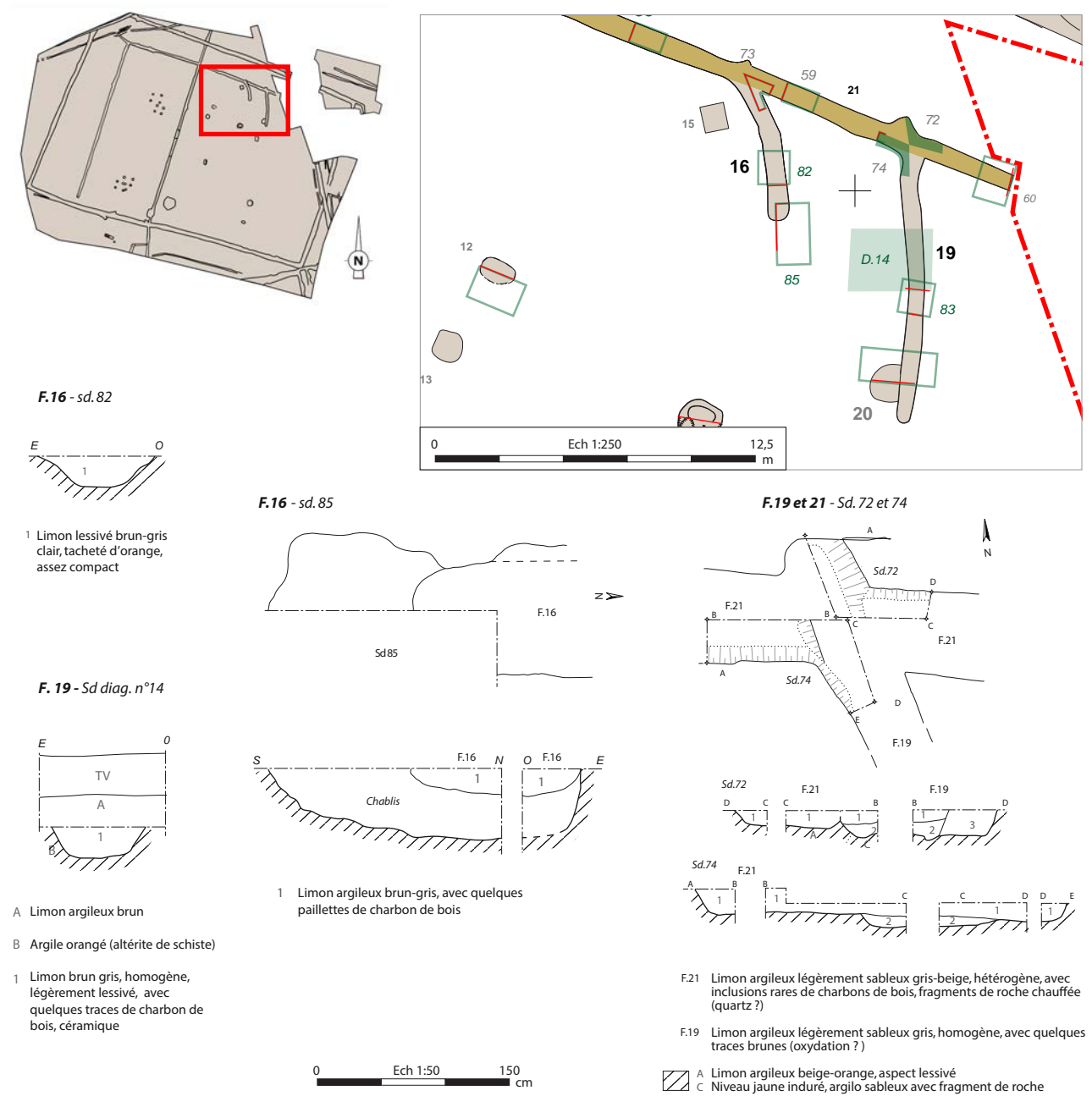


Fig. 17 Les fossés F16 et F19 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.3.1 L'unité architecturale n° 1

Cet ensemble est matérialisé par quatre trous de poteau (Faits 68 – 69 – 70 – 71). Il forme un rectangle de 2,5 sur 2 m, présentant au sol une superficie de 5 m² (Fig. 18). De plan circulaire, le diamètre des trous de poteau oscille entre 0,6 m et 0,7 m, et leur profondeur conservée sous le décapage est comprise entre 0,17 et 0,26 m. Le remplissage des trous de poteau montre la présence d'un remblai de calage particulier, constitué de substrat remanié (altérite de schiste rouge). Ce type de sédiment est absent des niveaux supérieurs du substrat local. Il semble qu'il a été sélectionné en fonction de sa matrice granuleuse et compacte permettant un bien meilleur calage des poteaux que l'aurait été l'utilisation du limon argileux dans lequel les trous de poteau ont été creusés. Lors du sondage du puits, situé à 15 m à l'est de l'édifice, a été observé à partir de 3 m de profondeur un niveau d'altérite de schiste rougeâtre similaire.

Un négatif de poteau est visible en coupe pour chacun d'entre eux ; il est constitué d'un limon brun foncé avec quelques inclusions de charbon de bois. Le diamètre des empreintes de poteaux oscillent entre 0,22 cm et 0,4 m

2.2.3.2 L'unité architecturale n° 2

Cet ensemble est matérialisé par cinq trous de poteau (Faits 64 – 65 – 66 – 67 – 98). Les faits 64 à 67 forment un rectangle de 2,5 m sur 2 m, couvrant au sol une superficie de 5 m² (Fig. 18). Le fait 98, bien que présentant un creusement plus irrégulier que les quatre autres trous de poteau, semble fonctionner avec cette unité. Il est implanté en retrait et à mi-distance entre les trous de poteau F65 et F66. De plan circulaire, le diamètre des trous de poteau de cet édifice oscille entre 0,66 m et 0,74 m, et leur profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,15 m et 0,28 m. Le remplissage des trous de poteau est constitué de limon argileux brun homogène et compact contenant quelques rares charbons de bois. Contrairement à ce qui a été observé pour les UA 1 et 4, aucun remblai de calage particulier n'existe dans le comblement de ces trous de poteau. Ici, le remplissage des calages semble avoir été effectué à l'aide des matériaux extraits lors du creusement de la fosse d'ancrage. Aucun négatif de poteau n'a été perçu dans les coupes observées.

2.2.3.3 L'unité architecturale n° 3

Cet ensemble est matérialisé par quatre trous de poteau (Faits 76 – 77 – 78 – 79). Il forme au sol un carré de 2 m sur 2 m, couvrant une superficie de 4 m² (Fig. 19). De plan circulaire, le diamètre des trous de poteau oscille entre 0,58 m et 0,7 m et leur profondeur conservée sous niveau de décapage est comprise entre 0,18 et 0,24 m. Le remplissage des trous de poteau est constitué de limon argileux brun homogène et compact contenant quelques rares charbons de bois. Aucun remblai de calage particulier n'a été observé pour cet ensemble architectural, ce qui le rapproche de l'UA 2. Seul le fait 76 montre un négatif de poteau (0,3 m de diamètre).

2.2.3.4 L'unité architecturale n° 4

Cet ensemble est matérialisé par quatre trous de poteau (Faits 72 – 73 – 74 – 75). Il forme au sol un rectangle de 2,5 sur 2 m, couvrant une superficie de 5 m² (Fig. 19). De plan circulaire, le diamètre des trous de poteau oscille entre 0,54 et 0,6 m, et leur profondeur conservée sous niveau de décapage est comprise entre 0,16 et 0,32 m. Leur remplissage est similaire à ce qui a été observé pour l'UA1. Quelques pierres de schiste sont également présentes en calage dans F73 et F74. Un négatif de poteau est visible en coupe pour chacun d'entre eux. Le diamètre des empreintes de poteau oscillent entre 0,22 cm et 0,32 m

2.2.3.5 Discussion

Les axes d'agencement des quatre bâtiments identifiés sont en adéquation avec ceux suivis par les fossés d'enclos et de partition, ce qui permettent de les associer à l'occupation gauloise.

La chronologie relative de ces quatre édifices ne peut-être établie. Les trous de poteau, bien que fouillés intégralement, n'ont livré aucun mobilier céramique. Aucune relation stratigraphique n'a pu être établie entre les faits 66 (UA2) et 68 (UA1) qui sont jointifs, mais plusieurs éléments indiquent l'existence de deux phases de construction distinctes. L'enchevêtrement des plans des UA1 et 2 indique que ces deux greniers n'ont pas pu fonctionner de manière synchrone. Les similarités entre le comblement des trous de poteau des UA1 et 4 d'une part, et des UA2 et 3 d'autre part pourrait

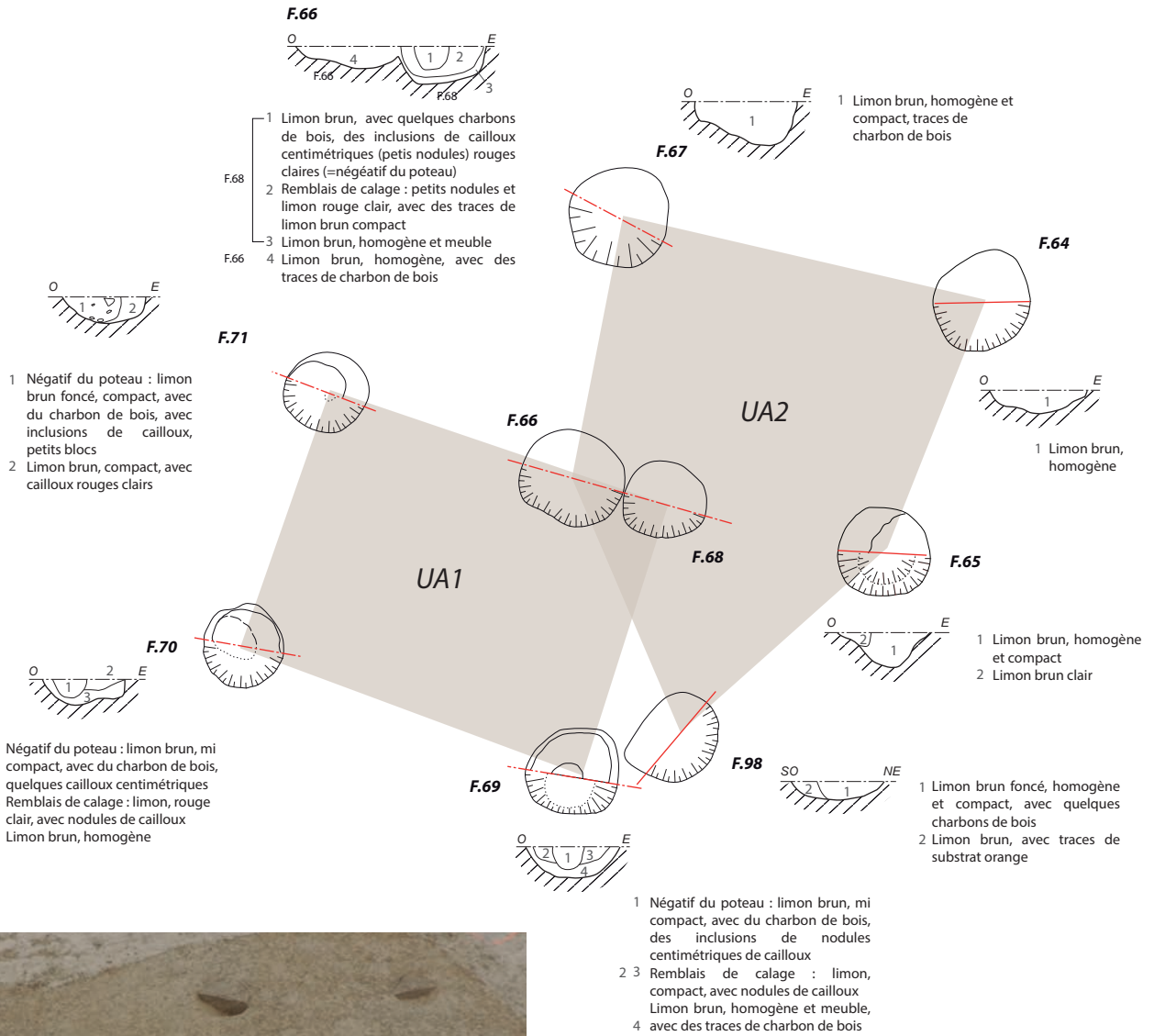
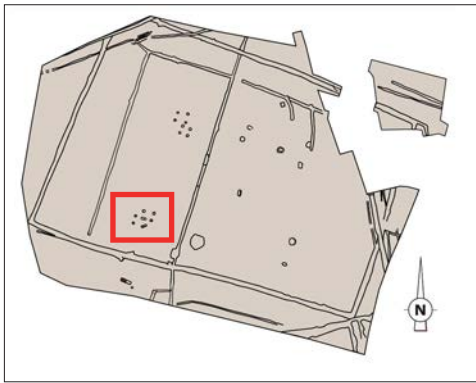
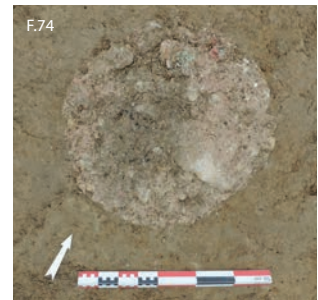
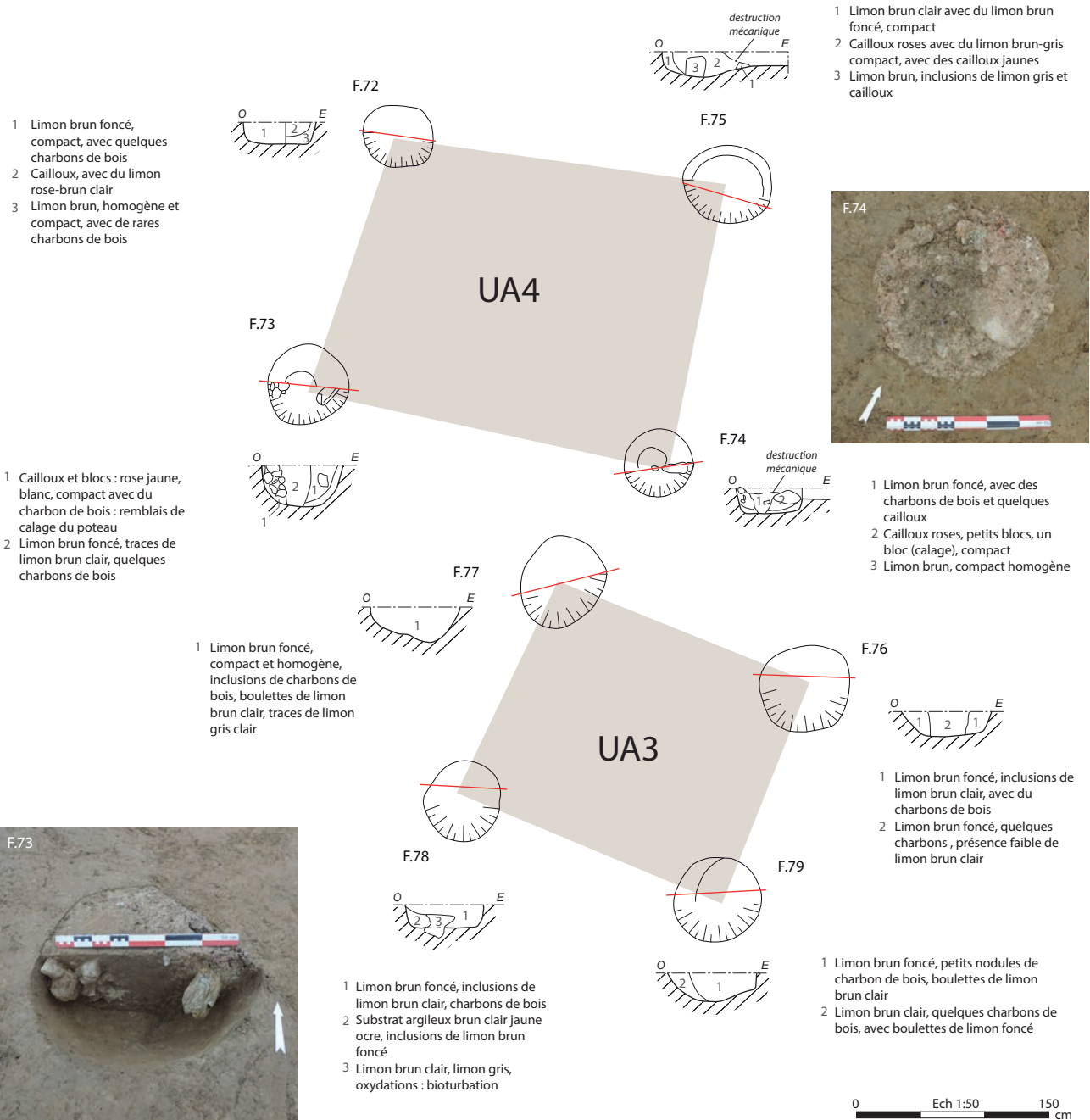
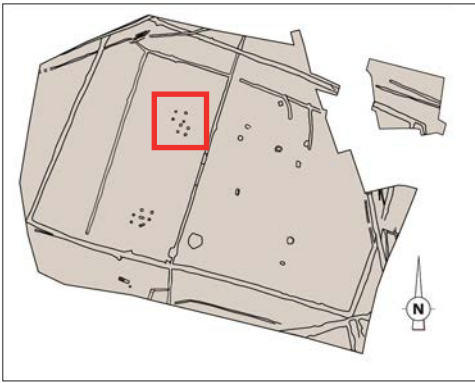


Fig. 18 Les unités architecturales 1 et 2 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

0 Ech 1:50 150 cm



indiquer une phase de destruction / reconstruction de nouveaux bâtiments. Ce type d'édifice sur quatre poteaux se retrouve de manière récurrente sur les sites enclos de la fin de l'âge du Fer. Ils sont souvent interprétés comme des bâtiments de stockage de type grenier, destinés à stocker et à protéger des denrées alimentaires périssables, et plus particulièrement les céréales. Il est probable qu'il s'agisse ici de ce type d'édifice. En effet, le faible espacement entre leurs poteaux pourrait indiquer qu'une installation de type plancher ait pu être mise en œuvre pour chacun de ces quatre bâtiments. Pour l'unité architecturale n°2, la présence d'un cinquième creusement pourrait marquer l'ancrage au sol d'une échelle accolée à la façade sud de l'édifice. Cette hypothèse repose sur des cas analogues repérés sur plusieurs sites de la fin de l'âge du Fer et interprétés comme tel, comme l'unité n°3 de *la Huberdierie* à Corps-Nuds (Aubry 2010, p. 74 et 75), ou le bâtiment F du *Bois Savary* à Nyoiseau (Brodeur 2016, p. 154). L'état d'arasement du site de *la Brosse* pourrait expliquer qu'aucun bâtiment d'habitation n'ait été conservé. Les anomalies testées au cours du diagnostic dans le secteur oriental de l'enclos et interprétées alors comme de possibles trous de poteau ont toutes été annulées en cours de fouille. Leurs plans et leurs profils irréguliers plaident en effet en faveur d'anomalies d'origine naturelle. L'existence de bâtiments peut-être toutefois envisagée dans ce même secteur en raison de la présence de rejets domestiques dans les fossés délimitant cet espace.

2.2.4 Les fosses

Les dix fosses répertoriées ont toutes été localisées dans le secteur oriental de l'enclos.

Trois d'entre elles ont livré des éléments céramiques datant. Il s'agit de la fosse F18 qui livre les seuls indices d'une occupation des lieux au cours de La Tène ancienne, et des fosses F27 et F12 dont les éléments se rapportent à La Tène finale.

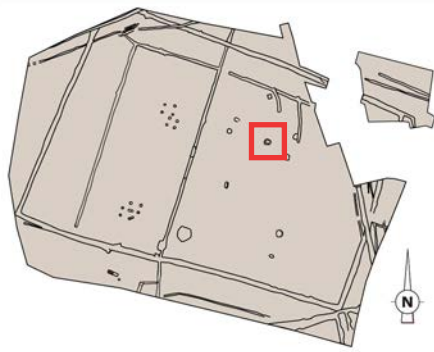
Les creusements sont pour la plupart réguliers, avec des bords abrupts à verticaux et des fonds plats. En surface, ces fosses présentent des plans variés et sont conservés sur des profondeurs sous décapage comprises entre 0,17 et 1,15 m.

2.2.4.1 La fosse F18

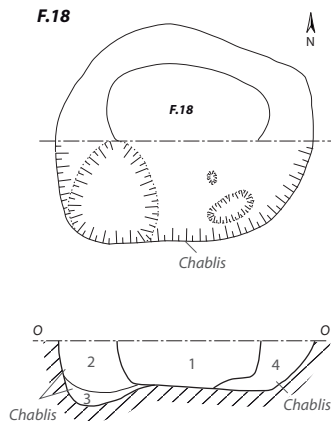
La structure F18 est située au sud du fossé F16, dans un secteur fortement impacté par la présence de plusieurs chablis anciens. Au vu de ce contexte et de sa morphologie peu régulière, un doute persiste quant à l'origine anthropique de ce creusement. Son plan est ovale et son profil irrégulier (Fig. 20). Elle mesure 1,7 m de long sur 1,4 m de large, et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est de 0,5 m. Son remplissage est constitué de quatre niveaux distincts. L'US 1, assez charbonneuse, a livré soixante-dix-neuf tessons de céramique, correspondant au moins à quatre individus-vases distincts. La datation de ce lot, située entre la fin du Hallstatt final et le début de La Tène ancienne, pose question. Il s'agit du seul ensemble attestant d'une fréquentation des lieux avant l'implantation de l'enclos, dont l'occupation est datée entre la deuxième moitié du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

2.2.4.2 La fosse F27

La fosse F27 est située à 5 m au sud-ouest de l'extrémité du fossé 19. Elle dessine un plan rectangulaire de 1,5 m sur 1 m orienté N/S (Fig. 21). Le sondage manuel réalisé dans sa moitié est révèle une structure conservée sur 0,88 m de profondeur sous le niveau de décapage. Sans être totalement verticales, les parois du creusement sont abruptes et régulières et son fond



F.18



- 1 Limon brun avec forte inclusions de charbon de bois, nombreux tessons de céramique, hétérogène
- 2 Limon brun avec des boulettes de limon gris clair et quelques charbons de bois
- 3 Substrat orangé ocre argileux déterioré, avec du limon brun et de la céramique
- 4 Limon brun clair, avec quelques charbons de bois, des boulettes de limon beige clair

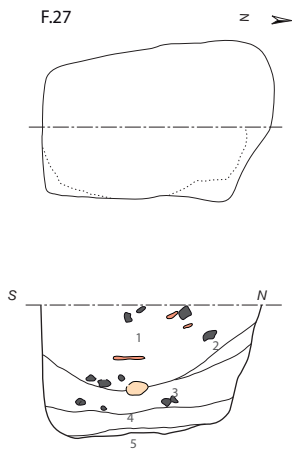
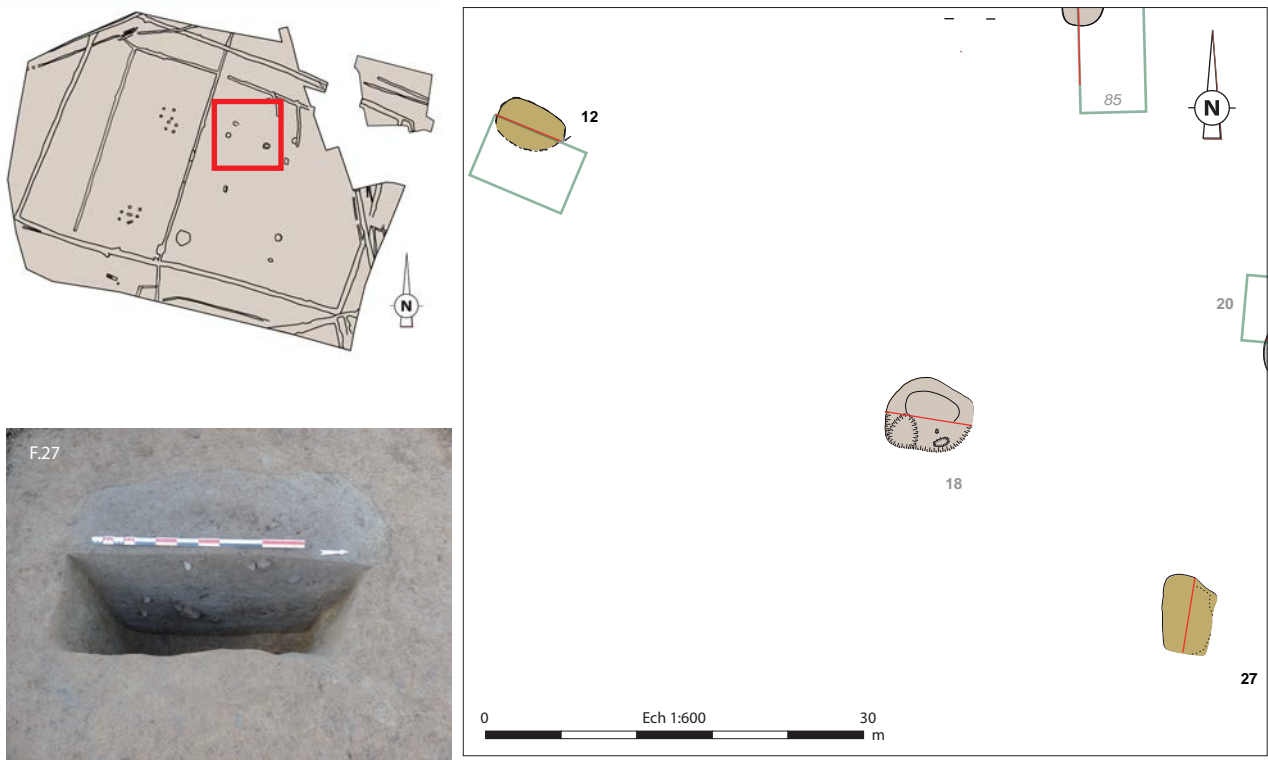
0 Ech 1:50 150 cm

Fig. 20 La fosse F18 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

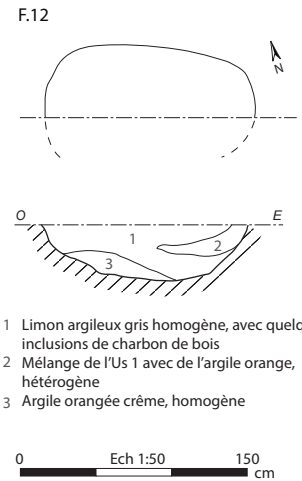
est plat. Le comblement de la structure est composé d'une succession de 5 couches constituées de limons argilo-sableux brun gris lessivé et compact, incluant quelques pierres. Le comblement terminal renferme du mobilier assez abondant. A côté des quelques fragments de plaque foyères mises au jour, cette fosse a livré 103 tessons de céramique pour un NMI de 9. Les profils reconstitués appartiennent au répertoire courant des habitats de La Tène finale. Cette fosse a livré également plusieurs éléments attestant d'une activité métallurgique sur place, tels des culots de forge, une scorie, un fragment de paroi de four scoriacée avec événement, ainsi que 6 objets en fer (voir partie 2.3.4)

2.2.4.3 La fosse F12

Cette fosse a été découverte lors du sondage mécanique du chablis F13. Son comblement gris, proche de celui du chablis, n'a pas aidé à sa reconnaissance. De plan ovale, elle mesure 1,4 m sur environ 1 m de large (Fig. 21). Elle est conservée sur 0,36 m de profondeur environ et présente un profil en cuvette. Son remplissage supérieur a livré un minimum de deux individus céramique datables entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant notre ère.



- 1 Limon légèrement sableux gris-brun lessivé (marbrures blanchâtres), avec tessons de céramique, quelques cailloux, TCA, quelques charbons de bois et quelques clous
- 2 Limon sableux gris-brun mêlé d'argile jaunâtre, compact, traces de charbon de bois
- 3 Limon sableux grisâtre très lessivé, aspect presque lité, avec des marbrures blanchâtres, quelques charbons de bois, quelques cailloux, TCA, céramique éparse, assez compact
- 4 Limon lessivé gris, quelques charbons de bois et rares cailloux
- 5 Mélange de limon gris et d'argile jaunâtre, traces charbon de bois



- 1 Limon argileux gris homogène, avec quelques inclusions de charbon de bois
- 2 Mélange de l'Us 1 avec de l'argile orange, hétérogène
- 3 Argile orangée crème, homogène

Fig. 21 Les fosses F27 et F12 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.4.4 La fosse F92

La fosse F92 se situe au sud de l'enclos et à proximité du puits F82. Elle vient recouper le fossé F8. Elle a été sondée au cours du diagnostic mais n'a pas été reprise au cours de la fouille en raison de l'accumulation à cet endroit, dès la phase de décapage, de l'eau de ruissellement issue des précipitations de pluies. Cette fosse, de forme ovale, mesure 4,3 m de long sur 3 m de large (Fig. 22). Elle est conservée sur une profondeur de 80 cm. Son fond est plat et ses bords sont abrupts. Deux surcreusements de type « marche » pouvant correspondre à un aménagement d'accès ont été mis en évidence. Le comblement de cette grande fosse comporte une dominante argileuse qui n'a pas été observé dans les autres fosses fouillées sur le site. Ce type de comblement pourrait indiquer qu'il s'agit d'une structure liée à la gestion ou au stockage de l'eau, de type puisard. La lecture de la coupe ouest du sondage D10 indique que cette fosse a été creusée après le comblement du fossé F8, sans doute vers la fin de l'occupation de l'enclos.



Fig. 22 La fosse F92 (© équipe du diagnostic, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.4.5 La fosse F20

La fosse F20 a été sondée pendant la phase de diagnostic. Elle recoupe le fossé F19. Elle dessine un plan circulaire de 1,4 m de diamètre (Fig. 23). Le sondage manuel réalisé dans sa moitié sud révèle une structure conservée sur 0,8 m de profondeur sous le niveau de décapage. Sans être totalement verticales, les parois du creusement sont abruptes et régulières et son fond est plat. Son comblement stratifié présente une alternance de niveaux d'argile brun orangé correspondant à des phénomènes d'effondrement de parois, et de niveaux gris charbonneux pouvant correspondre à des rejets. Le comblement terminal de cette structure a livré cinq tessons attribuables à l'âge du Fer, ainsi que quelques morceaux de terre cuite, probables fragments de plaques foyères.

2.2.4.6 La fosse F50

La fosse F50 dessine un plan ovalaire de 1,4 sur 0,86 m (Fig. 24). Le sondage manuel réalisé dans sa moitié est révèle une structure conservée sur 0,6 m de profondeur sous le niveau de décapage. Son creusement est irrégulier ; il montre des bords évasés à abrupts et un fond présentant un surcreusement en cuvette. Le comblement de la structure est unique, il est

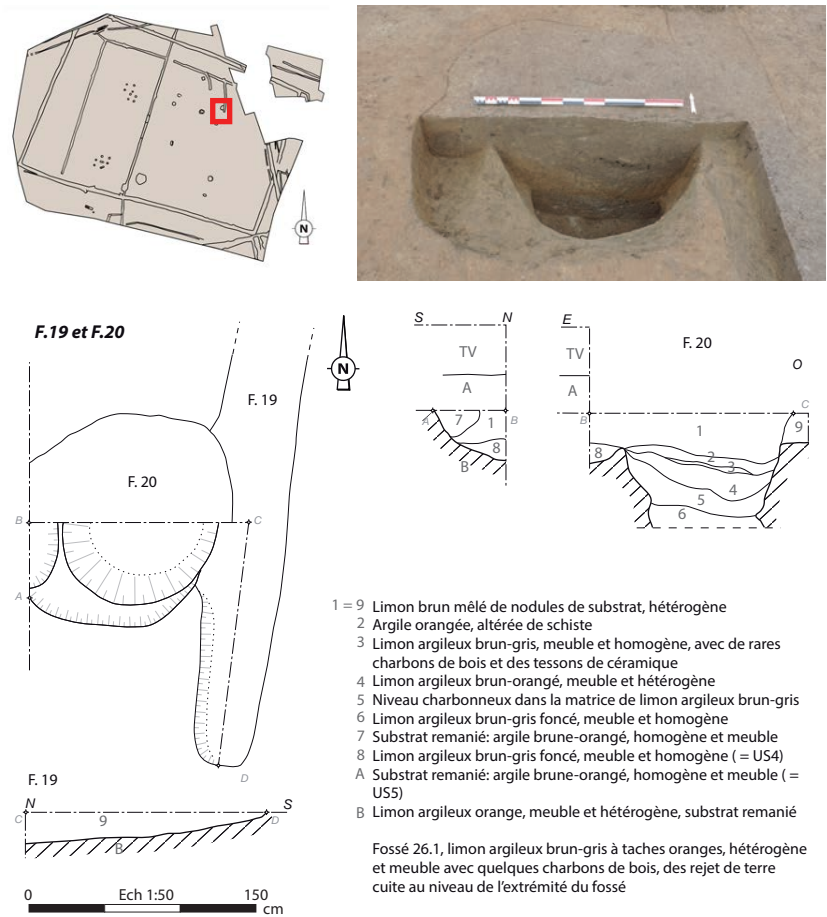


Fig. 23 La fosse F20 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

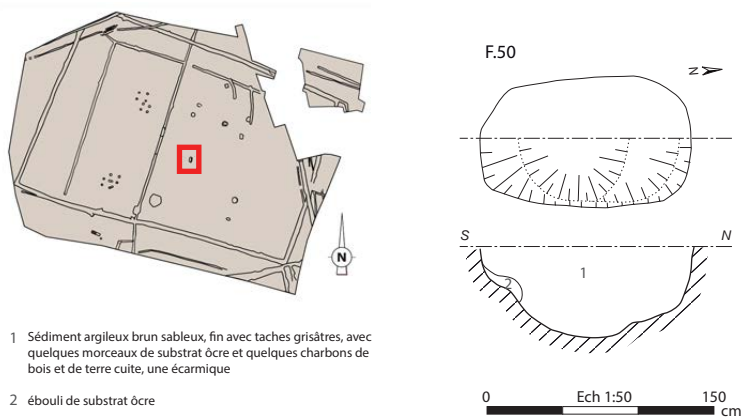


Fig. 24 La fosse F50 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)



constitué de limon sableux brun gris avec quelques poches d'argile orange. Deux tessons de céramique attribuable à la protohistoire au sens large ont été découverts dans son comblement.

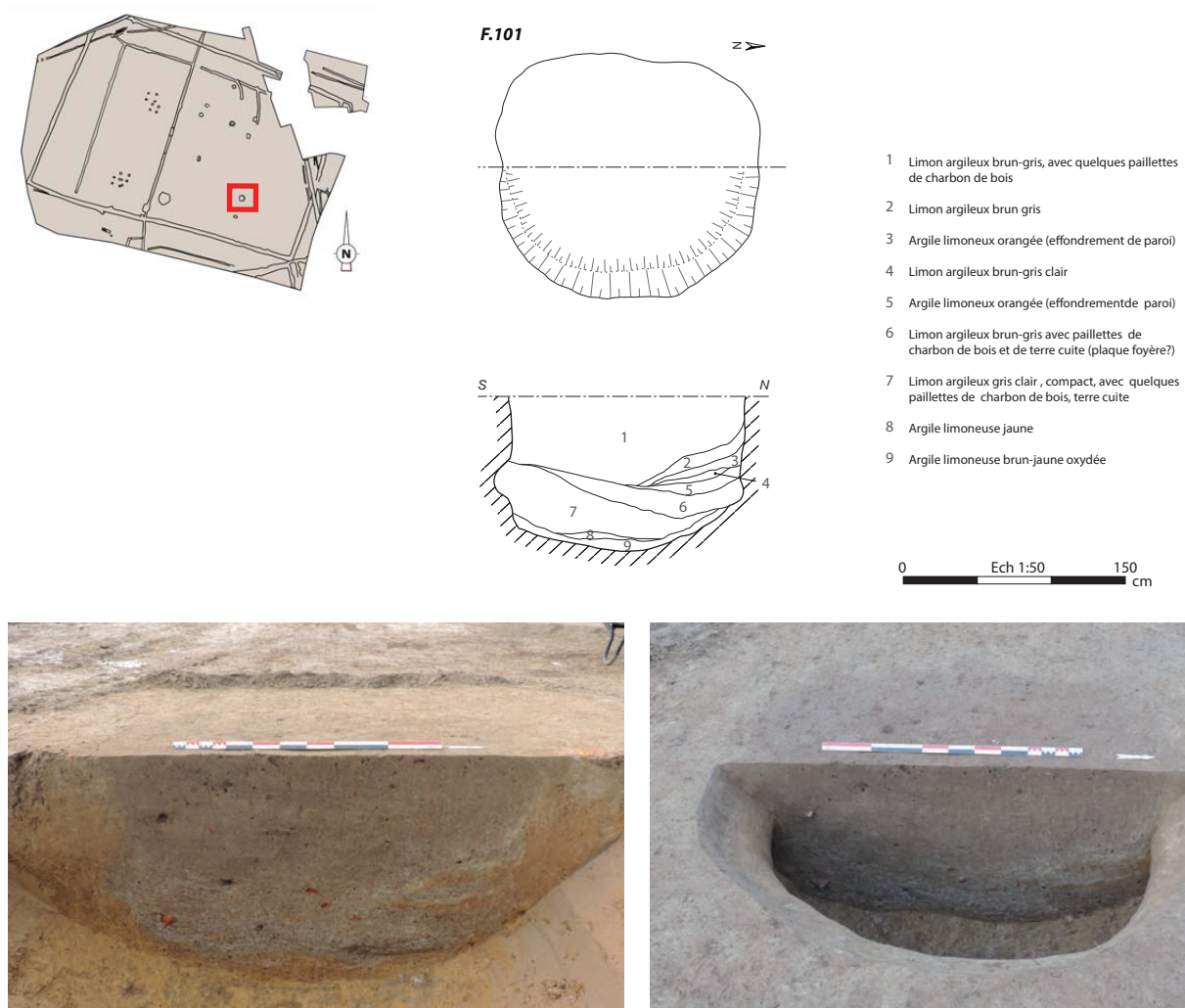


Fig. 25 vues de la fosse F101 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.4.7 La fosse F101

La fosse F101 dessine un plan circulaire régulier de 1,74 sur 1,64 m (Fig. 25). Le sondage manuel réalisé dans sa moitié est révèle une structure conservée sur 1,04 m de profondeur sous le niveau de décapage. Ses bords verticaux partent légèrement en sape au niveau du fond et son fond est plat. Le comblement de la structure est constitué d'une succession de neuf couches constituées d'une part de limons argilo-sableux brun gris lessivé et compact et d'autre part de niveaux argileux orangé (effondrement de parois). Quelques fragments de plaques foyères proviennent de l'US 6.

2.2.4.8 La fosse F151

La fosse F151 dessine un plan circulaire régulier d'environ 1 m de diamètre (Fig. 26). Le sondage mécanique réalisé dans sa moitié sud révèle une structure conservée sur 1,15 m de profondeur sous le niveau de décapage. Son fond est plat et ses bords sont verticaux, avec à l'ouest, un méplat indiquant un possible recreusement de la structure. Le comblement de la structure est constitué d'une succession de 3 couches constituées d'une part de limons argilo-sableux gris lessivé et compact et à sa base, un niveau d'argile orange (substrat remanié). Les deux tessons de céramique découverts dans l'US 1 sont ubiquistes et ne permettent pas de dater son comblement final. Notons également la présence d'un fragment de plaque foyère dans l'US 3. Cette fosse recoupe le comblement du fossé F8.

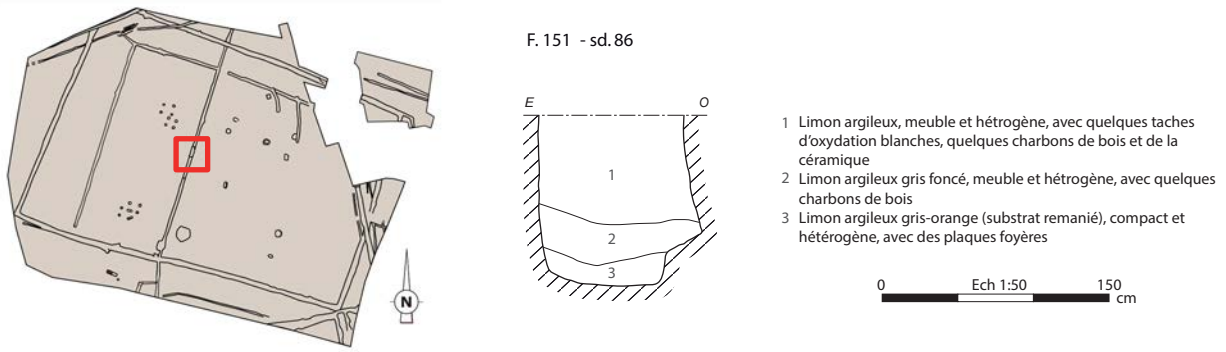


Fig. 26 vues de la fosse F151 (DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.4.9 La fosse F152

La fosse F152 dessine un plan circulaire régulier d'environ 0,7 m de diamètre (Fig. 27). Le sondage mécanique réalisé dans sa moitié sud révèle un creusement régulier de petit module conservé sur 0,5 m de profondeur sous le niveau de décapage. Ses bords sont verticaux et son fond est plat. Le comblement de la structure est constitué d'un limon argileux brun gris incluant quelques charbons de bois. Le sondage 68 indique que son creusement recoupe le comblement du fossé F8.

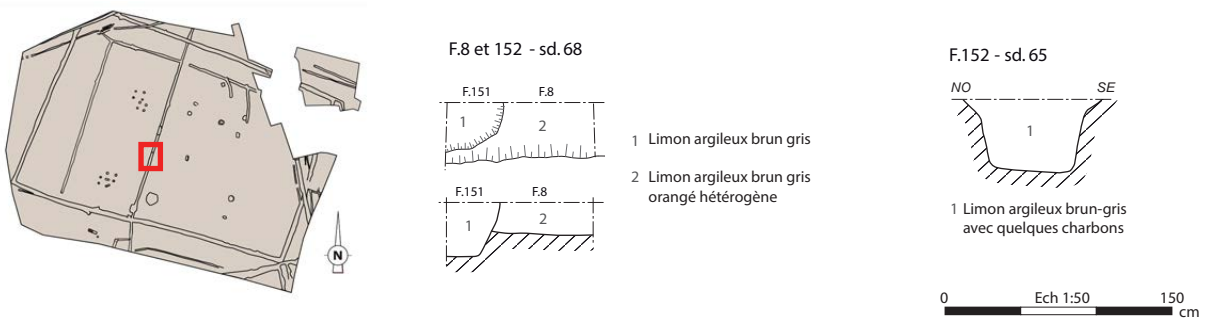


Fig. 27 La fosse F152 (DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.4.10 La fosse F100

La fosse F100 dessine un plan ovale de 1,02 sur 0,62 m (Fig. 28). Le sondage manuel réalisé lors du diagnostic dans sa moitié sud révèle une structure conservée sur 0,17 m de profondeur sous le niveau de décapage. Son creusement régulier montre un profil en cuvette et un comblement unique constitué de limon argileux brun tacheté de quelques poches d'argile orange.

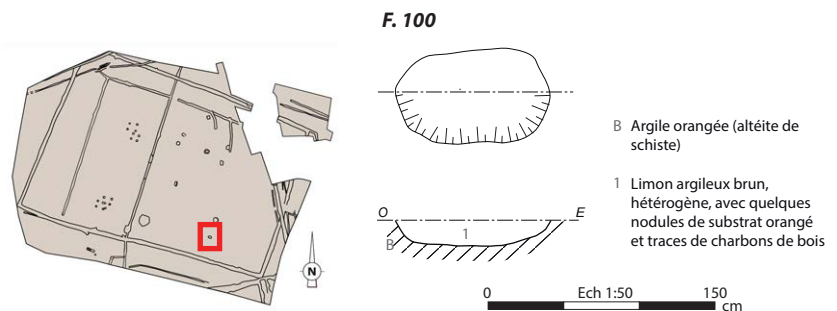


Fig. 28 La fosse F100 (DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.4.11 Synthèse sur les fosses

Si l'on excepte la fosse F92 qui pourrait, au vu de la nature argileuse de son comblement, correspondre à un puisard, la fonction des autres fosses découvertes reste difficile à appréhender.

Elles ne présentent aucun aménagement particulier pouvant préciser leur fonction première. La réutilisation en fosse dépotoir est probable pour le fait 27 qui a livré de nombreux rejets domestiques et plusieurs témoins d'une activité de métallurgie du fer.

2.2.5 Un puits

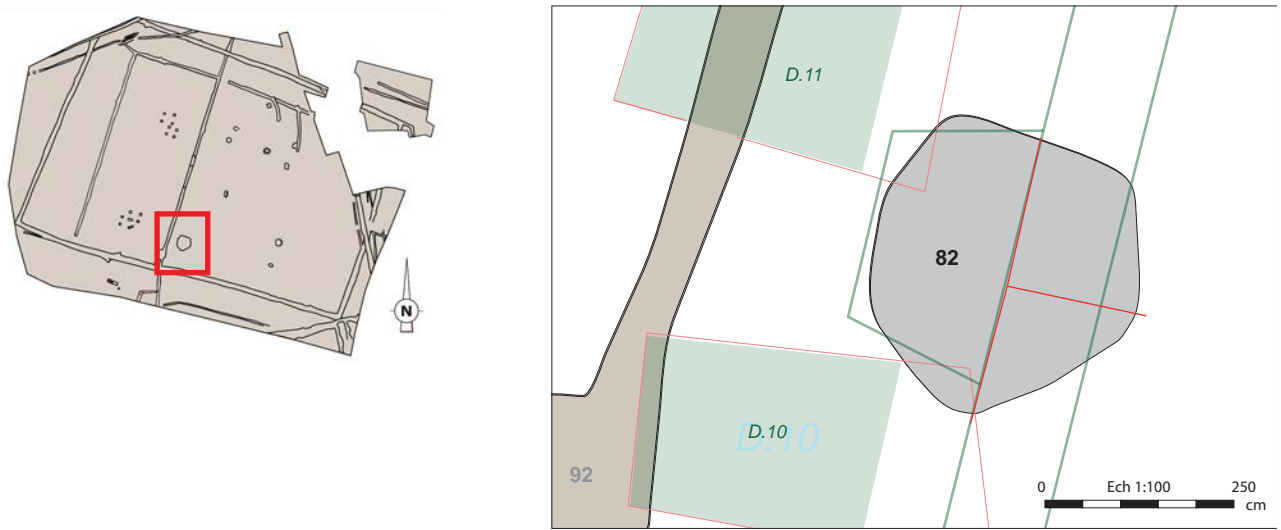
Un puits (F82) a été mis au jour en bordure sud de la surface enclose, à proximité et au nord-est de la jonction entre le fossé d'enclos F2 et le fossé F8. En surface de décapage, cette structure est apparue sous la forme d'une vaste anomalie circulaire d'environ 3,5 m de diamètre. Un premier sondage manuel a été effectué au niveau de son quart nord-est jusqu'à une profondeur de 1 m, puis dans un second temps, le sondage a été poursuivi à la mini-pelle et élargi à toute la moitié est de la structure. Le sondage a été interrompu à une profondeur de 3,7 m sous le niveau de décapage, profondeur correspondant au déploiement maximal du bras de l'engin. La coupe a quant à elle été relevée jusqu'à une profondeur de 2 m. A partir de cette cote et jusqu'au fond du sondage, la coupe a été relevée à distance pour des raisons de sécurité. Un enregistrement photographique régulier a été effectué tout du long de l'exploration du puits (Fig. 29).

Fig. 29 Illustrations photographique de l'exploration du puits F82
(© Equipe de fouille, Inrap)

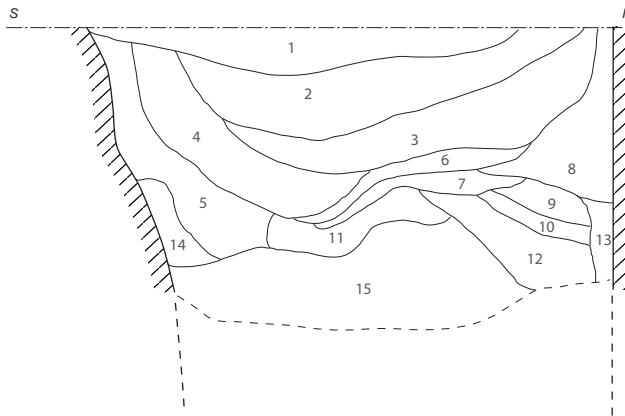


Dans sa partie supérieure, le puits montre un profil en entonnoir, avec des bords obliques à verticaux peu réguliers jusqu'à une profondeur de 3,5 m. Ce profil peut s'expliquer par la nature instable du substrat géologique de surface. A partir de 3,5 m sous la surface décapée, à partir de l'apparition d'un substrat plus sain et compact, le conduit du puits a pu être observé. Au niveau de l'arrêt du sondage (3,7 m de profondeur), la section est circulaire et mesure 1,3 m de diamètre. A cette profondeur, on note l'absence d'eau. L'analyse de la stratigraphie des deux premiers mètres du puits permet d'entrevoir les processus de comblement liés à son abandon (Fig. 30). Depuis le niveau d'arrêt du sondage jusqu'à la surface de décapage, nous avons observé 3 principales grandes phases de comblement.

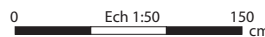
Fig. 30 Le puits F82
 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)



F.82 - Puits



- | | | | |
|---|--|--|---|
| <p>1 Limon brun, assez homogène et meuble, avec inclusions de charbon de bois</p> <p>2 Niveau charbonneux, hétérogène et meuble, avec inclusions de fragments de plaques foyères, nodules de limon jaune-orange-beige et des cailloux de quartz rubéfiés</p> <p>3 Limon gris, assez homogène et compact, avec inclusions de charbon de bois et de nodules orangés graveleux</p> | <p>4 Limon gris, assez homogène et compact, inclusions de charbon de bois et de nodules d'argile blanche plastique</p> <p>5 Limon jaune-orangée, homogène assez compact, traces de charbon de bois</p> <p>6 Mélange de plusieurs limons oranges, beiges, jaunes; avec présence de charbon de bois</p> <p>7 Fragments de plaques foyères mêlés à du charbons de bois et différents limons orangés, jaunes et gris</p> | <p>8 Limon «marbré» beige orangé, homogène et assez compact</p> <p>9 Limon brun clair, homogène et assez compact</p> <p>10 Limon gris, légèrement cendré, quelques fragments de plaques foyères, légèrement plastique</p> <p>11 Limon jaune orangé, homogène, graveleux (cailloux de quartz)</p> | <p>12 Mélange de fragments de plaques foyères, cailloux de quartz rubéfiés, limon oxydé, charbon de bois, très hétérogène</p> <p>13 Limon mêlé de la grave de couleur jaunâtre (effondrement de paroi)</p> <p>14 Limon mêlé de la grave de couleur jaunâtre (effondrement de paroi)</p> <p>15 Limon gris-vert, assez homogène et meuble, texture plastique, avec inclusions de nodules de limon jaunâtre, traces de charbon de bois</p> |
|---|--|--|---|



Phase 1 : Il s'agit d'un niveau hétérogène (US 16) composé d'un limon argileux gris incluant quelques galets de quartz venant combler le boyau du puits. Il a été observé sur une épaisseur de 0,7 m depuis le niveau d'arrêt du sondage. La nature du sédiment et l'homogénéité du remplissage indiquerait un rebouchage rapide de cette partie du puits, peut-être liée à l'effondrement d'une partie des parois supérieures de l'excavation. Ce niveau n'a pas livré de mobilier.

Phase 2 : Cette phase, qui vient sceller le bouchon du puits, montre une succession de niveaux plus ou moins organiques (US 4 à 15).

On observe un phénomène de tassement qui affecte certaines de ces couches (US 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12). Ce phénomène est lié au tassement du bouchon qui a entraîné une déformation des couches sus-jacentes. On observe une succession de couches correspondant à des rejets de foyer (niveaux cendreaux et/ou charbonneux contenant des fragments de plaques foyères, US 7, 10 et 12) intercalées entre des niveaux stériles, sans doute issus de l'érosion des sols périphériques (US 8, 9 et 11). Notons que ces niveaux sont à plusieurs reprises intercalés avec des apports de matériaux plus naturels provenant de l'altération et/ou de l'éboulement des parois du creusement supérieur (US 8, 13 et 14). Cette succession de couches indiquerait l'utilisation de la dépression du puits déjà en partie comblé comme poubelle (vidanges de fours, rejet de céramique).

Phase 3 : Le comblement final du puits correspond au colmatage de la dépression résultant du tassement des couches sous-jacentes (US 1 à 3). Ce colmatage semble s'être effectué en trois étapes. L'US 3 est constituée de limon gris comprenant quelques nodules d'argile orange et des charbons de bois. Le pendage de cette couche vers le sud pourrait indiquer un premier colmatage par apport de sédiments issus de l'érosion naturelle des sols périphériques. L'US 2 sus-jacente indique également un pendage vers le sud. Elle correspond à un niveau hétérogène très charbonneux qui a livré de la céramique et des fragments de plaques foyères (niveau de rejet ou plus probablement niveau issu de l'érosion des sols gaulois après abandon du site). Enfin l'US 1 correspond au colmatage final du puits après les tassages successifs des comblements précédents. Il est constitué de limon brun assez homogène incluant quelques charbons de bois et n'a pas livré de mobilier. Le comblement du puits a livré un total de vingt-six tessons de céramique. Parmi ces restes, un récipient fin tourné et orné d'un cordon fin sur l'épaule provient de l'US 2. Il est daté de la fin du II^e à la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

Les US 7, 10 et 12, et dans une moindre mesure l'US 2, ont livré un nombre important de fragments de plaques foyères. Seuls dix-huit fragments ont été ramassés en raison des difficultés de prélèvement rencontrées : les plaques foyères étaient le plus souvent fissurées et se désintégraient lors du prélèvement, probable conséquence de la pression exercée par le tassement des sédiments.

La présence de plusieurs rejets volontaires de plaques foyères et de vidange de foyer dans le comblement de la phase 2 du puits sont des indices précieux qui permettent d'entrevoir la nature domestique de l'occupation de l'enclos. Ces niveaux indiqueraient que le puits, déjà hors d'usage et en grande partie colmaté, a pu servir de fosse dépotoir après son abandon. L'occupation du site aurait donc perduré après l'abandon du puits. L'état d'arasement du site ne nous a pas permis de mettre au jour des aménagements associés à ce puits.

2.2.6 Les aménagements externes

2.2.6.1 Une structure de combustion

L'unique structure de combustion découverte (F 89) se situe en extérieur de l'enclos, au sud du fossé F2. Il s'agit d'une fosse rectangulaire au

creusement régulier de 2,74 m de long sur 0,75 m de large, conservée sur une profondeur de 0,3 m sous le niveau de décapage (Fig. 31). Son orientation, ONO/ESE, est proche de l'orientation suivie par le fossé d'enclos F2, distant de seulement 5 m. Le creusement est régulier, il présente des bords quasi-verticaux et un fond plat. Sur toute la partie ouest de la structure, on observe une faible rubéfaction sur le fond et sur les parois. Cette rubéfaction paraît peu importante au regard de la taille de la structure, indiquant sans doute une utilisation ponctuelle de cette structure, à moins qu'un curage effectué peu de temps avant son abandon n'ait fait disparaître une partie des stigmates de chauffe. Son comblement, unique et très peu charbonneux, semble indiquer un nettoyage de l'aire de chauffe avant son abandon définitif. Il est constitué de limon brun gris beige comportant quelques poches de substrat jaune et quelques rares charbons de bois. Les trois tessons de céramique découverts indiquent une datation pour le comblement de F 89 à la Protohistoire au sens large.

La morphologie de cette structure de chauffe, peu commune sur les sites de la fin de l'âge du Fer, ne nous renseigne guère sur sa fonction initiale. De même, et à défaut de niveau de fonctionnement conservé dans F 89, aucune analyse anthracologique n'a pu être effectuée. L'existence d'un aménagement lié à cette structure de chauffe est envisagée au regard de la découverte, à 1 m au sud-est, d'un trou de poteau (F 91). Il est de plan circulaire et mesure 0,45 m de diamètre. Son fond est plat. Au vu de l'état d'arasement de ce trou de poteau (profondeur conservée de 0,06 m), il est possible que d'autres creusements existaient. Si c'était le cas, ces derniers ne se sont pas conservés.

L'état d'arasement du site pourrait expliquer la faible représentativité des structures de chauffe sur le site de *la Brosse*. Cette sous-représentativité des structures de chauffe est toutefois à pondérer au regard des nombreux rejets de plaques foyères présents dans le comblement de certaines structures, comme dans le puits (F.82) ou dans les fossés d'enclos (F2, F5 et F135).

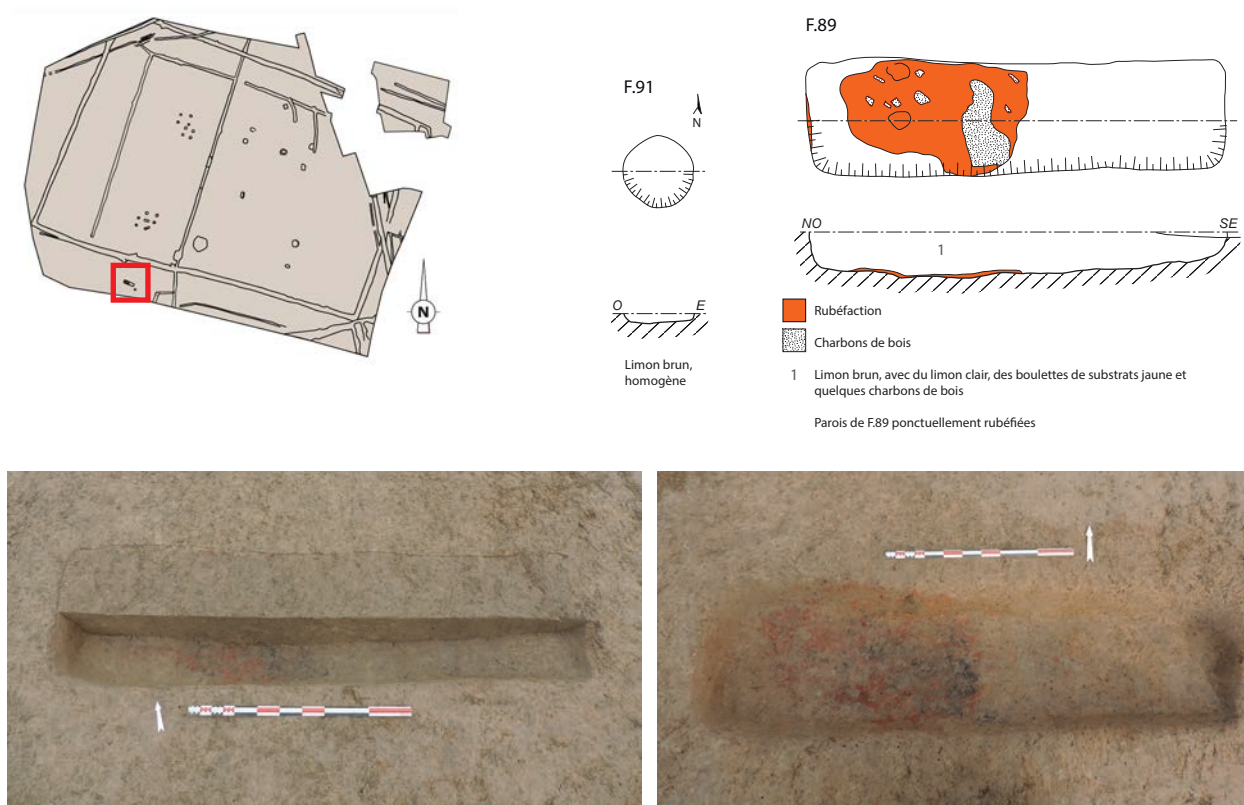
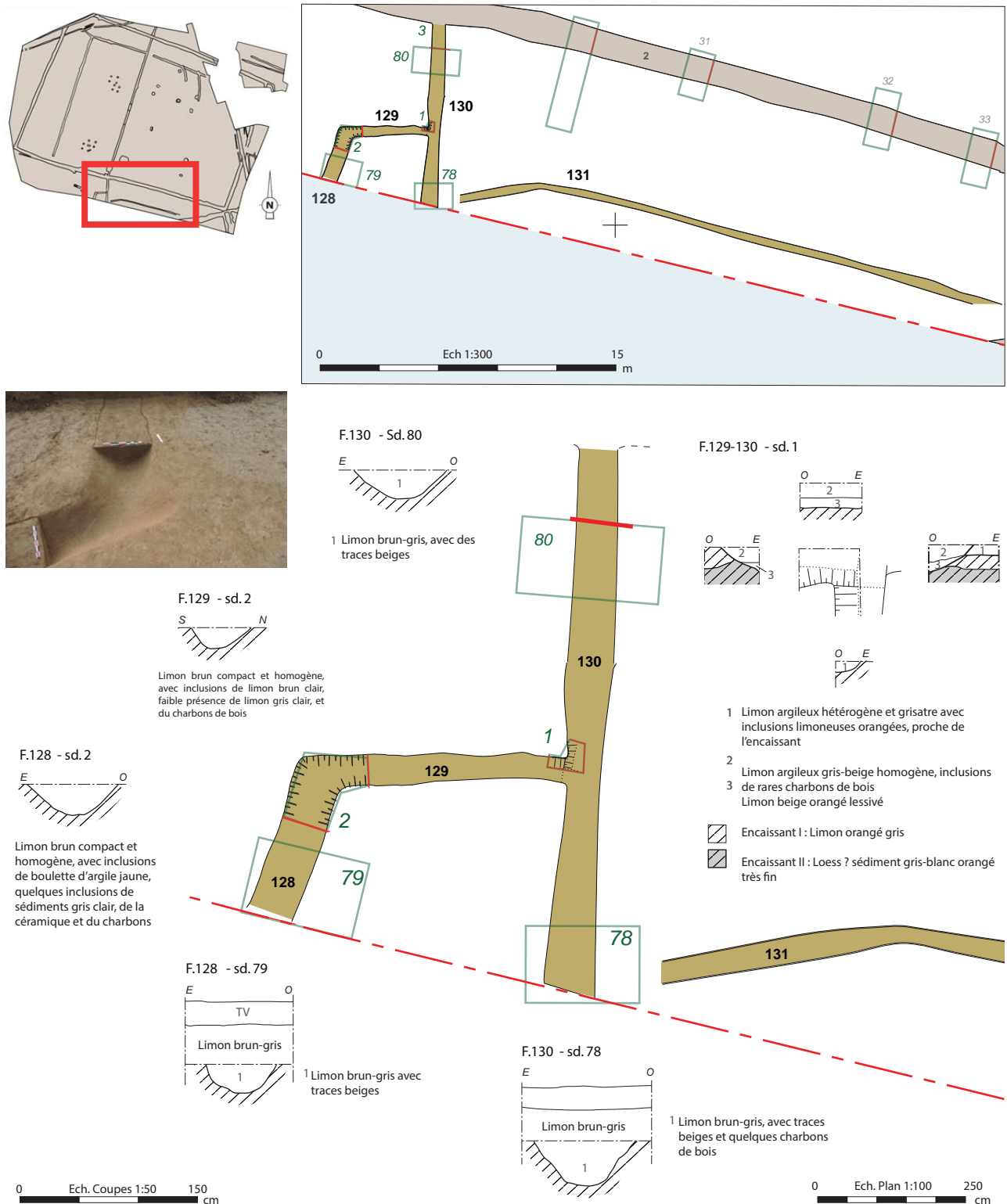


Fig. 31 La structure de combustion F89 et le trou de poteau F 91 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.6.2 Le fossé F130

Le fossé F130 est orienté selon un axe N/S (Fig. 32). Il a été observé sur une longueur de 10 m. Il se situe dans l'alignement de F8 sans toutefois adopter la même direction. Au nord, il se raccorde au fossé d'enclos F2, et au sud il se poursuit hors emprise de fouille. Au total, deux sondages mécaniques ont été réalisés (sondages 78 et 80) ainsi que deux sondages manuels, le premier au niveau de sa jonction avec F129 (sondage 1) et le second au niveau de sa jonction avec le fossé d'enclos F2 (sondage 3). Sa largeur à l'ouverture varie entre 0,78 et 0,86 m et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,25 m et 0,38 m.

Fig. 32 Les fossés F128, F129, F130 et F131
 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)



Le fossé F130 montre un profil variable, dessinant une cuvette au niveau du sondage 80 et présentant un fond plat et des bords évasés au niveau du sondage 78. Son comblement est constitué de limon argileux brun gris incluant quelques poches de limon blanchâtre lessivé.

Le profil longitudinal du fond de F130 présente un léger pendage vers le sud.

Le sondage 1 indique que le comblement de F130 s'est produit alors que le fossé F128/F129 était déjà rebouché. Le sondage 3 quant à lui indique un fonctionnement synchrone du fossé d'enclos F2 avec le fossé F130. Ce dernier peut être interpréter comme un exutoire par lequel l'eau drainée par le fossé d'enclos s'écoulait vers le sud.

2.2.6.3 Le fossé F128/F129

Les fossés F128 et F129 se situent au sud de l'emprise de fouille (Fig. 32). Ils forment un coude proche de l'angle droit. Bien que portant des numéros distincts, ces deux fossés participent de la même entité archéologique.

Le fossé F128 est orienté N/S et a été observé sur un peu plus de 2 m de long. Il se poursuit hors emprise vers le sud. Le fossé F129 est quant à lui orienté E/O et a été observé en intégralité sur une longueur de 4,5 m. Il est perpendiculaire à F130. Un sondage mécanique a été réalisé le long de la berme sud du décapage (sondage 79), ainsi que deux sondages manuels, le premier au niveau de l'angle formé par F128 et F129 (sondage 2), et le second au niveau de la jonction de F129 avec le fossé F130 (sondage 1). La largeur à l'ouverture de ces deux fossés varie entre à 0,5 et 0,76 m, et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est comprise entre 0,18 et 0,24 m.

Ces deux fossés présentent un profil en cuvette et un comblement unique constitué de limon argileux brun moyen incluant quelques poches de limon beige lessivé.

Au niveau du sondage 2, on observe que le comblement de F129 est antérieur à celui de F130.

2.2.6.4 Le fossé F131

Le fossé F131 se situe au sud de l'emprise de fouille (Fig. 32). Il est parallèle au fossé d'enclos F2 avec lequel il est distant de 7 m environ. Il a été suivi par intermittence sur une longueur de 25 m environ, ce qui s'explique par un état d'arasement important ; en effet, il est conservé au maximum sur 4 cm de profondeur. Sa largeur varie de 0,2 à 0,5 m, et son comblement est constitué de limon argileux brun gris lessivé.

2.2.6.5 Le fossé F7

Le fossé F7, observé sur une longueur de 4 m, est orienté selon un axe SSO/NNE (Fig. 33). Il se situe dans le prolongement de F8 avec lequel il est parfaitement aligné. Au nord, il se poursuit hors emprise de fouille. Les données du diagnostic permettent de restituer une longueur minimale de 13 m pour ce fossé. Au total, deux sondages mécaniques ont été réalisés (sondages 62 et D15) ainsi qu'un sondage manuel au niveau de sa jonction avec le fossé d'enclos F5 (sondage 84). Sa largeur à l'ouverture varie entre à 0,62 et 0,82 m, et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est d'environ 0,25 m. Il apparaît à une profondeur de 0,45 m sous le niveau de sol actuel. Son fond est plat et ses bords sont obliques. Son comblement est constitué de limon argileux brun gris. Le profil longitudinal du fond de F7 présente un léger pendage vers le sud.

Le sondage 84 a permis de mettre en évidence une remontée dans le profil longitudinal du fossé avant sa jonction avec le fossé d'enclos F5, ce qui indiquerait que son creusement a été effectué à un moment où le fossé d'enclos était encore en usage.

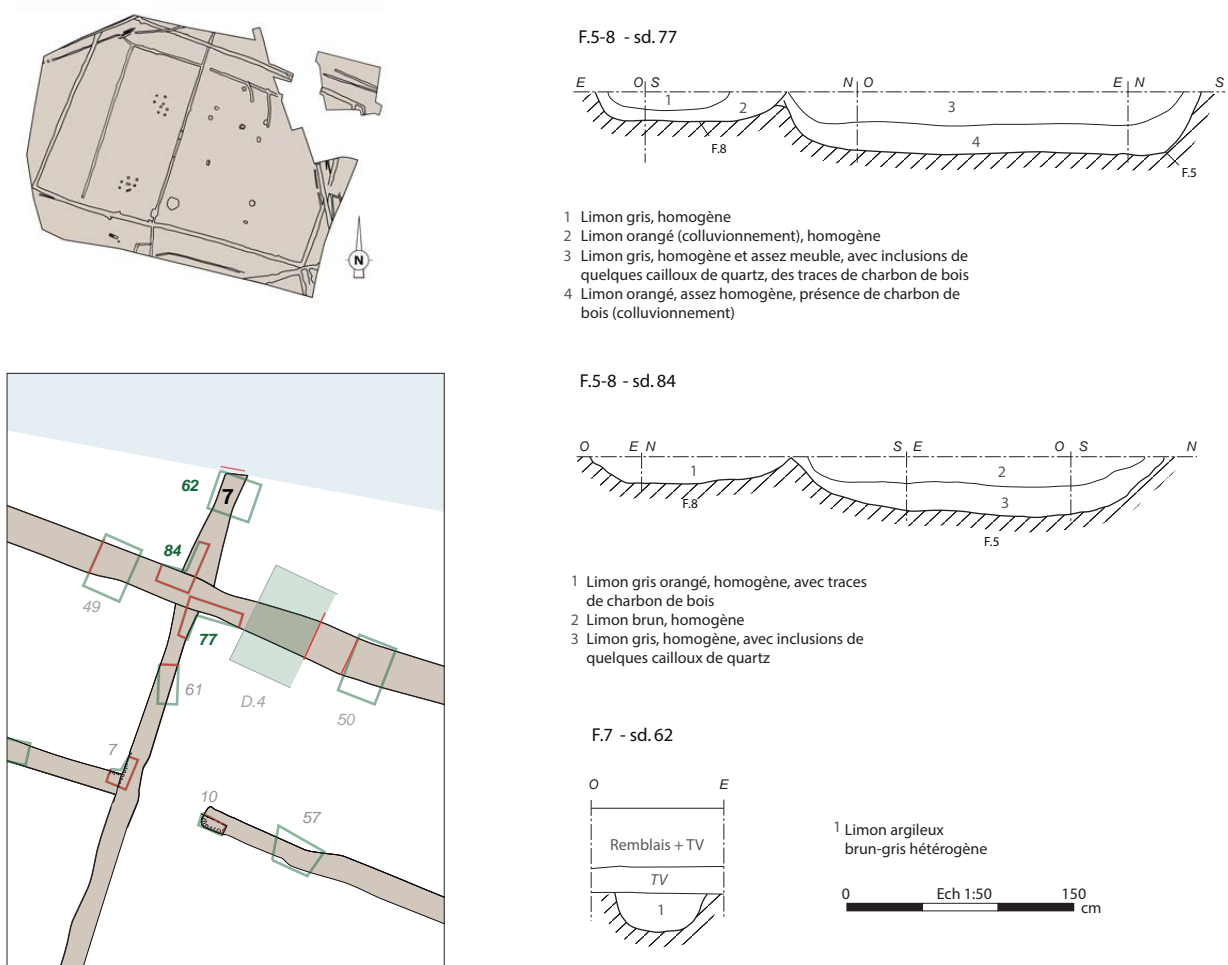


Fig. 33 Le fossé F7 (DAO : E. Collado, Inrap)

2.2.6.6 Les fossés F120 et F121

Les fossés F120 et F121 participent de la même entité archéologique. Ils forment un angle. Le pendant orienté ONO/ENE (F120), long de 3 m, se situe dans l'alignement du fossé d'enclos F.118, et le pendant orienté N/S (F121), reconnu sur 3 m de long, se poursuit sous la banquette de la haie (Fig. 34). Un sondage manuel a été effectué à sa jonction avec l'angle du fossé d'enclos (sondage 75), et un sondage mécanique a été effectué dans la berme de la banquette de la haie (sondage 76). Sa largeur à l'ouverture est d'environ 0,8 m et sa profondeur conservée sous le niveau de décapage est de 0,22 m.

Le fossé F121 présente un fond presque plat et des bords évasés. De nombreuses racines, liées à la proximité de la haie ne permettent pas une lecture aisée de la coupe ; son comblement est constitué de limon brun beige avec quelques poches de limon blanchâtre. Le sondage réalisé à l'intersection de F118/119 et F120 ne montre pas de différence entre les complements de ces deux fossés, pouvant indiquer leur fonctionnement synchrone.

2.2.6.7 Le fossé F122

Le fossé F122 est orienté selon un axe ONO/ESE (Fig. 34). Il a été observé sur une longueur de 17,5 m. Il diverge très légèrement du fossé d'enclos F118, duquel il est distant de 6 m à l'ouest et de 4,5 m à l'est. Deux sondages mécaniques ont été réalisés (sondages 42 et 44), ainsi qu'un sondage manuel au niveau de son extrémité ouest (sondage 36). Il est très arasé ; sa largeur à l'ouverture varie entre 0,35 et 0,65 m, et sa

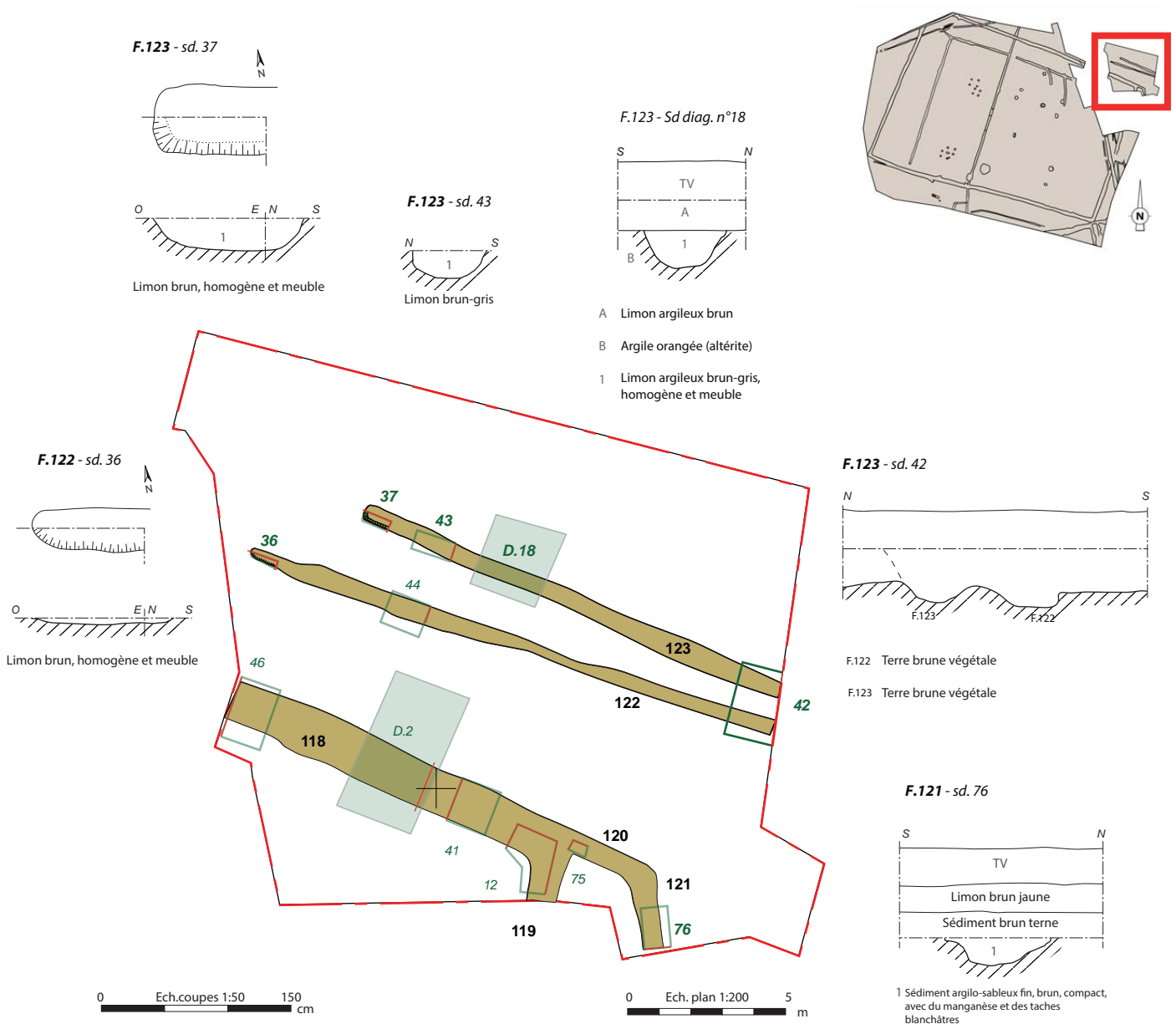


Fig. 34 Les fossés F120, F121, F122 et F123
(DAO : E. Collado, Inrap)

profondeur conservée sous le niveau de décapage est de 0,12 m à l'est et seulement 0,06 m au niveau de son extrémité.

Le fossé F122 présente un profil en cuvette peu régulière et son comblement est constitué de limon argileux brun moyen.

Le profil longitudinal du fond de F122 présente un pendage vers l'est de 4,1 %.

Au vu des orientations légèrement divergentes de F122 et de F123 et de leur proximité, on peut émettre l'hypothèse que ces deux fossés ne sont pas contemporains. Toutefois, aucun indice ne permet de trancher sur leur chronologie relative. Les interruptions de ces deux fossés à l'ouest pourraient être une piste pour situer l'entrée de l'enclos sous la haie, au niveau de la bande qui n'a pas pu être décapée.

2.2.6.8 Le fossé F123

Le fossé F123 est orienté selon un axe ONO/ESE et a été observé sur une longueur de 14 m (Fig. 34). Il est strictement parallèle au fossé d'enclos F118 avec lequel il est distant de 7 m. Trois sondages mécaniques ont été réalisés (sondages 42, 43 et D16), ainsi qu'un sondage manuel au niveau de son extrémité ouest (sondage 37). Sa largeur à l'ouverture est de 0,6 m et sa

profondeur conservée sous le niveau de décapage est d'environ 0,2 m. Le fossé F123 présente des bords plus ou moins évasés et un fond presque plat. Son comblement est constitué de limon argileux brun gris. Le profil longitudinal du fond de F123 présente un léger pendage vers l'est de 2,6 %.

Au vu des orientations légèrement divergentes de F122 et de F123 et de leur proximité, on peut émettre l'hypothèse que ces deux fossés ne sont pas contemporains. Toutefois, aucun indice ne permet de trancher sur leur chronologie relative. Les interruptions de ces deux fossés à l'ouest pourraient être une piste pour situer l'entrée de l'enclos sous la haie, au niveau de la bande qui n'a pas pu être décapée.

2.2.6.9 Les fossés de parcellaire repérés lors du diagnostic

Le fossé D est orienté selon un axe SSO/NNE (Fig. 35). Il a été reconnu sur 8 m de longueur, parallèlement au côté oriental de l'enclos, dont il est distant de 37 m. L'extrémité nord du fossé a été observée dans la tranchée de diagnostic. Cette interruption se situe dans l'alignement du fossé nord de l'enclos. Il est de petit module (0,4 m de large) et n'a pas été sondé. Il pourrait marquer la limite orientale d'une petite parcelle de 2000 m² environ, se développant à l'est de l'enclos.

En surface de décapage de ce fossé, du mobilier céramique protohistorique et antique a été ramassé.

Le fossé A est orienté ONO/ESE (Fig. 35). Il se situe dans le prolongement du fossé sud de l'enclos avec lequel il est aligné. Il se développe jusqu'en limite est de l'emprise du diagnostic, soit sur une longueur d'environ 170 m. Sa largeur oscille d'est en ouest de 0,5 m à 1 m. La possible jonction du fossé A sur l'angle sud-est de l'enclos n'a pas pu être observée en raison du croisement, à cet endroit précis, de plusieurs fossés de parcellaire contemporain. Ce fossé pourrait constituer la limite méridionale de l'occupation gauloise. Au sud de son tracé, aucun vestige ancien n'a été identifié lors du diagnostic.

Les fossés B et C sont orientés ONO/ESE et sont espacés l'un de l'autre de 5 m (Fig. 35). Ces deux fossés n'ont pas été observés sur l'emprise de la fouille, indiquant leur interruption avant le fossé d'enclos F135. Ils se développent vers l'est sur une longueur d'environ 100 m. Ces deux fossés pourraient fonctionner avec le fossé E qui leur est perpendiculaire. Le fossé B est large de 0,8 m pour une profondeur conservée de 0,4 m. Son profil montre un fond plat et des bords évasés. Le fossé C est large de 0,9 m pour une profondeur conservée de 0,36 m. Son profil dessine une cuvette régulière. Le comblement de ces deux fossés est marqué par une forte hydromorphie, avec de nombreuses taches d'oxydation. Il pourrait s'agir de deux fossés bordiers situés de part et d'autre d'un chemin.

Le Fossé F (F6) diverge dans son orientation des fossés associés à l'occupation datée de la fin du second âge du fer. Il est orienté E/O, proche des orientations du parcellaire moderne et contemporain (Fig. 35). Un sondage a été effectué pendant le diagnostic (sondage D16). Sa largeur à l'ouverture est de 0,55 m, sa profondeur conservée est de 0,3 m, et son profil est en cuvette. Son comblement est constitué par un limon argileux brun gris lessivé. Les observations de surface effectuées au cours de la fouille indiquent que ce fossé, nommé F6, coupe le fossé d'enclos F5 entre les sondages 47 et 48. Un tessou de céramique *terra nigra* (I^{er} siècle ou première moitié du II^e siècle de notre ère) a été récolté dans son comblement lors de la réalisation du sondage au cours du diagnostic, confirmant la postériorité de son comblement par rapport à l'occupation gauloise.

Notons pour finir que d'autres fossés protohistoriques ont été repérés au

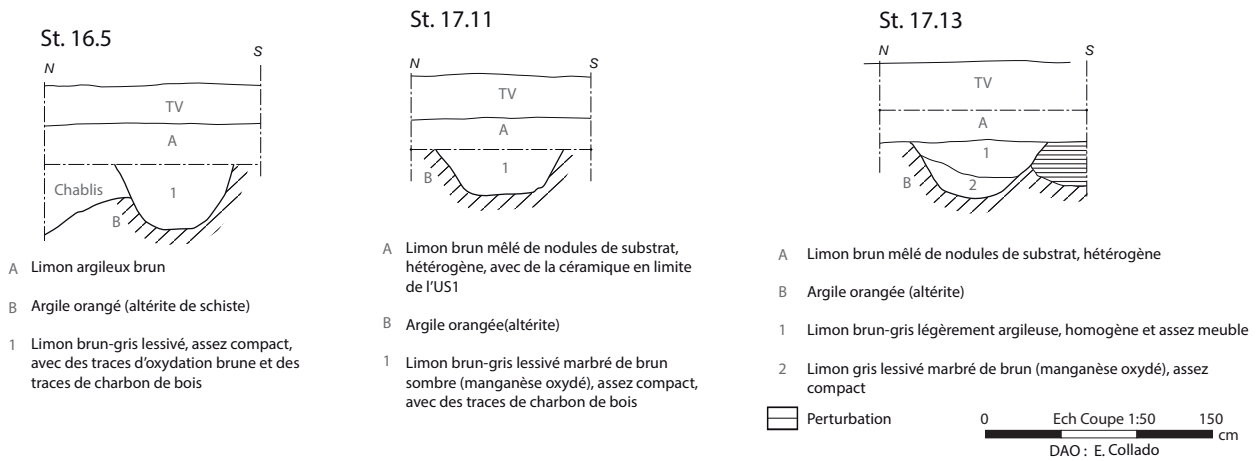
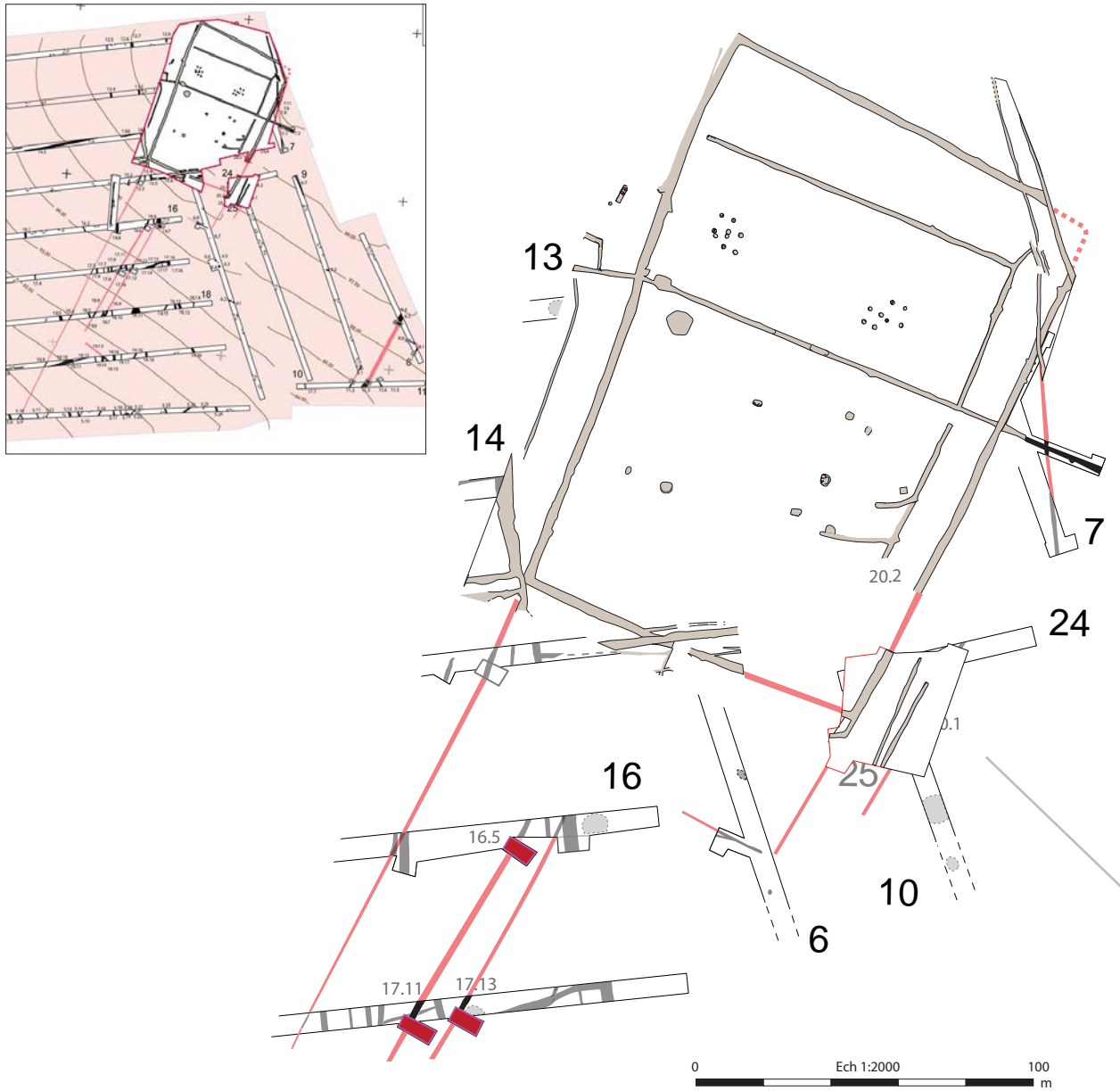


Fig. 35 Les fossés de parcelaire mis en évidence pendant le diagnostic (© équipe du diagnostic, DAO : E. Collado, Inrap)

nord-est de l'emprise du diagnostic. Il s'agit d'un ensemble de cinq fossés, renumérotés pour ce rapport de G à K. Ils sont distants de 130 m de l'angle NE de l'enclos (Fig. 2, Bourne 2015).

2.2.6.10 Synthèse sur le parcellaire

Le parcellaire associé mis en évidence au diagnostic et à la fouille s'inscrit majoritairement dans les mêmes orientations que celles suivies par l'enclos, à savoir ONO/ESE et NENSOS (Fig. 32), et se développe à l'est de celui-ci. Il diffère clairement du parcellaire moderne et contemporain qui s'organise selon les points cardinaux. Les sondages mécaniques réalisés montrent une certaine homogénéité de creusement et de comblement pour ces fossés. En raison des limites imparties à la fouille, il est difficile d'évaluer quel a pu être le territoire exploité par les occupants de l'enclos de *la Brosse*.

Outre le fait que les fossés de parcellaire mis au jour respectent parfaitement les orientations du tracé de l'enclos, le sondage manuel effectué au niveau de la jonction entre l'angle nord-est de l'enclos et le fossé F120 (sondage 75) a permis d'établir leur contemporanéité.

2.3 Le mobilier

2.3.1 Le mobilier céramique (H. DELNEF)

avec la collaboration de Denis Delafoy (saisie tableau, comptage, collage, mise au propre des dessins)

L'ensemble céramique découvert lors de la fouille de Saint-Grégoire comptabilise 576 tessons pour 51 individus au minimum. Le mobilier du diagnostic a également été examiné lors de l'étude, mais ne figure pas dans le tableau d'inventaire et de comptage annexé à cette étude. En cas de dispersion d'un même individu entre différents sondages, celui-ci n'y a été compté qu'une seule fois. Les numéros attribués aux vases dans le texte et le tableau se réfèrent à ceux figurant sur les dessins.

2.3.1.1 Méthodologie

La céramique est décomptée en nombre de restes et en nombre minimum d'individu (N.M.I.). Celui-ci est estimé selon les bords et est pondéré par la présence de tessons décorés et de fonds si ceux-ci sont nettement différents par leur pâte ou leur facture (Protocole Beuvray 1998).

Les récipients étudiés se partagent entre un montage manuel avec une cuisson réductrice en mode B et B' (Vaginay, Guichard 1988 : 48) et un façonnage complet ou partiel au tour. En effet, un montage mixte est visible chez certains individus, dans lequel le tour n'intervient que lors de la phase de finition, souvent au niveau de la partie supérieure du vase. Cependant, ces techniques ne sont décelables que si les fragments sont bien conservés. Aussi, pour certains, le type de montage n'est que supposé. Parmi ces grandes classes techniques, deux catégories qualitatives sont également discernées. La qualité de la pâte est déterminée selon l'épaisseur de la paroi, la nature des constituants de l'argile et des dégraissants et le soin apporté à la finition. Ainsi, la céramique fine est caractérisée par une pâte lissée, soignée tandis que la céramique commune ou grossière se distingue par une pâte à dégraissant visible et pas ou peu de lissage.

La terre-cuite, représentée essentiellement par des plaques foyères, a également fait l'objet d'un comptage par nombre de restes. Celui-ci figure dans le tableau d'inventaire du mobilier céramique protohistorique.

2.3.1.2 Analyse des ensembles céramiques remarquables

- Protohistoire ancienne

Deux fragments localisés entre le sondage 5 (F1/F2) et le sondage 26 (F2) pourraient être rattachés à la protohistoire ancienne par leur facture et par la présence d'un cordon lisse appliqué (non illustrés).

- La Tène ancienne ?

Structure 18 (Fig. 36) :

79 tessons pour un NMI de 4 ont été recueillis dans cette structure, dont la plupart proviennent de l'US 1. Un fragment de plaque foyère complète cet ensemble.

Le vase 17 à panse tronconique et bord non démarqué est modelé en pâte commune. La surface extérieure est irrégulière. Un fond plat à panse tronconique avec un lissage digité (vase 19) pourrait peut-être appartenir à cet individu, mais aucun remontage n'a pu être réalisé. La partie supérieure du vase 18 est caractérisée par une encolure rectiligne et un bord évasé à méplat interne. Des encolures semblables sont visibles par exemple dans la tranchée palissadée 5 de Benodet Kernéost (Roy 2003 : fig. 79), datée de

Saint-Grégoire

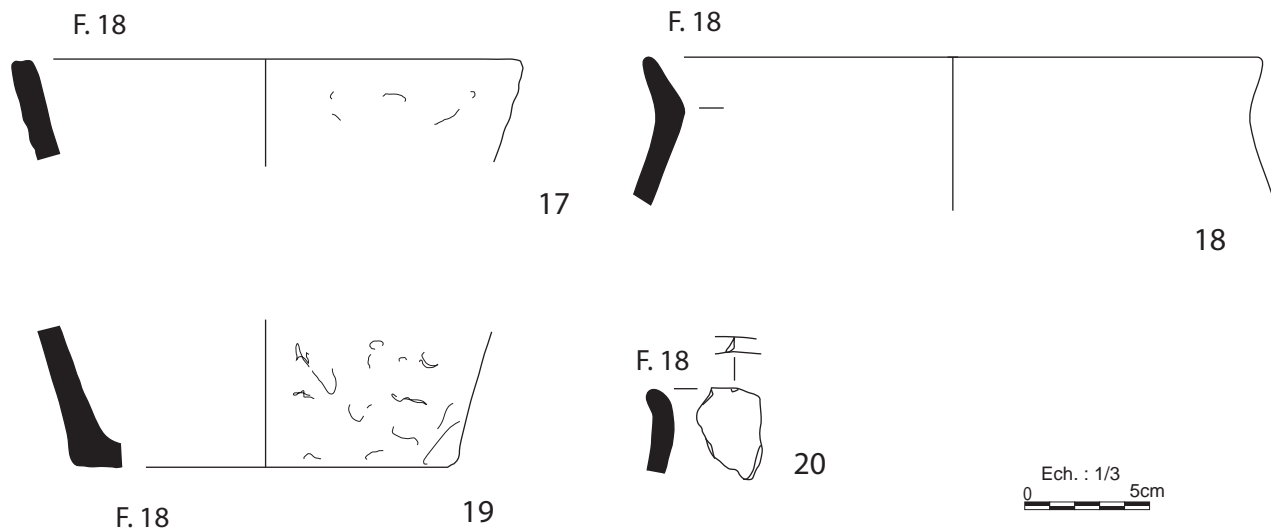


Fig. 36 F18 – céramique
(dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

la fin du premier âge du Fer. Un fragment de bord évasé d'un récipient en céramique commune de forme indéterminée possède un décor d'impressions digitées sur le bord.

La facture de cet ensemble, la présence de digitations, ainsi que d'un bord évasé à ressaut interne évoquent la fin du Hallstatt final ou le début de La Tène ancienne. La présence d'un fragment d'une plaque foyère apporte une datation au plus tôt à La Tène ancienne.

- La Tène finale

Structure 1 (Fig. 37) :

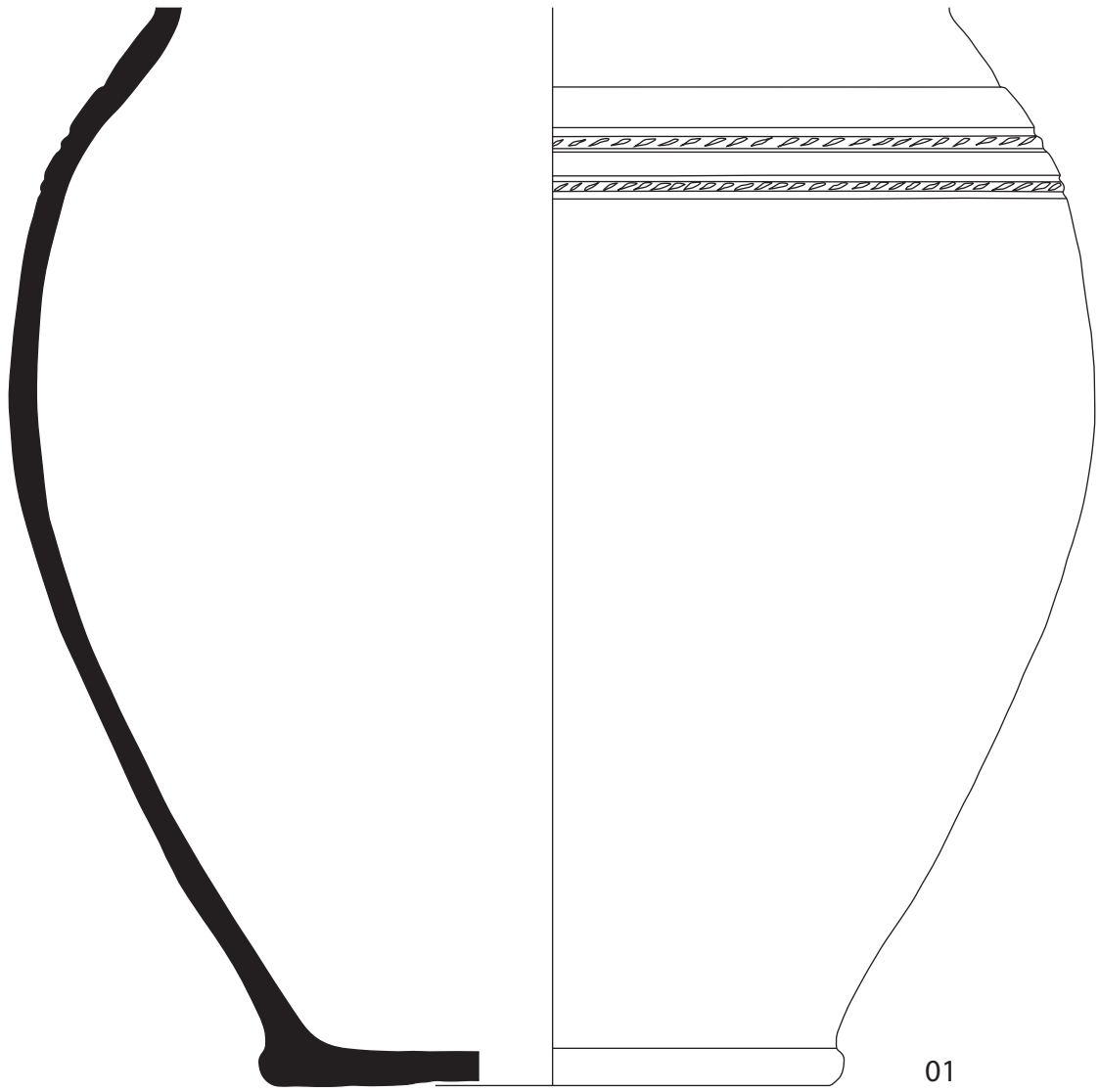
Au moins 3 individus ont été recensés parmi les 121 tessons de cette structure. Le premier récipient, brisé en larges morceaux, est constitué d'un vase haut en céramique fine tournée à panse ovoïde et fond légèrement soulevé (vase 01). L'épaule du vase a bénéficié d'un lissage soigné. En revanche, le sommet du vase semble avoir été retaillé afin qu'il puisse être réutilisé malgré la perte du bord. Un décor de moulures et cordons orné de fins coups d'ongle Fig. sur l'épaule. Ce type d'ornementation est visible par exemple sur un tesson d'épaule dans le fait 200 appartenant à la phase 2, état 2 (fin III^e s.-I^{re} moitié II^e s.) du site de Bais « Carrière des Vallons » (Mentele 2011 : p. 92, fig. 30). De même, un fragment de vase haut très semblable au vase 01 est répertorié à Augan « Bellevue » (Morbihan) (Hinguant et al. 1997 : 70, fig. 11, 15). Le deuxième vase en céramique fine, peut-être tournée, est assez fragmenté et a, semble-t-il, subi l'action du feu. Il possède un bord évasé et une panse en S. Un filet incisé orne l'épaule. Ce type de vase à panse sinueuse se rencontre à de nombreuses reprises dans les fossés du site 1 de Lamballe par exemple en contextes datés de La Tène finale (Mentele 2010 : type H3-1-2/3, fig. 88/F. 637, fig. 90/F. 292) Un fond plat, légèrement soulevé est également recensé. Celui-ci a été soigneusement retaillé afin, sans doute, de pouvoir être réutilisé comme couvercle.

Structure 2 (Fig. 38) :

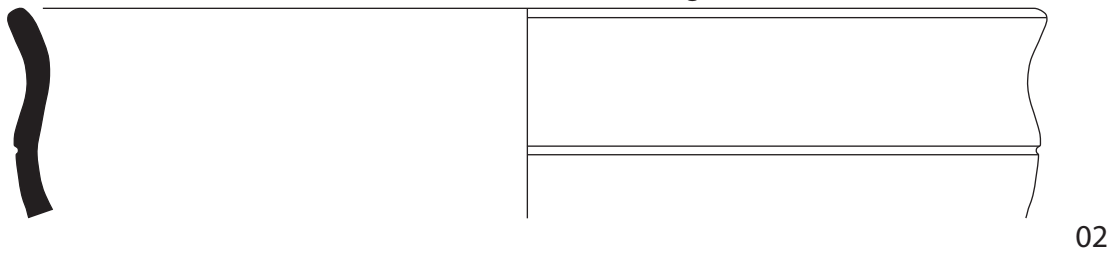
Au moins 9 individus ont pu être caractérisés dans cette portion de fossé d'enclos. Il est à noter que la section comprise entre les sondages 30 et 32 a livré un nombre important de tessons. Certains fragments appartiennent à un même récipient dispersé au niveau de cette section d'enclos. Ainsi, le vase haut à bord évasé iso 6, de grand module, découvert entre les sondages 3 et 29, peut être associé à des tessons issus du sondage 31. Celui-ci trouve un parallèle, par exemple, avec un récipient de même format découvert dans le fait 530 (sd. 24) de la phase 3 de Bais « Carrière des Vallons » (Mentele 2011 : fig. 55). Ce récipient est accompagné de plusieurs bords évasés,

Saint-Grégoire

st 1



st 1 / entre sondages 5 et 13



Ech. : 1/3
0 5cm

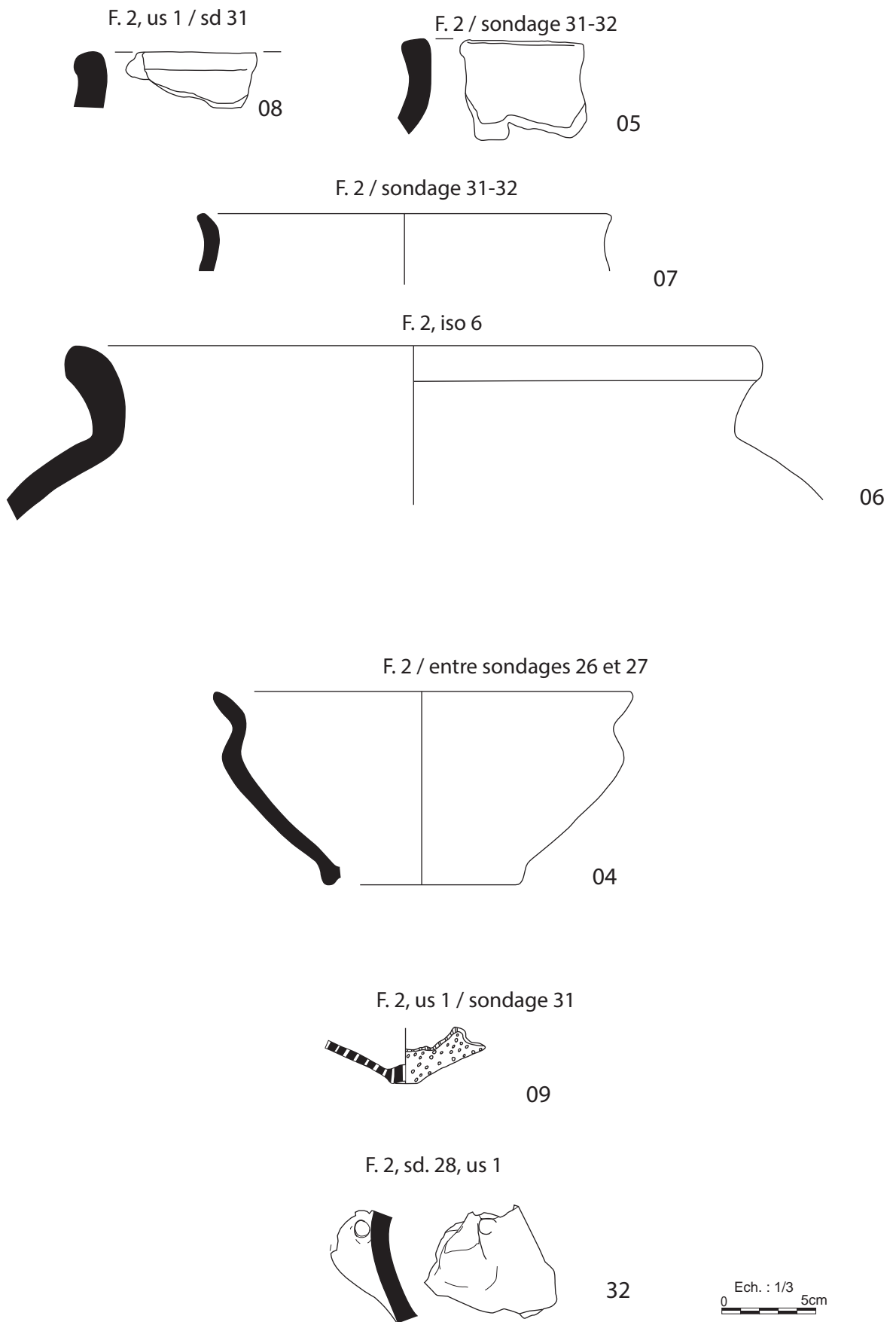


Fig. 38 F2 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

d'une écuelle à épaulement court, large bord évasé et fond convexe, ainsi que d'un fragment d'une passoire à fond étroit. De semblables passoires sont répertoriées en habitat au cours de la Tène moyenne et finale (Adam 2002 : fig. 4). Le profil de l'écuelle (vase 04) est commun sur la plupart des sites de La Tène finale dans l'ouest et le nord de la France, comme cela est visible par exemple sur le site de « La Carie » à Entrammes en Mayenne (Guillier et al. 2012 : fig. 9). Un fragment de panse à profil curviligne portant une anse modelée compacte peut être identifié comme appartenant à un vase à anse à œillet. La répartition de ces vases à anses s'étend de la Bretagne à la Basse Normandie entre La Tène C et La Tène D1 principalement (Besnard-Vauterin 2009 : type 9B, p. 98).

Structure 5 (Fig. 39) :

Dans cette portion de fossé, neufs individus ont été identifiés au minimum parmi les 80 tessons décomptés. Au moins deux formes basses à panse ramassée curviligne et bord évasé sont identifiées (dessins 10 et 13). Le vase 10 possède un bord évasé, une épaule ornée de cannelures profondes et une panse peu profonde semble-t-il. Ce type est recensé à Lamballe, « Zac de la Tourelle » au début de La Tène finale entre le dernier quart du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Blanchet 2010 : fig. 140/fossé 422, enclos 2, sd. 422). Le deuxième profil est proche de celui découvert en diagnostic (vase A) avec une légère différence dans l'épaisseur et le profil de la lèvre cependant. Un récipient de taille médiane (dessin n° 12), archéologiquement complet, montre une panse tronconique, une épaule arrondie, une encolure rectiligne rentrante et un bord évasé. Sa morphologie et son ornementation sont comparables, hormis l'absence de strie labiale sur l'exemplaire de Saint-Grégoire, à ceux d'un individu de la phase 3 de la Boissanne à Plouër-sur-Rance, datée du début du III^e s. au milieu du II^e s. (Menez 1996 : fig. 97/22). Le vase 14 peut être attribué au même type. Celui-ci est orné sur l'épaule de deux cordons soulignés de cannelures. Le vase 11 est semblable à celui découvert dans la structure 2 de Saint Grégoire et peut également être identifié comme un proto-dolium utilisé essentiellement en habitat à partir de La Tène D.

Structure 118 (Fig. 39) :

Une jatte à panse sinueuse a été découverte lors du diagnostic (Bourne 2015 : p. 51). Celle-ci est à rapprocher des formes découvertes dans la structure 27, par exemple.

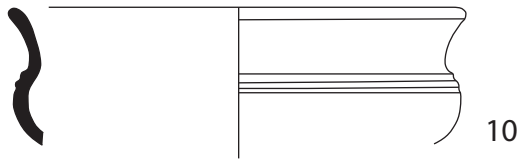
Structure 12 (Fig. 40) :

Les deux exemplaires recueillis dans cette fosse (NR : 5, NMI : 2), possèdent une panse sinueuses. Le premier, de petit module est à lèvre évasée (n° 15). Il ne possède pas de caractère particulier. Il est cependant possible de citer des profils similaires dans l'horizon 1 de Pleurtuit « Cap Émeraude », secteur 2, daté de la fin du III^e s. à la première moitié du II^e s. (Hamon 2014 : fig. 59), ou dans la phase 3 de Bais « Carrière des Vallons », dans un fossé qui pourrait avoir été comblé vers le milieu du II^e s. (Mentele 2011 : fig. 67/F. 330). Cette forme s'avère donc assez ubiquiste. Le deuxième exemplaire identifié montre un bord évasé formant un léger ressaut interne (n° 16). Sur l'épaulement et le haut de la panse Fig. une série de stries. Ce récipient trouve des ressemblances, par exemple, avec un vase de Pleurtuit « Cap Émeraude », secteur 1, issu de l'enclos 2 daté de la fin du II^e – début du I^{er} s. (Hamon 2014 : fig. 57 /F 2444).

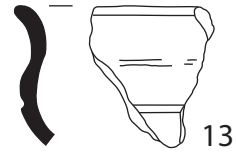
Structure 27 (Fig. 41) :

Il s'agit de la structure dans laquelle a été découvert le plus de fragments céramiques sur ce site. Ainsi, 103 tessons ont été décomptés dans cette fosse pour 9 individus au minimum. 10 fragments de plaques foyères ont été également recensés.

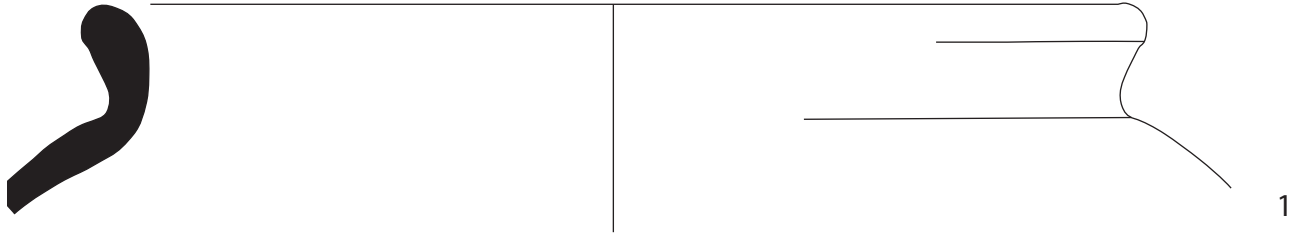
F. 5, curage entre sd 52 et la haie, entre -25 et -45 cm



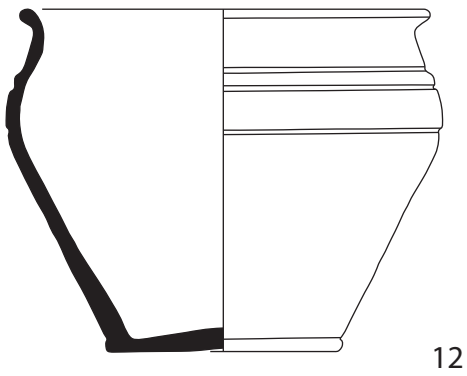
F. 5, us 4 / sondage 77



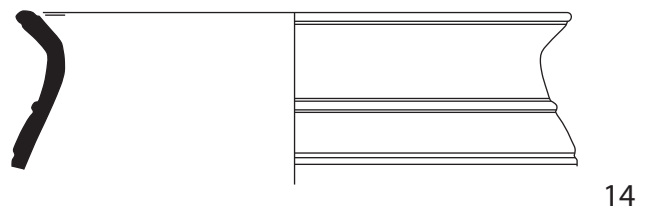
F 5, iso 3



F. 5, sondage 49 - 45 cm

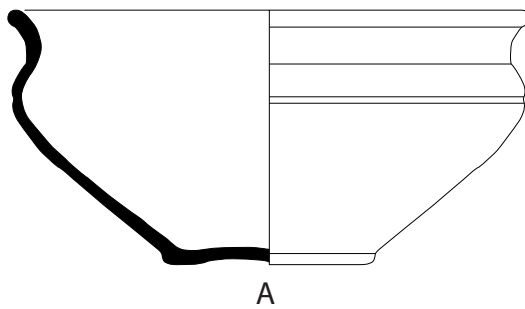


F. 5, us 40, curage entre sondage 52 et tranchée diag



Ech. : 1/3
0 5c

F. 5, entre sd 51 et 52 (diag. tr. 20.3) , dessin N. Menez



0 10 cm

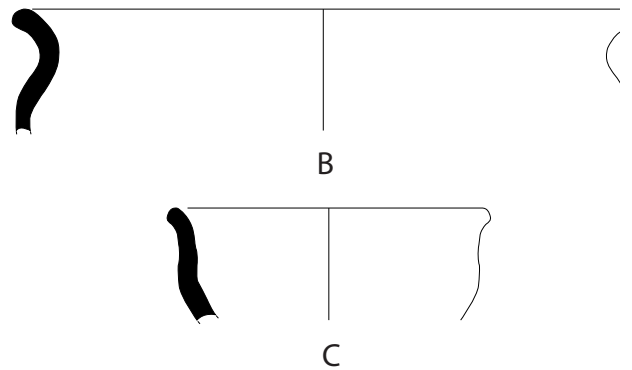


Fig. 39 F5 et F118 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

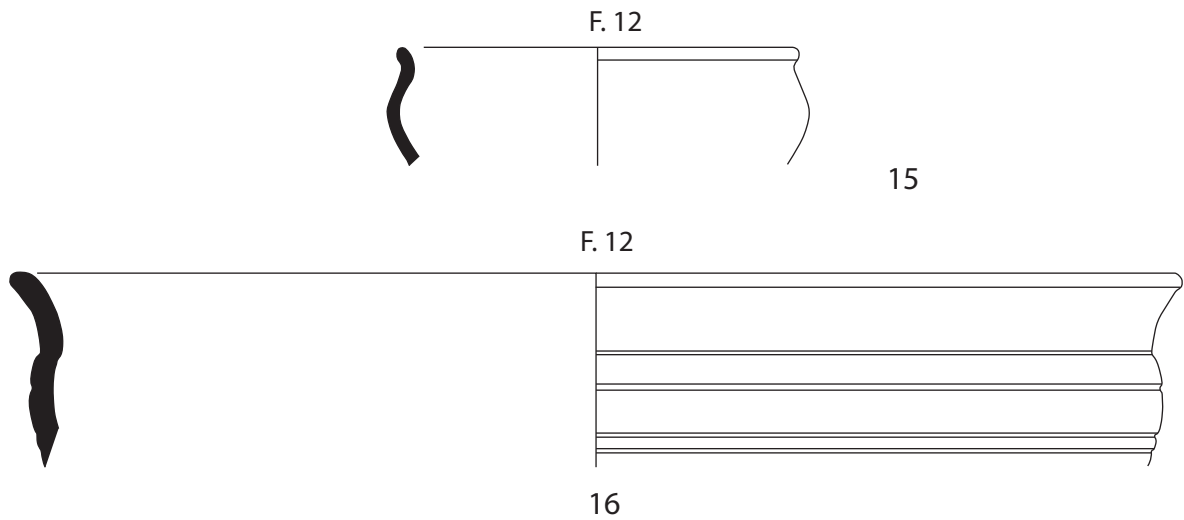


Fig. 40 F12 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

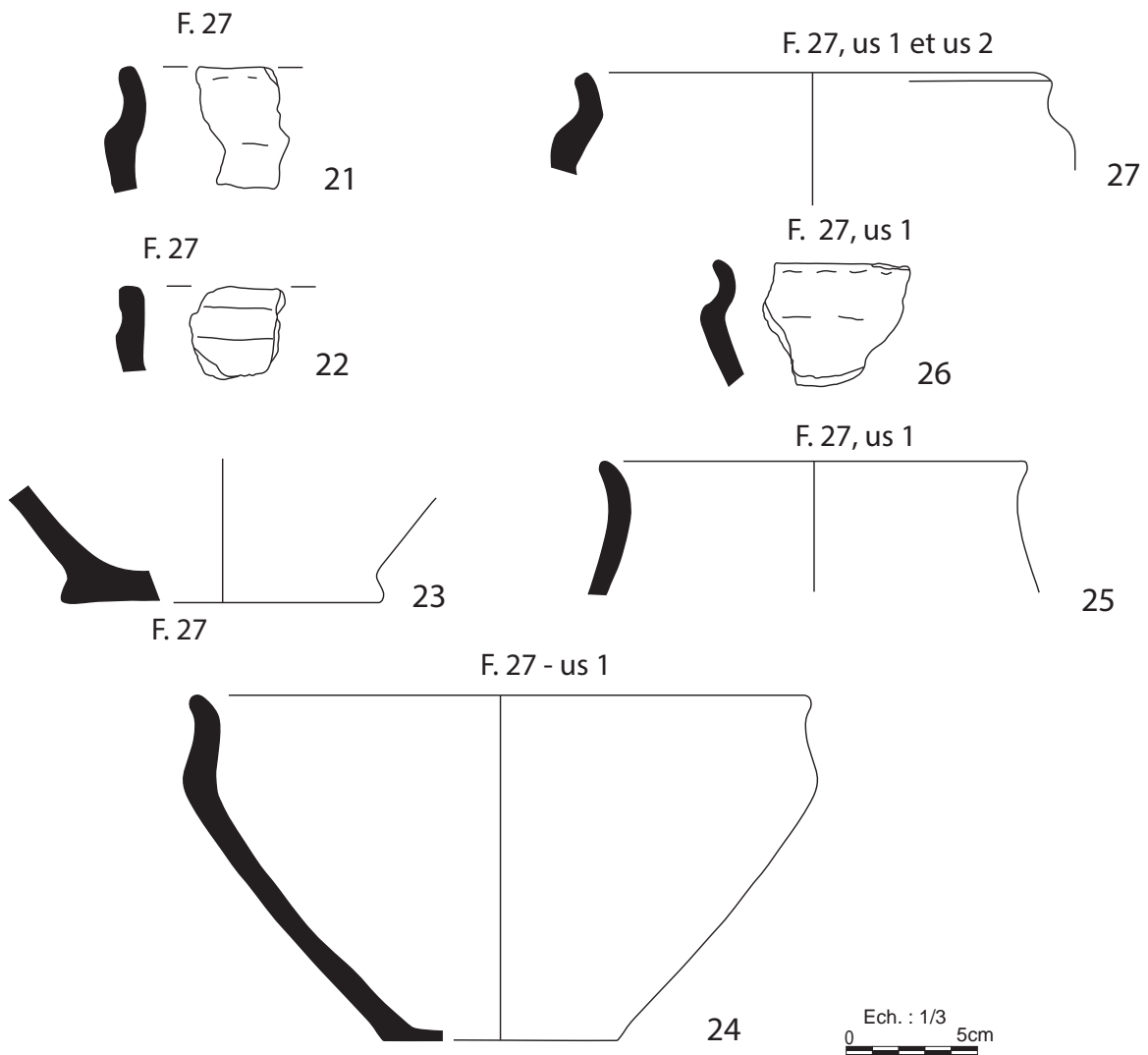


Fig. 41 F27 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

Les individus recueillis n° 21, 22, 24, 26 et 27 possèdent comme caractères morphologiques communs un épaulement haut, une courte épaule et une encolure peu resserrée. Les fragments de bords 21, 22 et 27 peuvent être identifiés comme des profils hauts, semble-t-il.

Les formes 26 et 24 appartiennent à la catégorie des vases bas. Le profil du récipient 24 est quasiment complet et peut être identifié comme une jatte, proche du vase 04 de la structure 2, avec cependant un bord moins développé. Celles-ci appartiennent au répertoire courant des habitats de La Tène finale comme le montre par exemple les formes associées aux ensembles 3 et 4 de Bais « Carrière des Vallons » (Mentele 2011 : fig. 103, 108). Une encolure incurvée ainsi qu'un fond plat débordant sont également répertoriés dans cette structure.

Structure 82 (Fig. 42) :

26 tessons pour au moins 8 individus ainsi que 18 fragments de plaques foyères composent cet ensemble. Un récipient fin tourné est recensé dans l'US 3 du sondage 71. Celui-ci est orné d'un cordon fin sur l'épaule. Cette forme se rencontre sur de nombreux sites de la fin de La Tène, dont celui de Lamballe « Zac de la Tourelle », site 1, enclos 2 en contexte daté de la fin du IIe à la première moitié du Ier s. (état 3) (Mentele 2011 : fig. 122, 123).

Un fond large, légèrement soulevé (dessin n° 29), appartenant à l'US 8 du sondage 71, est semblable par sa facture et son format à celui du vase 01 de la structure 1. Un troisième récipient est conservé dans sa partie haute. Il présente un bord évasé, une très courte épaule à ressaut et un épaulement arrondi.

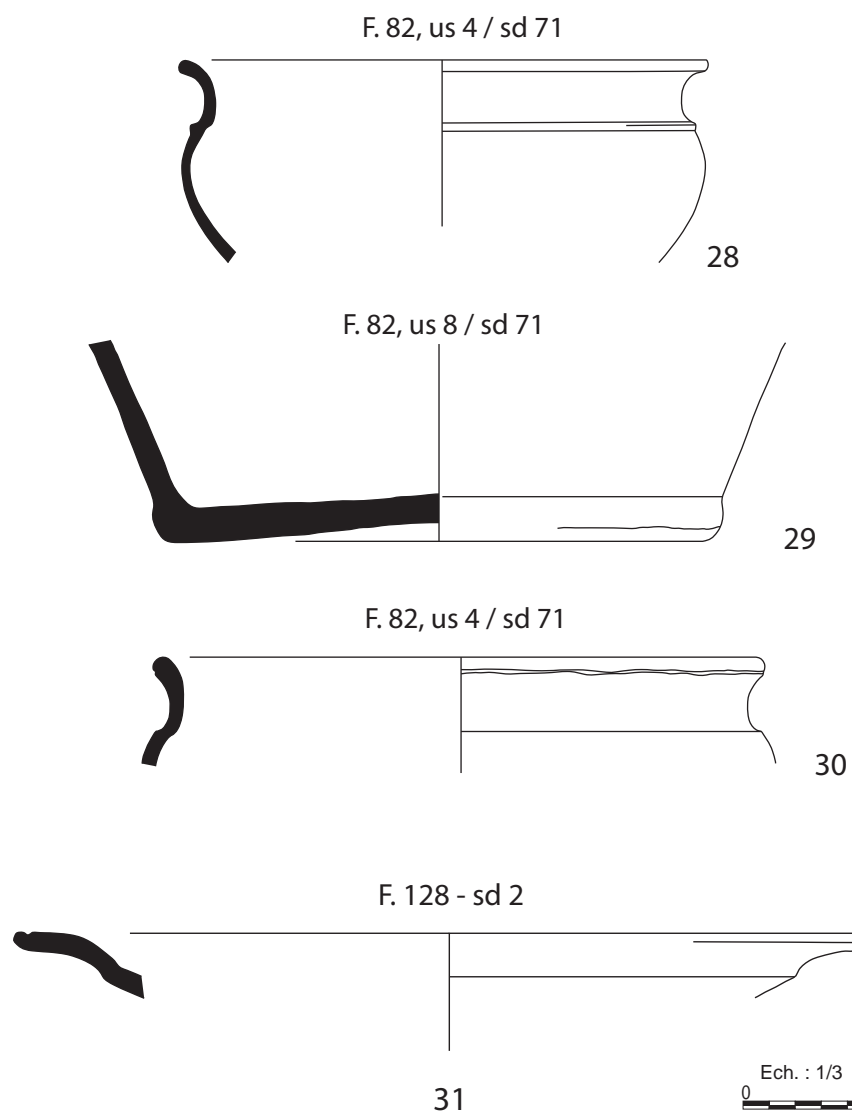


Fig. 42 F82 – céramique
(dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

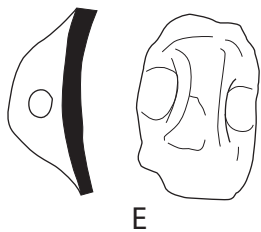


Fig. 43 F92 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)

Structure 92 (diag 13.9) (non comptabilisée dans le tableau d’inventaire) (Fig. 43) :

Un fragment d’anse accompagné de tessons de facture laténienne ainsi que de deux restes de terre-cuite dont un appartenant à une plaque foyère a été découvert lors du diagnostic (Bourne 2015 : p. 50). Celui-ci peut-être assimilé à une anse en ceillet modelé par paire sur des vases hauts produits entre La Tène C et La Tène D1 (cf. supra st. 2, sd. 28).

Structure 128 :

Un fragment d’un vase en céramique fine, à cannelure labiale interne et courte épaule carénée est recensé parmi les 7 tessons recueillis dans le sondage 2. Celui-ci pourrait être interprété comme un couvercle, par son profil très ouvert, en référence avec celui du Camp Saint-Symphorien de Paule (Menez 2012 : fig. 5/16), mais en l’absence de bouton de préhension, il n’est pas possible de l’affirmer. Sa facture permet de le dater entre la Tène moyenne et finale.

- Les plaques foyères

Ainsi 162 fragments de plaques foyères ont été recensés. Ceux-ci sont recensés essentiellement dans les différents tronçons des fossés, ainsi que dans les fosses 18 et 27.

Ces plaques se caractérisent par des sections rectilignes à angles droits, sauf sur un fragment de la structure 151 où un bord présente une section arrondie. La présence d’un rebord est décelé sur l’une d’entre-elles. Celles-ci se répartissent sur les habitats laténiens appartenant à une zone définie entre l’Ille-et-Vilaine, l’est du Morbihan et la Loire atlantique (Le Goff 2003 : 111-112, fig. 8). Leur période de production semble s’étendre de la fin de La Tène ancienne à La Tène finale (Aubry 2010 : 116).

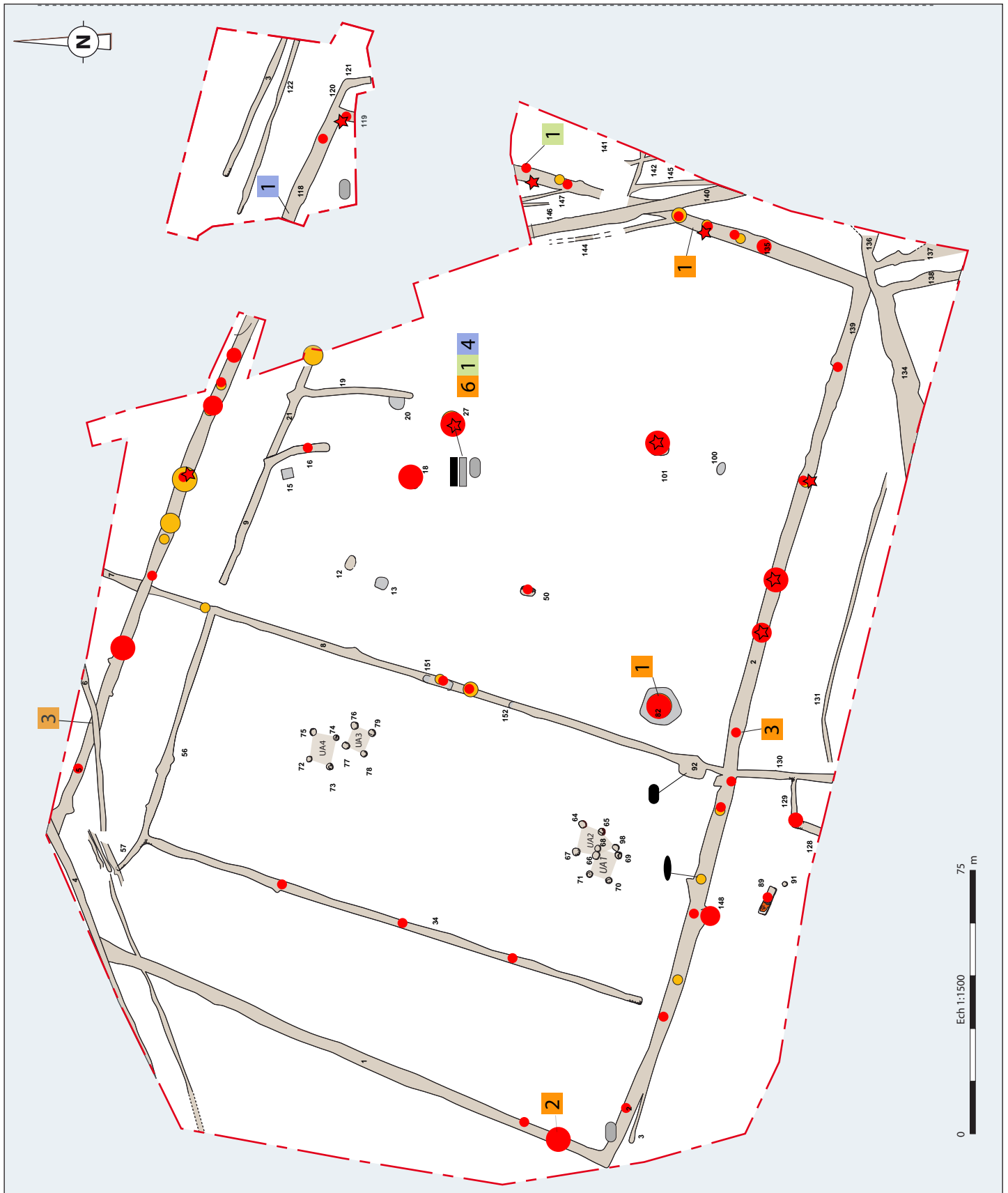
2.3.1.3 Synthèse

Le mobilier céramique étudié provenant de la fouille se répartit entre les fossés et les structures en creux (Fig. 44). Les unités architecturales 1 à 4 n’ont pas livré de mobilier céramique.

La Protohistoire ancienne est représentée par quelques tessons non datables précisément. Le mobilier de la structure 18 apporte quelques éléments pour un premier horizon chronologique.

Les profils identifiés ne sont pas très caractéristiques, mais la présence d’un fragment de plaque-foiyère similaire à ceux découverts dans les autres structures protohistoriques du site permet de mieux cerner cette phase qui pourrait se situer au cours de La Tène ancienne, peut-être à son début.

La deuxième phase correspond à un horizon s’étendant à la période laténienne entre la deuxième moitié du II^e s. et la première moitié du I^{er} s. Cette datation est corroborée par l’étude des amphores découvertes sur le site, avec un fragment datable découvert dans le fossé 135. Elle est surtout représentée par le mobilier appartenant au fossé d’enclos extérieur. En effet, le mobilier céramique des structures 1, 2, 5, 118 s’avère homogène, avec des fragments répartis par secteur, notamment entre les sondages 49 et 52 au nord. Le mobilier issu du tronçon 135 est peu abondant (NR 22) et ne compte que deux individus représentés par des fonds, ainsi qu’un fragment d’amphore Dressel IA, qui apporte une datation au début du I^{er} s. vraisemblablement (cf. Le Forestier, ce volume). Au moins deux larges proto-dolia de profils similaires (iso 6 et 3) sont répertoriés dans les faits 2 et 5. Ces récipients apparaissent dans des ensembles tardifs laténiens au cours du I^{er} s. av. J.-C. dans la région de Rennes (Cherel *et al.* à paraître). Ce phénomène est également recensé dans le Nord de la France en contexte de La Tène D1, comme à Estrées-Saint-Denis (Oise) (Gaufrey 2002 : fig. 49, fossé 1352). En revanche, les fossés intérieurs sont peu documentés car ayant livré peu de mobilier céramique. Ainsi, les faits 34, 8, 21 ou 16 ne possèdent pas d’éléments discriminants pouvant asseoir une



Céramique

- ★ Amphores
- 1 à 5
- 6 à 10
- 10 à 20
- 20 et plus

Terre cuite

- 1 à 5
- 6 à 10
- 10 à 20
- 20 et plus

Mobilier métallique et métallurgique

- n Mobilier métallurgique : parois de foyer
- n Mobilier métallurgique : culot de forge
- n Mobilier métallique : fer

Macro-outillage

- Outil de mouture
- Outil de broyage
- Outil de polissage
- Plaque façonnée polie

Ech 1:1500
0 75 m

Fig. 44 Plans de répartition des vestiges mobilier (DAO : V. Brisotto, H. Delnef, S. Le Forestier, N. Zaour et E. Collado, Inrap) à droite

datation précise.

Au cours de cet horizon, les décors se réduisent à des cannelures plus ou moins larges et des cordons fins soulignés de cannelures. Un cordon à incisions obliques est également repéré. Un traitement différentiel des surfaces avec un lissage soigné dans la partie supérieure est visible sur certaines formes hautes. Les cannelures labiales ne sont recensées que deux fois sur l'ensemble du corpus.

Ainsi, cet ensemble se rapproche de corpus domestiques déjà décrits comme celui de Bais « Carrière des Vallons ou de Lamballe « Zac de la Tourelle ».

2.3.2 Les amphores

Solenn Le Forestier (INRAP GO)

Le mobilier amphorique recensé s'élève à 16 restes pour un poids de 1330 g. Il provient essentiellement de l'enclos fossoyé formé par les fossés 1, 2, 5, 119 et 135 (Fig. 44). Deux fosses 27 et 101 ont également livré des fragments. Ils sont dans un bon état de conservation et ne présentent pas de traces d'usures prononcées. Ils ont été jetés suite à leur bris dans les structures où ils ont été retrouvés.

Ce lot se compose de 2 bords, 4 fonds et 8 morceaux de panse. Le nombre minimum d'individus (ou NMI) s'élève à 4, représentés par le nombre de fond. Après examen visuel des tessons, on peut déterminer qu'ils appartiennent tous à des individus fabriqués en Italie, sans plus de précisions sur la région de production. Ils peuvent être rattachés à la forme Dressel 1 qui servait à transporter du vin.

Le type Dressel 1 possède quatre variantes différentes caractérisées notamment par une forme et une hauteur de lèvre différente : les gréco-italiques, les Dressel 1A, 1B et 1C. Les gréco-italiques sont les premières à arriver dans l'Ouest de la Gaule au cours de la première moitié du II^e siècle avant notre ère. Elles se caractérisent par un bord triangulaire très court. La Dressel 1B se différencie de la Dressel 1A par une lèvre en bandeau haute de plus de 5 cm. La Dressel 1C avec sa lèvre en bandeau très haute est quasi inexistante dans l'Ouest. Seul un exemplaire est référencé à Angers rue des Filles-Dieu.

Seuls un bord et un fond ont pu être dessinés (Fig. 45). Les trois autres fonds et le second tout petit fragment de bord sont trop fragmentaires pour nous préciser la forme. Seule la lèvre retrouvée entre les Sondages 39 et 40 dans le fossé 135 peut être identifiée. Elle présente une forme en bandeau haute de 4,7 cm pour une épaisseur de 2,7 cm. Si l'on retient le critère discriminant de 5 cm de haut, ce bord appartient à une amphore Dressel 1A, très proche ceci dit de la Dressel 1B. Ces dernières sont traditionnellement fabriquées entre 80 et 30 avant notre ère. On pourrait donc placer cet exemplaire au cours du début du I^{er} siècle avant notre ère.

Ce lot est relativement intéressant pour le bassin rennais. Avec ces 16 restes, il constitue l'un des plus importants recensés (Le Forestier à paraître): 13 à Chateaugiron « La Perdriotaie », 1 à Corps-Nuds « Le Petit Chambière », 2 à « Graibusson », 5 à Thorigné-Fouillard « ZA de Bellevue »... ; toujours sans éléments de formes pour les identifier et les dater.

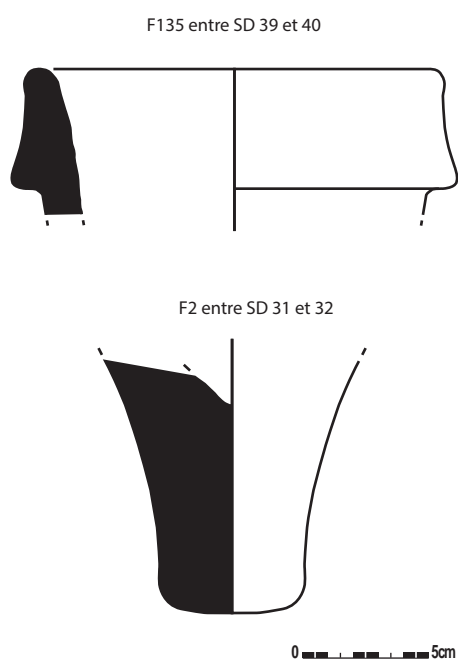


Fig. 45 Les amphores (dessin et DAO : S. Le Forestier, Inrap)

2.3.3 Le mobilier lithique

Vérane Brisotto (INRAP GO)

Les rares éléments macrolithiques issus de la fouille de *la Brosse* comprennent un fragment de molette et un fragment de polissoir, auquel on peut ajouter un fragment de broyeur prélevé lors du diagnostic (Fig. 45). Un dernier objet est représenté par une plaque de grès façonnée, dont la fonction n'a pu être précisée.

Un certain nombre d'autres fragments et éclats de diverses roches fortement altérées par le feu a été prélevé dans différentes structures. Le poids total de ces fragments est de 5,726 kg. Si la grande majorité d'entre eux ne présentent aucun indice de façonnage ni d'utilisation, cinq d'entre eux correspondant à trois individus, montrent toutefois des stigmates évoquant une possible utilisation.

Les matières premières employées pour l'outillage correspondent à divers types de grès :

- un grès à grains grossiers hétérogènes pour le fragment de molette
- un grès à grains fins à moyens pour le broyeur
- un grès fin dense et micacé pour le polissoir

Quant aux autres fragments bruts et éclats prélevés, la grande majorité d'entre eux s'apparente à un granodiorite dont la provenance pourrait être le Massif de Beaulieu. Des micro-gabbros ou des micro-diorites semblent également présents ; des gisements de ces roches sont connus dans les environs de Cesson-Sévigné. Quant au granite, représenté par trois fragments d'un même bloc éclaté au feu, son origine est exogène.

La présence de tous ces éléments témoigne d'un apport anthropique sans que l'on puisse en préciser la fonction.

La molette la plus complète a été prélevée entre les sondages 28 et 29 du fossé de la façade sud de l'enclos (Fig. 47, n°1). Elle est façonnée dans un grès grossier hétérogène de teinte gris-violacée. Ce type de grès pourrait provenir des formations de Montfort ou de Gourin connus pour leurs poudingues et conglomérats. La carte géologique de Rennes mentionne également la présence de conglomérat silicifié et ferruginisé au *Champ de la Touche* à Rennes. La pièce en partie fracturée est longue de 12 cm pour une épaisseur de 5,6 cm. Les extrémités conservées sont régularisées par martelage et le flanc préservé, par enlèvements et martelage. La surface active plano-convexe longitudinalement et transversalement montre une préparation de la surface active par piquetage, occultée en partie par un poli moyen à dense. Ce dernier est lui-même entamé par de profonds impacts de percussion attestant une autre utilisation de la molette soit comme enclume ou comme molette de concassage.

Issu de la structure F 92 (diagnostic), ce petit fragment de grès ferrugineux à surface active appartient plus probablement à un broyeur qu'à une molette comme cela avait été proposé lors du rapport de diagnostic (Fig. 46, n°2). En effet, bien que fragmenté, le petit gabarit de l'objet, épais de 3,7 cm, tenant dans une main, semble plutôt voué à une action de broyage qu'à un travail de mouture de céréales. La surface active régularisée par piquetage est plane, laissant apparaître quelques plages polies uniquement sur les reliefs.

Le dernier outil du corpus correspond à un petit polissoir sur plaque de grès fin, dense et micacé (Fig. 46, n°3). Fracturé dans la longueur, la largeur de la pièce est de 8,5 cm pour une épaisseur maximale de 2 cm. Les deux faces opposées de la plaquette sont totalement recouvertes d'un poli fin, et présentent toutes deux une dépression résultant d'un usage par polissage. Quelques fines rainures affectent ces surfaces dans le sens longitudinal (sens du travail) ou légèrement oblique. L'une des faces présente également

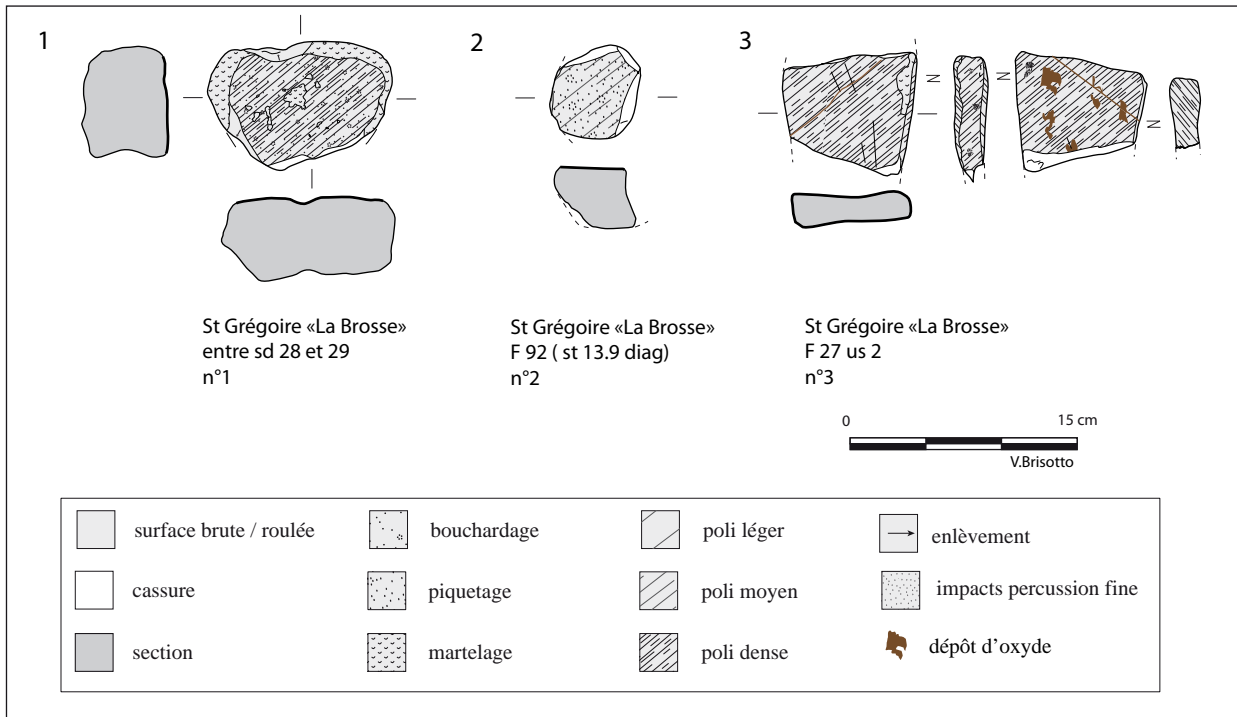


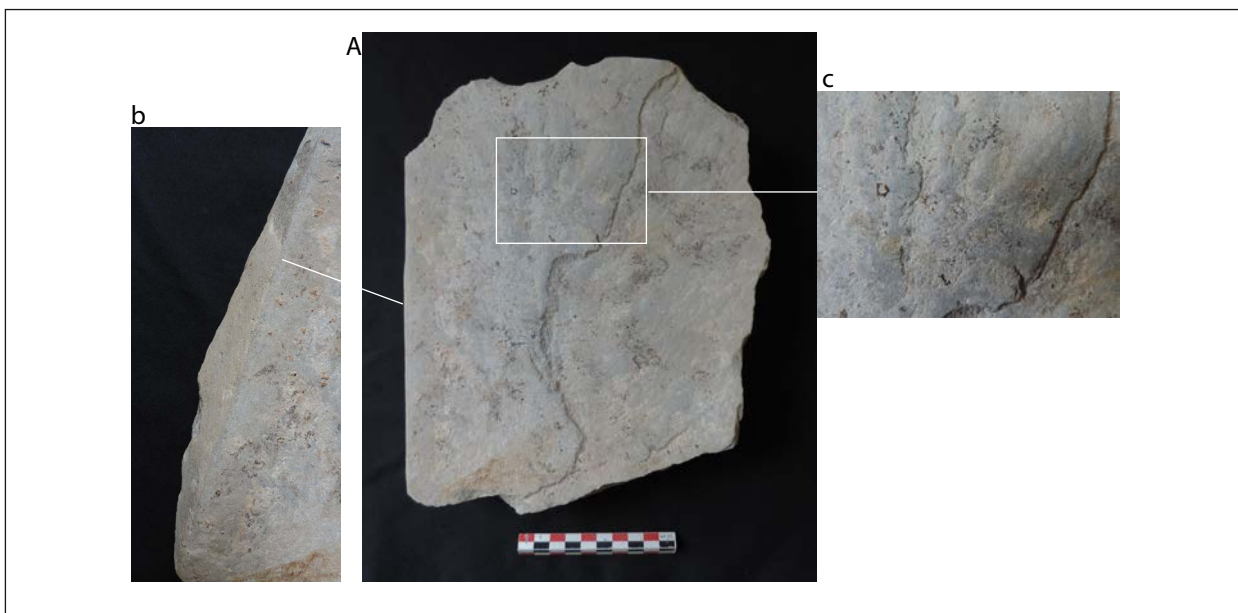
Fig. 46 Macro-outillage ; 1, molette/molette de broyage ou de concassage, en grès grossier ferrugineux ? ; 2, broyeur en grès fin à moyen ferrugineux ; 3, polissoir sur plaque de grès fin micacé (dessin et DAO : V. Brisotto, Inrap)

plusieurs traces brunes-orangées évoquant des dépôts d'oxyde. On observe par ailleurs une trace linéaire orangée qui traversent en oblique les deux faces.

Les tranches de l'objet ont également été sollicitées. La plus courte montre un poli fin similaire à celui des faces, sur une surface légèrement courbe et plano-convexe. La seconde possède une surface plus irrégulière (légèrement bosselée) ; elle est marquée par de fins impacts de percussion regroupés par plages, et par ailleurs polie. L'association de ces différents stigmates nous amène à voir ici un outil lié au façonnage d'objet métallique.

La même structure a livré dans son comblement un autre fragment de plaque de grès fin micacé, de plus grande dimension, mise en forme, mais dont il est difficile d'identifier les traces (façonnage ou utilisation ?). Equarrie sur l'un des côtés, la tranche conservée est régularisée par polissage (Fig. 47). Le bord opposé montre lui des négatifs d'enlèvements tout comme l'une des extrémité de la plaque. A l'opposé, l'objet est fracturé.

Fig. 47 Macro-outillage ; plaque de grès équarrie et polie (© V. Brisotto)



La face principale de la plaque est irrégulièrement plane. Elle semble présenter toutefois un fin piquetage visible sous un poli irrégulier, délicat à déterminer (régularisation ?, taphonomique ?) et auquel se surajoutent des concrétions et des dépôts bruns-orangés. Ces derniers sont comparables, bien que plus ténus à ceux de l'objet précédent. D'après ces observations il est difficile de trancher entre un possible élément architectural et un support ou table de travail.

Enfin, parmi les nombreux petits fragments et éclats bruts, et malgré l'état d'altération des surfaces, due à la chauffe, cinq d'entre eux sont susceptibles d'appartenir à des outils. Ces éléments ne sont pas sans rappeler ceux récemment observés sur le site des Carrières des Vallons à Bais (Durand 2016) et pour lesquels nous nous étions posés les mêmes interrogations.

A Saint-Grégoire, trois fragments de micro-diorite issus du fait 27 pourraient appartenir au même individu (Fig. 48). Le bord de l'un d'eux forme un bourrelet délimitant une surface d'aspect bosselé pouvant correspondre à des impacts de percussion. Un autre fragment, au bord arrondi, mais moins proéminent possède une surface presque plane avec impacts et plages polies. Le dernier fragment pourrait correspondre à l'extrémité de cet outil que l'on suppose être une petite table de broyage. Deux autres fragments de petits blocs issus respectivement des faits 2 et 118 présentent des surfaces planes non préparées mais avec un poli associé à des teintes marrons et brunes suggérant de possible broyeur (Fig. 49).

Malgré l'indigence de l'outillage de pierre, ces quelques éléments semblent indiquer une activité liée à la métallurgie (broyage, concassage et façonnage).



Fig. 48 Macro-outillage ; probable table de broyage sur bloc de microdiorite ? , issue du F 27 (à g., © V. Brisotto)



Fig. 49 Macro-outillage ; probables broyeurs sur blocs de granodiorite ? et de microdiorite ? issus des faits 2 et 118 (à, dr, © V. Brisotto)

2.3.4 Etude des résidus métallurgiques

Nolwenn Zaour (INRAP GO, UMR 5060 LMC)

2.3.4.1 Introduction

En Europe occidentale, l'utilisation du fer est connue, de façon très ponctuelle, dès le IX^e siècle avant notre ère mais peu de fourneaux de réduction ont toutefois été reconnus en France pour cette période. Dans nos régions, la production semble débuter entre le VIII^e et le VII^e siècle avant notre ère, mais elle ne prend véritablement son essor que durant les deux derniers siècles avant notre ère et le fer devient alors un matériau de plus en plus disponible.

De la réduction du minerai de fer à l'obtention d'un objet fini, les différentes opérations de traitement du fer se déroulent au sein d'installations distinctes et engendrent des déchets spécifiques, qui permettent de déterminer précisément les types d'activités pratiquées.

Des activités métallurgiques ont été reconnues lors de l'opération archéologique qui s'est déroulée sur le site de *la Brosse* à Saint Grégoire dont l'occupation, de courte durée, est datée du milieu du II^e siècle au milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Les déchets métallurgiques qui ont été reconnus ici proviennent exclusivement d'une activité de forge des fers.

2.3.4.2 La chaîne opératoire de la production du fer : quelques définitions

Les sites à vocation sidérurgique sont constitués de différentes aires de production. Les aires d'extraction du minerai peuvent se situer dans un rayon proche des aires de réduction, mais ceci ne constitue en aucun cas une règle absolue. Dans le cas d'un site dédié à la réduction, les aires de rejets détritiques (ferriers, fosses de rejet) sont essentiellement formées autour des bas fourneaux. À côté de ces structures peuvent coexister d'autres aménagements liés au traitement du minerai (lavage, grillage, tri et concassage), du combustible (charbonnage) et à la préparation des fours de réduction (extraction de l'argile). Le travail de post-réduction, c'est-à-dire l'épuration de la masse de fer brut, la mise en forme de cette masse, l'élaboration et la réparation d'objets en fer (foyers d'épuration ou de forge), peuvent s'exercer sur le même site ou dans des ateliers spécialisés. Les matières premières transformées dans les forges peuvent être des masses de fer non épurées ou bien du métal mis en forme, en barre par exemple.

La réduction du minerai de fer est suivie par l'ensemble des activités communément désigné par le terme de post-réduction :

1. Dans le cas de l'épuration, il s'agit d'enlever le maximum des inclusions non métalliques, telles que les résidus de charbons et de scories non éliminées pendant la réduction. On procède alors au nettoyage de la masse de fer par une succession de chauffés dans le foyer et par le martelage de la pièce métallique sur l'enclume.
2. Dans le cas d'une forge d'élaboration, de fabrication ou de réparation des objets, le foyer accompagne toujours le forgeron dans ses gestes et dans la mise en œuvre des techniques. Il ne s'agit plus alors de seulement purifier la masse de métal, mais de lui donner la forme désirée en fabriquant un objet. Un foyer de forge peut-être surélevé par rapport à la surface de travail, donc bâti sur un radier ou creusé à même le sol. Lors des différentes opérations pratiquées dans un atelier de forge, des déchets sont produits. Il s'agit de micro déchets composés essentiellement de billes et de battitures (oxydes de fer de très petite taille qui se détachent de la masse de métal lorsque celle-ci est martelée) et d'autres parmi lesquels les plus caractéristiques sont les scories en forme de culot. Ces scories se caractérisent par une forme souvent hémisphérique. Elles se forment dans le foyer, sous la ou les arrivées d'air, à partir du mélange de métal, de charbons de bois et d'autres éléments comme des cailloux, de la terre ou de l'argile provenant soit du foyer, soit d'ajouts volontaires.

2.3.4.3 L'analyse paléométallurgique

L'étude archéométrique appliquée à la paléométallurgie du fer a pour but de déterminer la nature des matériaux. Il s'agit d'analyser par différentes méthodes macroscopiques, microscopiques et éventuellement d'analyses chimiques, les déchets liés à l'activité métallurgique pour aboutir à leur interprétation chimique et structurale afin de parvenir à une interprétation

de leur origine et de leur formation.

L'étude macroscopique des déchets découverts à *la Brosse* a révélé la présence de culots de forge et de scories de forge fragmentaire, de parois de fours et d'élément de ventilation.

2.3.4.4 Typologie et assemblage des déchets métallurgiques

Les résidus de foyer : les parois scoriacées

Ces éléments sont des fragments de foyers métallurgiques qui ont subi une exposition à de fortes températures. L'une des faces est alors plus ou moins lisse et vitrifiée localement et correspond à la partie interne du foyer. Cette scorification est issue de cette exposition aux fortes températures combinée à la présence de métal. L'autre face, plutôt irrégulière, correspond à la partie externe ou enterrée du foyer. Ces éléments n'ont pas de forme particulière.

Les fragments de parois de foyers de forge mis au jour à *la Brosse* sont ici en faibles proportions et ne permettent pas d'avoir un aperçu des structures de forge.

Les résidus de foyer : les éléments de ventilation

Parmi les éléments de parois, il est possible de retrouver des pièces techniques de la structure de chauffe comme les arrivées d'air : évent ou tuyère.

Ces éléments de ventilation sont en argile. Ils permettent de conduire l'air jusque dans la chambre de combustion du foyer. Il peut s'agir d'un simple trou dans la paroi (évent) ou d'une pièce plus importante formant une sorte de bloc percé (tuyère).

Ces pièces, qui sont au plus près de la source de chaleur, sont fortement scoriacées sur les faces internes du foyer.

Les culots de forge

Les scories en calotte sont des déchets caractéristiques laissés par les activités de forge, qu'elles soient d'épuration, d'élaboration ou de réparation. Elles ont souvent un aspect en calotte, très spécifique et aisément identifiable, induit par la configuration du foyer dans lequel elles se forment et qui est à l'origine de cette dénomination. La face inférieure peut être bombée et la face supérieure est soit plate, soit concave, avec parfois une excroissance vitreuse.

Elles se forment dans une structure de chauffe, au débouché de l'arrivée d'air, à partir du mélange de métal, de charbons de bois et d'autres éléments provenant de l'altération des parois du foyer comme des cailloux, de la terre ou de l'argile et parfois des matériaux ajoutés. Un culot se constitue normalement lors d'un seul épisode de chauffe, entre le moment où la forge est allumée et celui où elle est éteinte. À la fin de l'opération le foyer est nettoyé et ils sont jetés.

Leur caractérisation typologique repose sur la prise en compte de plusieurs critères : métrologie, morphologie, nature des inclusions, densité, magnétisme, éléments qui peuvent être directement mis en lien avec les types d'activités pratiquées.

On a retrouvé ici cinq culots de forge dans les structures du site de *la Brosse*. L'un provient du fossé 118 et les quatre autres de la fosse 27. Deux types ont pu être distingués : les culots de forge de type SGD1 sont au nombre de trois et les culots de forge de type SGD2 ont deux représentants. Les premiers culots sont des scories jaunâtres denses qui présentent, sur leur surface supérieure, un bourrelet vitreux de couleurs grises. Les autres sont des scories grises denses parfois rouillées.

SGD 1 : les culots de ce type ont une densité moyenne à forte avec un faciès

régulier et présentent une réaction magnétique. Un amas de scorie argilo-sableuse est visible, sur la surface supérieure, au niveau de l'extrémité proche de l'arrivée d'air.

SGD 2 : les culots de ce type ont une densité légère à moyenne avec un faciès régulier à irrégulier. Ils ne présentent pas de réaction magnétique.

Les fragments de scories de forge

À peine 100 g de fragments de scorie de forge ont été recueillis lors de la fouille du site de *la Brosse*. Ces scories sont essentiellement des fragments de culots de forge.

2.3.4.5 Les résidus de la fouille de la *la Brosse* à Saint-Grégoire

Les activités métallurgiques

La fouille a livré un lot de huit déchets métallurgiques, pour une masse de près de 1800 gr, révélant la présence d'activités sidérurgiques durant La Tène finale (voir tableau p. XXX).

L'essentiel de ces déchets provient de la fosse 27. Sur ce même secteur nord est de la fouille, on note également la présence d'un culot de forge au sein même du fossé de délimitation de l'enclos mais aussi d'un fragment de scorie de forge ainsi que des éléments de parois scoriacées (Fig. 44). Outre les culots de forge (Fig. 50 et 51), un élément technique de la structure de forge, un évent, a été découvert dans cette fosse. La paroi, dans lequel il a été percé, présente une scorification de couleur bleutée de 1,3 cm d'épaisseur et son diamètre restitué est de 2,6 cm (Fig. 52).

Bien qu'aucune structure directement liée à l'activité de forge n'ait été identifiée, ces indices tendent à accréditer la présence de cette dernière vers l'angle nord est de l'enclos. Néanmoins les volumes de mobiliers métallurgiques recueillis sur le site de *la Brosse* demeurent très limités et ne permettent pas de déterminer avec plus de précision cette activité.

La présence de déchets métallurgiques sur les occupations encloses du second âge du Fer n'est pas rare. Une étude réalisée en Basse-Normandie révèle que le recensement des indices liés à ces activités montre que plus de 60% des établissements bas-normands, fouillés depuis 1991, devaient être dotés d'une forge. Ce taux illustre une pratique courante et largement répandue des travaux de post réduction sur ces habitats ruraux gaulois, et en fait une des activités artisanales les mieux représentées.

Le mobilier fer (Fig. 53 à 55)

L'utilisation du fer sur le site est par ailleurs attestée par la présence de quelques objets en fer (Fig. 44). Parmi ces objets (voir tableau p. XXX), il faut noter la présence d'au moins un outil aratoire (iso 10) (fig. 55), d'un autre outil lié au travail du bois (iso 17) et de deux lames de couteau (iso 25/26 et 28) (fig. 54).

goire, 35, La Brosse
forge, iso 01



Saint Grégoire, 35, La Brosse
Culot de forge, iso 02



Fig. 50 Résidus métallurgiques ; les culots de forge iso 1 et 2 (© N. Zaour, Inrap)

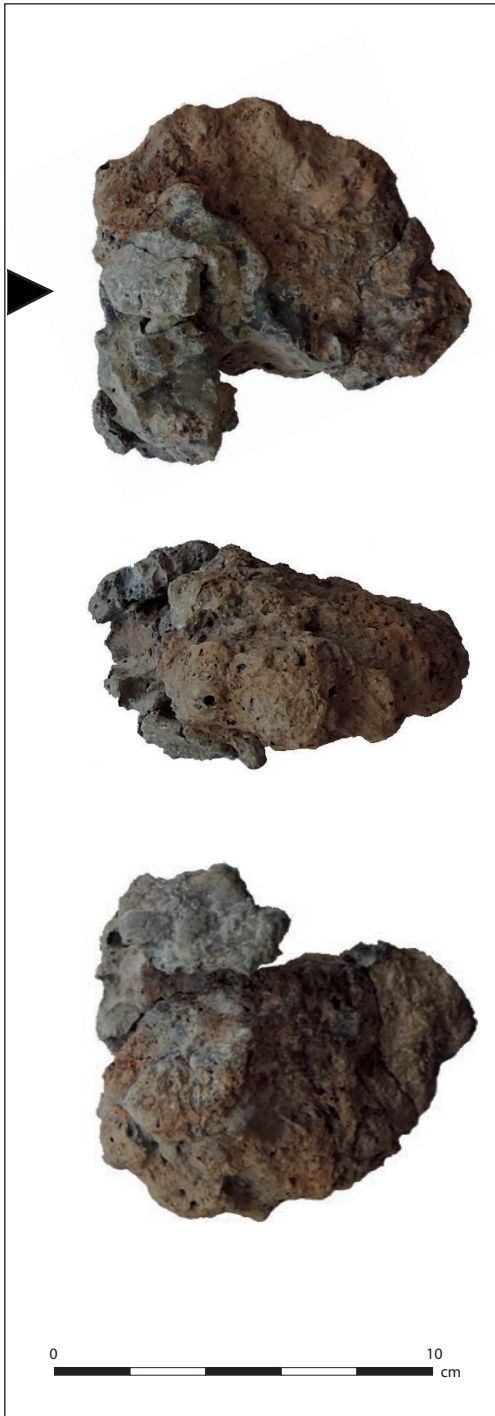


Fig. 51 Résidus métallurgiques ; les culots de forge iso 3 (© N. Zaour, Inrap)

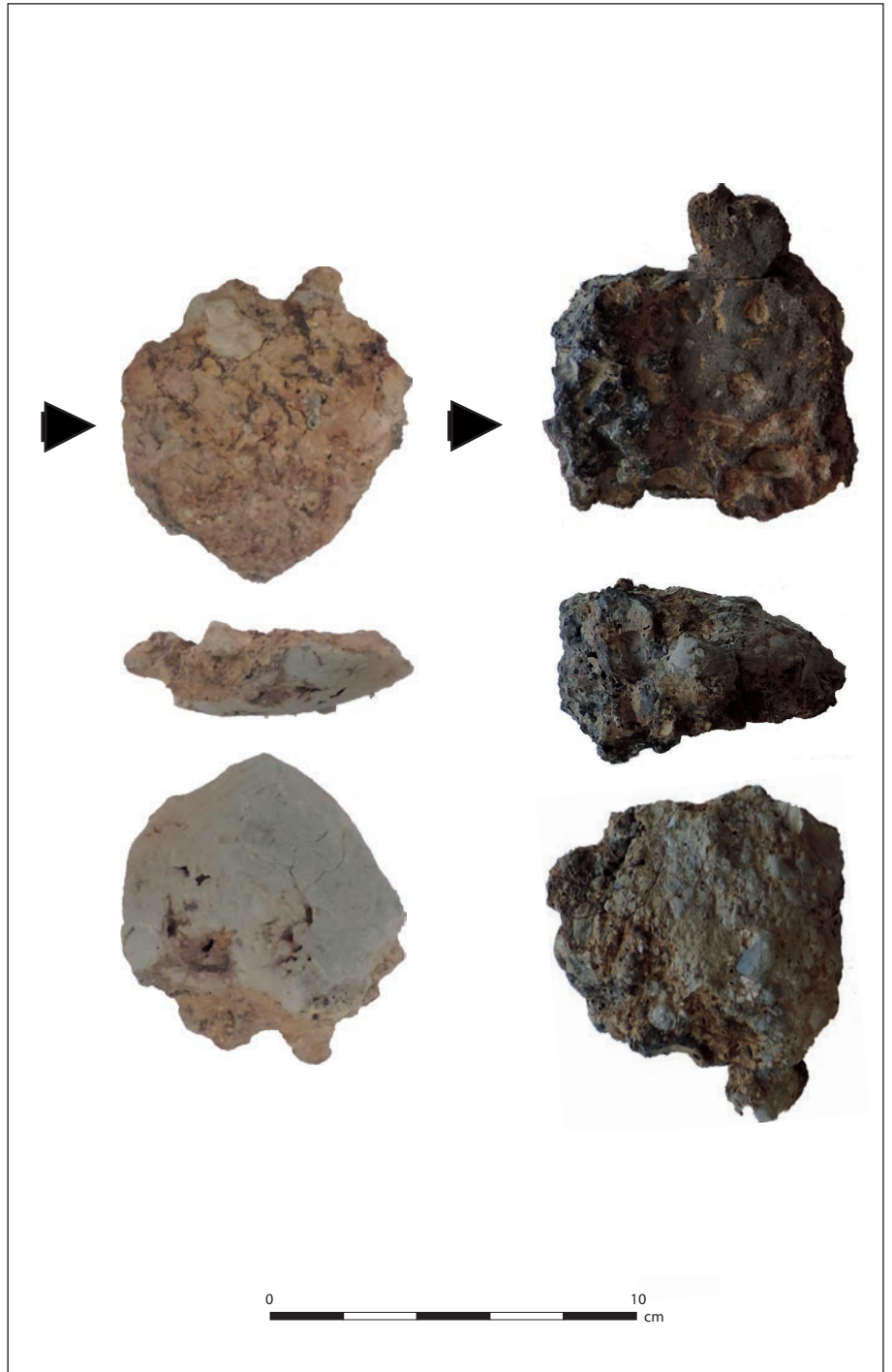


Fig. 52 Résidus métallurgiques ; les culots de forge, Iso 4 (à gauche), Iso 8 (à droite) (© N. Zaour, Inrap)



Fig. 53 Résidus métallurgiques ; événement (© N. Zaour, Inrap)

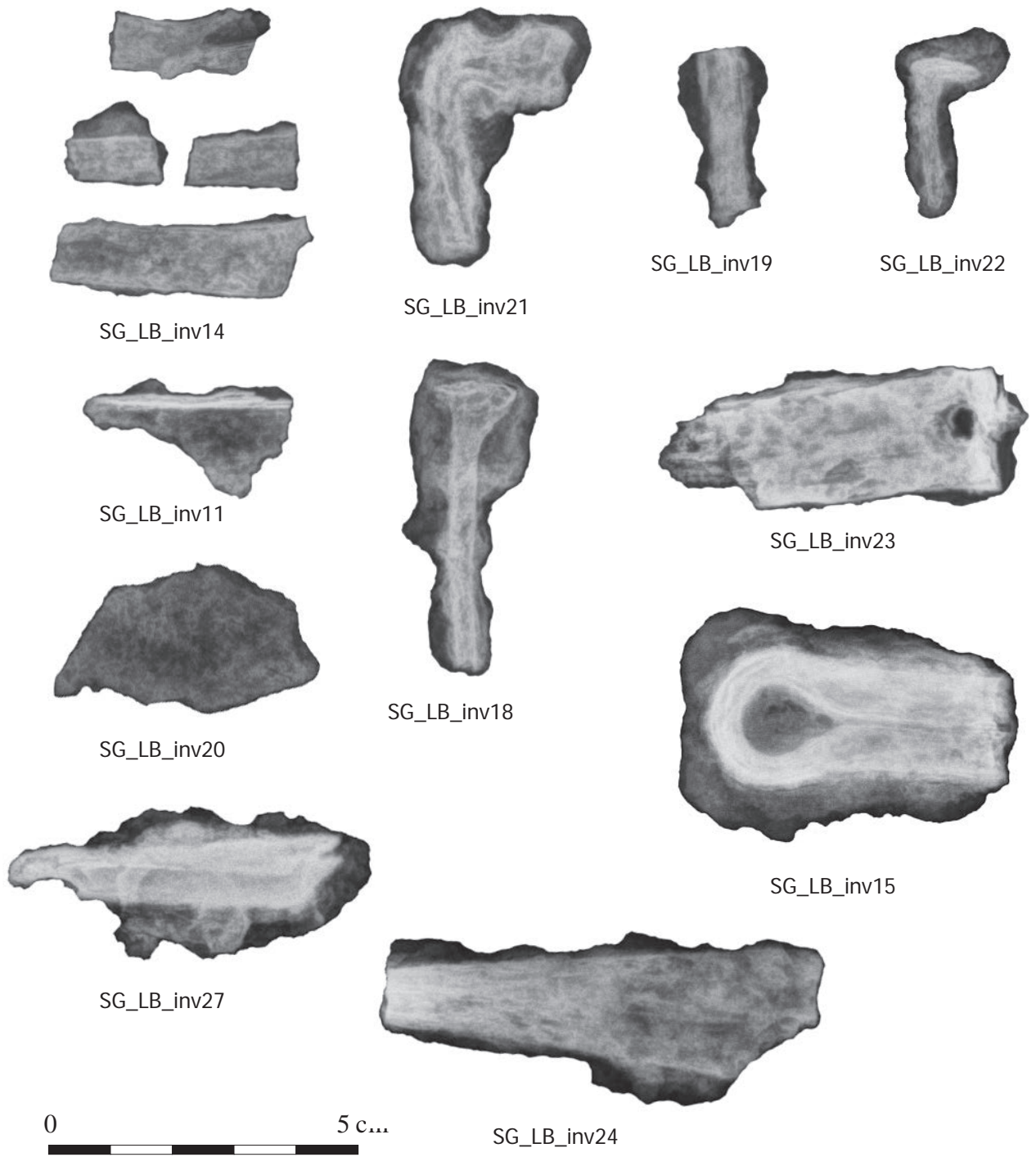
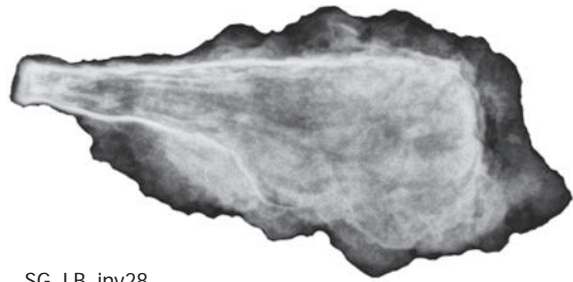
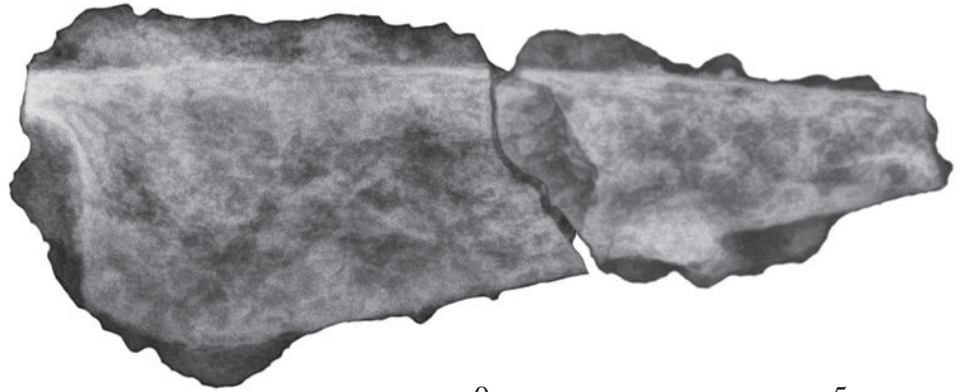


Fig. 54 Objets métalliques (© N. Zaour, Inrap)



SG_LB_inv28



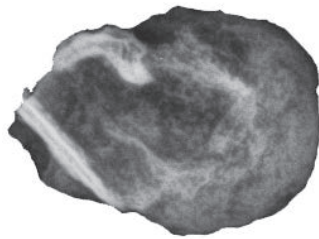
SG_LB_inv25-26



Fig. 54 Objets métalliques (© N. Zaour, Inrap)



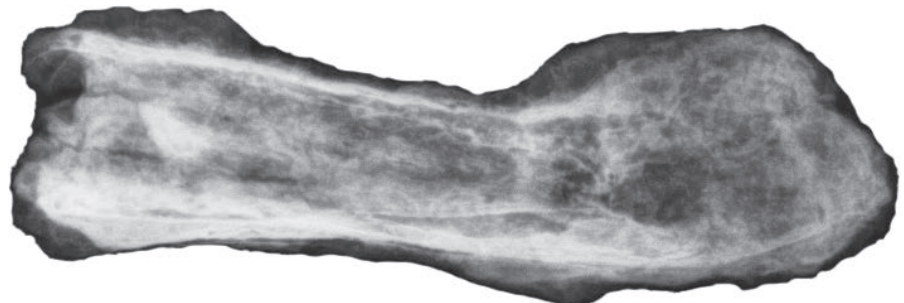
SG_LB_inv10



SG_LB_inv12



SG_LB_inv13



SG_LB_inv17

Fig. 55 Objets métalliques (© N. Zaour, Inrap)

2.4 Synthèse sur l'organisation et interprétation du site

Après un bref exposé sur l'état des connaissances actuelles relatives au développement des enclos à la fin de l'âge du Fer, cette partie de synthèse concerne différents points.

Dans un premier temps, nous aborderons à travers l'analyse spatiale du mobilier archéologique les questions relatives à la datation de ce petit enclos, son organisation et la fonction des différents espaces mis en évidence. Dans un second temps, et malgré les nombreuses incertitudes résultant de l'arasement du site et de l'indigence du mobilier archéologique, nous évoquerons les possibles évolutions dans l'aménagement du site au cours de sa courte occupation.

2.4.1 Etat des connaissances

A partir des III^e et II^e siècles avant notre ère, on observe la création de nombreux habitats dispersés sur le territoire breton. Ce phénomène, loin d'être un particularisme local, a été observé sur une grande partie nord de la Gaule. Le nombre de sites s'accroît alors considérablement par rapport aux périodes précédentes, de sorte que la densité des habitats serait comparable à celle des fermes actuelles (Menez et Hinguant 2010). D'après les données disponibles, et bien que la contemporanéité entre chacun des sites est impossible à prouver, la distance entre chaque exploitation semble comprise entre 500 m et 2000 m.

En Bretagne, des milliers d'enclos aux formes et aux dimensions extrêmement diversifiées ont été reconnus grâce aux nombreuses campagnes de prospection aérienne et au développement de l'archéologie préventive durant ces vingt dernières années. Parmi ces fondations remontant au III^e siècle avant notre ère, la fouille des sites de Lamballe (Côte d'Armor), ZAC de la Tourelle (Mentele 2010) ou de Vitré (Ille-et-Vilaine), la Grande Haie (Hamon 2010) illustrent ce phénomène. Au cours des II^e et I^{er} siècles avant notre ère, on observe une nouvelle densification de l'occupation du territoire avec une seconde vague de création d'établissements, marquée par une certaine standardisation de la forme des habitats qui adoptent des plans rectangulaires ou sub-rectangulaires, un partitionnement fonctionnel de l'espace interne et qui sont associés à des réseaux parcellaires respectant une trame orthogonale. Parmi ces établissements, quelques uns ont fait l'objet de fouille, comme à Château-Gontier/Bazouges (Mayenne), le Clos Henry (Valais et al. 2008), à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), la Huberdière (Aubry 2010), à Trémeur (Côte d'Armor), l'Abbaye (Le Gall 2012) ou à Nyoiseau (Maine-et-Loire), le Bois Savary (Brodeur 2016). Le site de *la Brosse* à Saint-Grégoire dont il est question ici s'inscrit pleinement dans cette dernière phase de densification de l'occupation du territoire.

2.4.2 Les questions de datation

L'occupation protohistorique de *la Brosse* correspond à un habitat implanté à l'intérieur d'un enclos à partition interne. Une fosse a livré quelques indices d'une première fréquentation des lieux au cours de La Tène ancienne, peut-être à son début, mais la fondation de l'enclos est plus tardive. Le mobilier céramique découvert dans le comblement des différentes structures fouillées permet de dater son occupation sur une courte période située entre la deuxième moitié du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère.

Cependant, la datation de l'abandon d'un site arasé comme celui-ci reste délicate en raison de la disparition des ultimes phases d'occupation. La découverte hors enclos lors du diagnostic de tessons de céramique

antique dans le comblement de surface de deux fossés de parcellaire (F6 et D) indique que les lieux étaient encore fréquentés au début de notre ère. Toutefois, aucun indice probant n'indique que l'enclos ait continué à fonctionner pendant l'Antiquité. Ainsi, l'hypothèse de son abandon vers le milieu du 1er siècle avant notre ère reste privilégiée, comme c'est le cas pour la majorité des occupations de la fin de la Tène fouillées dans le bassin rennais.

L'orientation de la voie antique Rennes-Corseul qui longe l'emprise de fouille à l'ouest diverge largement de ce qui a été observé pour les structures fossoyées gauloises, indiquant que l'impact de l'enclos sur le paysage n'était sans doute déjà plus visible lors de la création de la voie. En attesterait le fossé F6 (orienté perpendiculairement au tracé supposé de la voie antique) qui vient recouper à deux reprises le tracé de l'enclos gaulois.

2.4.3 Les divisions fonctionnelles de l'espace

La conservation médiocre du site nous prive de nombreuses informations relatives à l'organisation spatiale de l'enclos, à la fonction des différents espaces définis, et aux différentes activités menées par les habitants de l'enclos de Saint-Grégoire. Toutefois, le curage intégral du fossé d'enclos et des fossés de partition interne en fin de fouille a permis la récolte exhaustive des vestiges mobiliers à partir desquels il a été possible de réaliser des plans de répartition qui permettent d'aborder ces questions de manière indirecte (Fig. 45). La fonction résidentielle de l'enclos est clairement établie au vu du mobilier céramique recueilli (écuelles, jattes, passoire) et des nombreux fragments de plaques foyères. Les activités secondaires sont quant à elles plus difficiles à identifier et sont supposées de façon indirecte (activité de céréaliculture et de forge).

À l'ouest de l'enclos, au niveau du secteur A (Fig. 56), aucun aménagement anthropique n'a été découvert. Les fossés qui bordent ce secteur, et qui délimitent un espace de 600 m², n'ont livré aucun mobilier à l'exception d'une concentration de céramique à proximité de l'angle sud-ouest de l'enclos (entre les sondages 5 et 13). Cette dernière pourrait correspondre à un unique rejet volontaire effectué à distance de l'habitat. À défaut d'autre mobilier pouvant renseigner la fonction de cet espace occidental de l'enclos, l'utilisation de cette surface à des fins de maraîchage ou de parcage d'animaux domestiques peut être une hypothèse envisageable.

Au centre-ouest de l'enclos, le secteur B pourrait correspondre à un espace dédié au stockage comme l'attesteraient les 4 greniers identifiés (Fig. 56). Ces édifices nous informent qu'une probable activité de céréaliculture était menée par les habitants de Saint-Grégoire, probablement dans les parcelles attenantes à l'enclos mises en évidence lors du diagnostic. Malgré l'absence d'outillage lithique de mouture (meule ou molette), plusieurs découvertes mobilières évoquent une activité agricole ; c'est le cas de plusieurs fragments de proto-dolia et d'un outil aratoire en fer découverts dans le comblement du fossé d'enclos.

Ces 4 bâtiments, ainsi que les fossés qui bordent cet espace de 1050 m² n'ont livré que peu de mobilier ; les rares tessons de céramique découverts dans le fossé d'enclos bordant cet espace au sud pourraient provenir de l'extérieur de l'enclos, où un secteur à vocation artisanale ou domestique est envisagé à proximité de l'unique structure de combustion mise au jour sur le site. À l'est, le secteur C, le plus grand avec 2250 m², a livré l'essentiel du corpus mobilier de la fouille (céramique, plaques foyères, objets métalliques et résidus métallurgiques). Ces vestiges ont été trouvés en position secondaire, piégés dans les quelques fosses situées au centre de cet espace, dans le comblement des fossés d'enclos qui le bordent (F2 et F135) et dans celui du puits (F82) (Fig. 56). Ce mobilier confirme la vocation essentiellement domestique de cet espace, mais indique également que des activités artisanales ont pris place à cet endroit. La découverte de

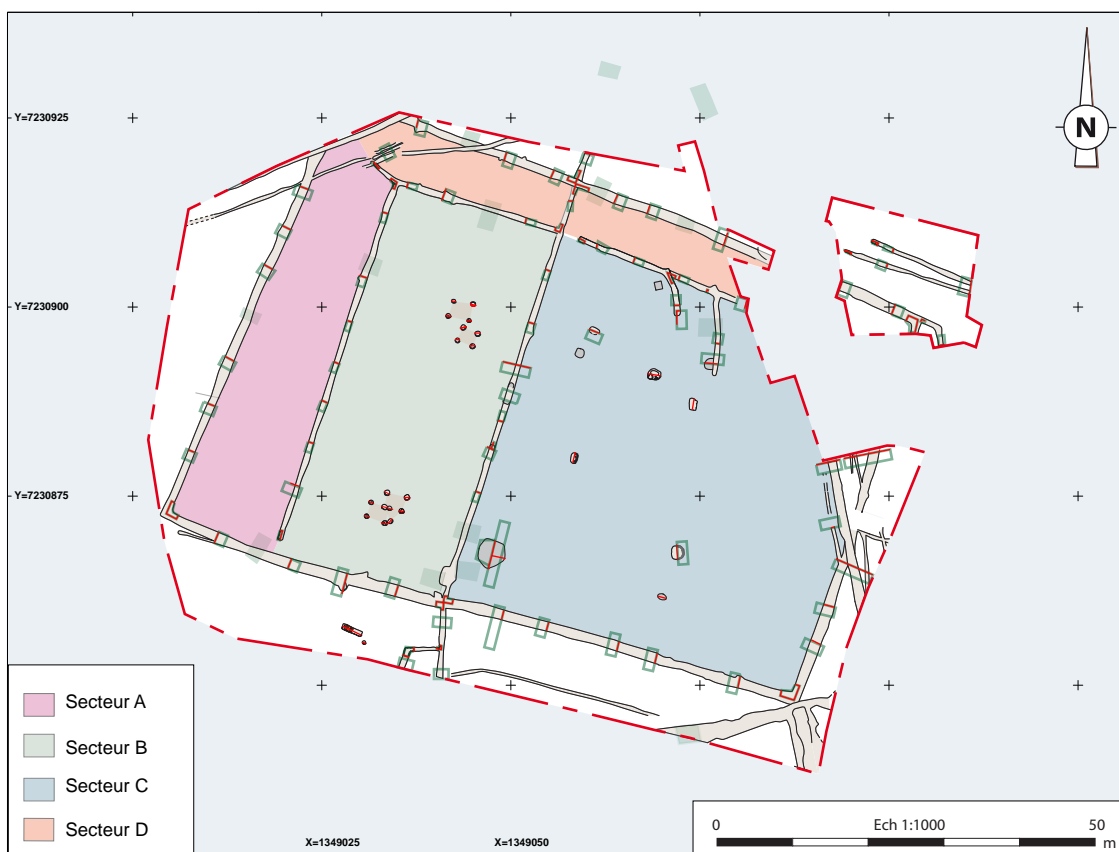


Fig. 56 organisation spatiale de l'enclos de la Brosse (DAO : E. Collado, Inrap)

plusieurs scories et fragments de fours, dont un fragment d'évent, laisse supposer l'existence d'une forge au nord-est de cet espace. L'observation du macro-outillage semble également indiquer une activité liée à la métallurgie (broyage, concassage et façonnage).

Au nord, le secteur D, situé entre le fossé d'enclos F5 et les fossés de partition F56/F57 et F9/F21 correspond à une bande de 6 m de large (Fig. 56). Aucun creusement anthropique n'a été observé dans cet espace qui pourrait correspondre à un axe de cheminement qui permettrait de desservir les différents espaces décrits ci-dessus. L'abandon probable du fossé F56 et l'aménagement du fossé F8 au cours de l'occupation de l'enclos auraient modifié ce premier agencement.

L'organisation et la fonction des parcelles situées en extérieur de l'enclos est ici difficilement abordable en raison de la prescription centrée sur l'enclos. On peut supposer que les activités agricoles, comme la céréaliculture évoquée par la présence des 4 greniers, prenait place en extérieur de l'enclos, dans les parcelles mises en évidence lors du diagnostic. La présence d'une structure de combustion (F89), déjà évoquée, située en extérieur de l'enclos au sud indiquerait un secteur d'activité, sans que celui-ci puisse être caractérisé.

Au vu de l'état d'arasement du site, de l'indigence du mobilier, et de la non conservation des vestiges organiques (faune), il est très probable qu'une partie des activités qui ont été pratiquées par les habitants de l'enclos, comme l'élevage par exemple, n'ait laissé aucune trace.

2.4.4 Des modifications dans l'organisation de l'espace interne ?

Bien que plusieurs indices évoquent des modifications dans l'organisation spatiale de l'enclos au cours de son occupation, la quasi absence de relations stratigraphiques liée à l'état d'arasement du site ne permet pas de proposer un phasage du site.

Mis à part un entretien du fossé d'enclos par curage, mis en évidence dans plusieurs sondages, les seuls remaniements notoires ont été observés au niveau des greniers situés dans l'espace B. L'enchevêtrement des plans des unités architecturales 1 et 2 indique que ces deux greniers n'ont pas pu fonctionner de manière synchrone, et les similarités entre le comblement des trous de poteau des bâtiments 1 et 4 d'une part, et des bâtiments 2 et 3 d'autre part indiquent clairement deux phases distinctes, mais aucune relation stratigraphique ne permet de connaître leur chronologie relative. Les stratigraphies montrent également que le fossé F56 est antérieur au fossé F8, le premier étant déjà comblé lors de la mise en place du second. Ainsi, dans une première phase d'occupation, les secteurs B et C n'en auraient formé qu'un, avec la coexistence dans un même espace de l'habitat et du stockage ; l'interruption observée entre les fossés F56 et F9 aurait alors permis d'accéder à l'espace B/C depuis l'espace de cheminement situé au sud du fossé d'enclos F5 (espace D).

Le fossé F8 semble avoir été abandonné et comblé avant l'abandon du site comme l'indique plusieurs fosses le recoupant et ayant livré du mobilier de la fin de La Tène.

On observe également que l'enclos est encore occupé alors que le puits est déjà hors d'usage, comme l'attestent les nombreux rejets domestiques observés dans son comblement supérieur, qui indiqueraient que la dépression du puits déjà en partie comblée aurait servi de fosse de rejet.

2.4.4 Quel statut pour le site de la Brosse ?

La question du statut socio-économique des habitants de l'enclos se pose au regard des découvertes matérielles et immatérielles effectuées lors de la fouille.

La configuration de l'enclos, avec son plan simple, son fossé peu profond et l'absence apparente de toute monumentalisation tendrait à montrer que le site possède un statut assez modeste correspondant à un simple établissement rural tournée vers des activités agro-pastorales.

Plusieurs éléments matériels posent toutefois question.

En premier lieu, la découverte d'un nombre négligeable de fragments d'amphores vinaires d'importation indique que les habitants de l'enclos étaient bien intégrés à des réseaux d'échange. Alors que les restes amphoriques sont anecdotiques voire absents sur la plupart des sites enclos de la fin de la Tène dans le bassin de Rennes, le site de *la Brosse* fait exception avec la découverte de seize fragments d'amphore.

De même, si la présence d'une forge, dont la localisation est supposée dans l'angle nord-est de l'enclos, n'est en rien inhabituelle en contexte d'habitat enclos pour cette période (voir partie 2.4.4.5), la découverte de plusieurs objets métalliques en fer reste assez exceptionnelle. La plupart du temps représenté par un ou deux fragments d'objets métalliques dans les corpus issus des fouilles d'enclos, un total de 19 fragments d'objets en fer ont été retrouvés à *la Brosse*, parmi lesquels ont pu être déterminés plusieurs objets à douille, plusieurs tiges à section quadrangulaire (clous), une probable soie de couteau, un outil aratoire, ainsi qu'une plaque courbée interprétée comme une ferrure ou une penture.

Ces différentes découvertes matérielles constitueraient la preuve d'un certain enrichissement des habitants de l'enclos de *la Brosse* et de leur intégration à des circuits commerciaux. La proximité de la capitale des Riedones, située à 8 km, aurait pu constituer un débouché économique non négligeable pour les productions agricoles et/ou artisanales mises en œuvre à *la Brosse*, ce qui pourrait pour partie expliquer l'enrichissement (tout relatif) de ses habitants.

Conclusion

La fouille du site de la Brosse à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine) a permis de mettre au jour un enclos gaulois trapézoïdal à partition interne occupé entre le milieu de II^e et le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. L'état de conservation médiocre de ce petit habitat ne permet pas de définir précisément son organisation spatiale ni les possibles remaniements qui ont eu lieu au cours de sa courte occupation. A l'exception de quatre greniers, aucun autre bâtiment n'est conservé. La fouille intégrale des fossés d'enclos et des fossés de partition interne ont livré un mobilier peu abondant qui permet toutefois d'aborder succinctement et de manière indirecte l'organisation spatiale de cet enclos, ainsi que d'appréhender les différentes activités menées par ses habitants (agriculture, forge).

La découverte d'un lot d'amphore vinaire et de plusieurs objets en fer va dans le sens de l'intégration des habitants de l'enclos dans un réseau commercial, probablement lié à la proximité de la capitale des *Riedones*, et peut-être à l'existence à proximité d'une voie de communication précédant l'implantation de la voie romaine voisine qui reliait Rennes à Corseul.

Bibliographie

Aubry 2010

AUBRY (L.), *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), La Huberdière*, Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2010, 146 p.

Besnard-Vauterin 2009

BESNARD-VAUTERIN (C.-C.), *En plaine de Caen, une campagne gauloise et antique: l'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, coll. « Collection Archéologie & Culture ».

Blanchet 2010

BLANCHET (S.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*, Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2010, 625 p.

Bourne 2015

BOURNE (S.), *Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), La Brosse*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2015, 75 p.

Brodeur 2016

BRODEUR (J.), *Nyoiseau (Maine-et-Loire), Le Bois Savary*, Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Pays de la Loire, Nantes, 2016, 193 p.

Carte archéologique de la commune de la Chapelle-des-Fougeretz, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Carte archéologique de la commune de Melesse, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Carte archéologique de la commune de Saint-Grégoire, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Carte archéologique de la commune de Pacé, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Carte archéologique de la commune de Montgermont, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Carte archéologique de la commune de la Mézière, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Carte géologique de Rennes, feuille n°317, BRGM 2000

Cherel *et al.* à paraître
CHEREL (A.-F.), LIERVILLE (O.), MENEZ (Y.), *Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI^e s. et le I^{er} s. avant notre ère.*

Durand 2016

DURAND (J.-C.), *Bais /Louvigné-de-Bais, Ille-et-Vilaine, Carrière des Vallons, Etang de Daniel -Ensemble 1, Occupations laténiennes et galloromaines*, Vol. 1 Les structures et études spécialisées, Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2016.

Gaufroy 2002

GAUDEFROY (S.), *La céramique laténienne d'Estrées-Saint-Denis (Oise)*. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2002, p. 341-353.

Guillier *et al.* 2012

GUILLIER (G.), COFFINEAU (E.), DELAGE (R.), DELOZE (V.), VALAIS (A.), LEMAITRE (S.), PILON (F.), SIMON (L.), *Le site gaulois et antique de « La Carie », entre oppidum et ville romaine à Entrammes (Mayenne)*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 29, p. 145 201.

Hamon 2010

HAMON (A.-L.), *Vitré (Ille et Vilaine), La ferme laténienne de la Grande Haie, Boulevard de Laval*, rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2010, 247 p.

Hamon 2014

HAMON (A.-L.), *Ille-et-Vilaine, Pleurtuit, Cap Emeraude-Secteur 1. Création et développement d'un établissement rural coriosolite entre le III^e s. avant J.-C. et le III^e après J.-C.*, rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2014.

Hetuin 2013

HETUIN (E.), *Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), « Autopôle », Réalisation d'un ensemble de bâtiments commerciaux*, Etude géotechnique d'avant projet, GH Ingénierie, Pôle Habitat BG, 2013, 27 p.

Hinguant *et al.* 1997

HINGUANT (S.), LE GOFF (E.), JEAN (S.), MARGUERIE (D.), *Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan) : un établissement rural en limite de deux influences armoricaines*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 14, 1, p. 57 80.

Le Boulanger 2002

LE BOULANGER (F.), *Melesse (Ille-et-Vilaine), La Besneraie*,

Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2002, 11 p.

Le Forestier à paraître
LE FORESTIER (S.) La circulation des amphores dans l'ouest de la Gaule aux II^e et I^{er} siècle de notre ère, à paraître.

Le Gall 2012
LE GAL (J.), Trémur (Côtes d'Armor), Une exploitation agricole gauloise et gallo-romaine, rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2012, 310 p.

Le Goff 2003
LE GOFF (E.), "Armorique" et "Bretagne" : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer, in *Les marges de l'Armorique et l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, Nantes 13-16 mai 1999, Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest, supplément 10, p. 103-117.

Menez 1996
MENEZ (Y.), *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor)*, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Documents d'Archéologie Française », 58.

Menez 2012
MENEZ (Y.), Chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) dans l'ouest de la France : l'apport des ensembles céramiques du Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) », in *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*. Actes de la table ronde tenue à Bibracte. 15-17 octobre 2007., Glux-en-Glenne : Bibracte, coll. « Bibracte 22 », p. 257-271.

Mentele 2010
MENTELE (S.), Lamballe (Côtes d'Armor), Zac de la Tourelle, la

mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II^e et I^{er} s. av. J.-C., Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes 2010, 629 p.

Mentele 2011
MENTELE (S.), Bais (Ille-et-Vilaine), Carrière des Vallons, Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles, Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2011, 360 p.

Roy 2003
ROY (E.), Découverte d'une entité agricole de l'âge du fer « route de Kernéost » à Bénodet dans le Finistère, Rapport de fouille archéologique, INRAP, SRA Bretagne, 2003.

Tournier 2004
TOURNIER (F.), La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine), La Besneraie, tranche 1, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2004, 4 p.

Tournier 2007
TOURNIER (F.), *La Chapelle-des-Fougeretz (Ille-et-Vilaine)*, Zac de Beausoleil, tranche 2 et 3, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2007, 3 p.

Trautmann et al. 1999
TRAUTMANN (F.), PARIS (F.), CARN (A.), Notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille Rennes (317), Orléans, BRGM, 85 p. (Carte géologique par TRAUTMANN (F.), PARIS (F.), 2000).

Valais et al. 2008
VALAIS A., MEURET J.-C., NAULEAU J.-F., EDIN F., HAMON G., MUTTARELLI E., Le Clos-Henry : une ferme de la Tène finale à Château-Gontier (Matenne), in *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 25, 2008, p. 139 à 161.

Zaour et al. 2008
ZAOUR (N.), LEPAUMIER (H.), BERRANGER (M.), FLUZIN (P.) "Les activités métallurgiques dans les établissements ruraux enclos du second âge du Fer en Basse-Normandie : l'exemple du site des « Pleines » à Orval (Manche)", XIX^e colloque du GMPCA, 22 – 26 avril 2013, Caen (14), Archéosciences, Revue d'Archéométrie, n°38, 2014, p 165-181.

Liste des figures

Fig. 1 Localisation de la fouille archéologique dans son contexte géographique (DAO : E. Collado, Inrap)	33
Fig. 2 Plan général des diagnostics archéologiques effectués sur les communes de Saint-Grégoire en 2015 et de la Chapelle-des-Fougeretz en 2004	34
Fig. 3 Carte archéologique du secteur environnant le site gaulois de la Brosse (communes de Saint-Grégoire, la Chapelle-des-Fougeretz et Melesse)	35
Fig. 4 Inventaire des sites archéologiques connus dans les environs du site gaulois de la Brosse (communes de Saint-Grégoire)	36
Fig. 5 Carte géologique (© Geoportail)	38
Fig. 6 Le recouvrement du site de la Brosse : présentation des Logs effectués au cours du diagnostique et de la fouille (DAO : E. Collado, Inrap)	39
Fig. 7 Plan de répartition des chablis et autres perturbations naturelles (DAO : E. Collado, Inrap)	43
Fig. 8 Plan général des vestiges découverts (DAO : E. Collado, Inrap)	44
Fig. 9 Le fossé d'enclos méridional (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	46
Fig. 10 a La façade nord de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	49
Fig. 10 b La façade nord de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	50
Fig. 11 a La façade est de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	52
Fig. 11 b F135 : Vue de l'angle Sud-Est de l'enclos (sd 11, en haut) et vue de la coupe nord du sondage 39 (en bas)	53
Fig. 12 La façade ouest de l'enclos (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	54
Fig. 13 Le fossé de partition F34 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	56
Fig. 14 Le fossé de partition F8 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	58
Fig. 15 a Le fossé de partition 56/57 (DAO : E. Collado, Inrap)	59
Fig. 15 b Vue de l'intersection entre les fossés 34 et 57, sondage 8 (© équipe de fouille, Inrap)	60
Fig. 16 Le fossé de partition 9/21 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	61
Fig. 17 Les fossés F16 et F19 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	63
Fig. 18 Les unités architecturales 1 et 2 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	65
Fig. 19 Les unités architecturales 3 et 4 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	66
Fig. 20 La fosse F18 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	68
Fig. 21 Les fosses F27 et F12 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	69
Fig. 22 La fosse F92 (© équipe du diagnostic, DAO : E. Collado, Inrap)	70
Fig. 23 La fosse F20 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	71
Fig. 24 La fosse F50 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	71
Fig. 25 vues de la fosse F101 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	72
Fig. 26 vues de la fosse F151 (DAO : E. Collado, Inrap)	73
Fig. 27 La fosse F152 (DAO : E. Collado, Inrap)	73
Fig. 28 La fosse F100 (DAO : E. Collado, Inrap)	73
Fig. 29 Illustrations photographique de l'exploration du puits F82 (© Equipe de fouille, Inrap)	74
Fig. 30 Le puits F82 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	75
Fig. 31 La structure de combustion F89 et le trou de poteau F 91 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	77
Fig. 32 Les fossés F128, F129, F130 et F131 (© équipe de fouille, DAO : E. Collado, Inrap)	78
Fig. 33 Le fossé F7 (DAO : E. Collado, Inrap)	80
Fig. 34 Les fossés F120, F121, F122 et F123 (DAO : E. Collado, Inrap)	81
Fig. 35 Les fossés de parcellaire mis en évidence pendant le diagnostic (© équipe du diagnostic, DAO : E. Collado, Inrap)	83
Fig. 36 F18 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	86
Fig. 38 F2 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	88
Fig. 39 F5 et F118 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	90
Fig. 40 F12 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	91
Fig. 41 F27 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	91
Fig. 42 F82 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	92
Fig. 43 F92 – céramique (dessin et DAO : H. Delnef, Inrap)	93
Fig. 44 Plans de répartition des vestiges mobilier (DAO : V. Brisotto, H. Delnef, S. Le Forestier, N. Zaour et E. Collado, Inrap) à droite	95
Fig. 45 Les amphores (dessin et DAO : S. Le Forestier, Inrap)	95
Fig. 46 Macro-outillage (dessin et DAO : V. Brisotto, Inrap)	97
Fig. 47 Macro-outillage ; plaque de grès équarrie et polie (© V. Brisotto)	97
Fig. 48 Macro-outillage ; probable table de broyage sur bloc de microdiorite ? , issue du F 27 (à g., © V. Brisotto)	98
Fig. 49 Macro-outillage ; probables broyeur sur blocs de granodiorite ? et de microdiorite ? issus des faits 2 et 118 (à, dr, © V. Brisotto)	98
Fig. 50 Résidus métallurgiques ; les culots de forge iso 1 et 2 (© N. Zaour, Inrap)	102
Fig. 51 Résidus métallurgiques ; les culots de forge iso 3 (© N. Zaour, Inrap)	103
Fig. 52 Résidus métallurgiques ; les culots de forge, Iso 4 (à gauche), Iso 8 (à droite) (© N. Zaour, Inrap)	103
Fig. 53 Résidus métallurgiques ; évent (© N. Zaour, Inrap)	104
Fig. 54 Objets métalliques (© N. Zaour, Inrap)	105
Fig. 54 Objets métalliques (© N. Zaour, Inrap)	106
Fig. 55 Objets métalliques (© N. Zaour, Inrap)	106
Fig. 56 organisation spatiale de l'enclos de la Brosse (DAO : E. Collado, Inrap)	109

III. Inventaires techniques

N° de fait	équivalence diagnostic	type	unité archi-tecturale	longueur	largeur	profondeur	nettoyage de surface	Sd manuel	Sd mécanique	coupe	fonctionne avec	coupé par	minute	photo	mobilier	datation
23		annulé		0,6	0,6	0,24	X	oui						X		indéterminé
24		annulé														indéterminé
25		annulé														indéterminé
26		annulé		0,58	0,58	0,16		oui					4	X		indéterminé
27		fosse		1,5	1,06	0,88	X	oui					16	X	céramique, plaques foyères, déchets de métallurgie, objet en fer	la Tène
28		annulé														indéterminé
29		annulé		0,76	0,72	0,08		oui					14	X		indéterminé
30		annulé		0,32	0,26	0,11		oui					14	X		indéterminé
31		annulé													plaques foyères	la Tène
32		chablis														indéterminé
33		annulé														indéterminé
34	7.5	fossé			0,65 a 0,86	0,14 à 0,18		6, 8	19, 20, 21, 22, 23, 24, 25	F39	F56/F57		5, 6	X	céramique, plaques foyères	Protohistoire
35		annulé						oui								indéterminé
36		annulé		0,5	0,4	0,18		oui					5	X		indéterminé
37		chablis					X									indéterminé
38		annulé												X		indéterminé
39		chablis								F34						indéterminé
40		chablis					X									indéterminé
41		chablis														indéterminé
42		fosse de plantation														contemporain
43		chablis														indéterminé
44		annulé														indéterminé
45		annulé						oui								indéterminé
46		fosse de plantation														contemporain
47		annulé						oui								indéterminé
48		annulé														indéterminé
49		annulé														indéterminé
50		fosse		1,4	0,8	0,6		oui					14	X	céramique	Protohistoire

N° de fait	équivalence diagnostic	type	unité archi-tecturale	longueur	largeur	profondeur	nettoyage de surface	Sd manuel	Sd mécanique	coupe	fonctionne avec	coupé par	minute	photo	mobilier	datation
51		annulé														indéterminé
52		chablis		1,6	1,3	0,17		oui	oui				14	X	céramique, plaques foyères	la Tène
53		annulé														indéterminé
54		annulé						oui								indéterminé
55		fosse de plantation														contemporain
56	7.4	fossé			0,65 à 0,7	0,12 à 0,22		7	54, 55, 56		F34 et F57	F8	10	X		Protohistoire
57		fossé			0,58	0,18		8, 9			F34 et F56		5, 9	X	objet en fer	Protohistoire
58		chablis														indéterminé
59		chablis														indéterminé
60		chablis														indéterminé
61		fosse de plantation														contemporain
62		annulé					X									indéterminé
63		fosse de plantation														contemporain
64		trou de poteau	2	0,7	0,7	0,17	X	oui					2	X		Protohistoire
65		trou de poteau	2	0,68	0,64	0,24	X	oui					2	X		Protohistoire
66		trou de poteau	2	0,74	0,64	0,16	X	oui					2	X		Protohistoire
67		trou de poteau	2	0,74	0,74	0,28	X	oui					2	X		Protohistoire
68		trou de poteau	1	0,62	0,58	0,26	X	oui					2	X		Protohistoire
69		trou de poteau	1	0,7	0,7	0,22	X	oui					2	X		Protohistoire
70		trou de poteau	1	0,6	0,6	0,17	X	oui					2	X		Protohistoire
71		trou de poteau	1	0,6	0,6	0,2	X	oui					2	X		Protohistoire
72		trou de poteau	4	0,56	0,46	0,16	X	oui					2	X		Protohistoire
73		trou de poteau	4	0,64	0,64	0,3	X	oui					2	X		Protohistoire

N° de fait	équivalence diagnostic	type	unité archi-tecturale	longueur	largeur	profondeur	nettoyage de surface	Sd manuel	Sd mécanique	coupe	fonctionne avec	coupé par	minute	photo	mobilier	datation
100	14.9	fosse		1,02	0,62	0,17	X	oui						X		Protohistoire
101		fosse		1,72	1,64	1,04		oui						X		céramique-amphore, plaques foyères
102		annulé														indéterminé
103		annulé												X		indéterminé
104		annulé														indéterminé
105		annulé														indéterminé
106		annulé					X									indéterminé
107		annulé					X									indéterminé
108		annulé					X									indéterminé
109		annulé					X	oui								indéterminé
110		annulé					X									indéterminé
111		annulé					X									indéterminé
112		annulé					X									indéterminé
113		annulé					X									indéterminé
114		annulé					X									indéterminé
115		annulé														indéterminé
116		annulé					X									indéterminé
117		annulé														indéterminé
118	24.1	fossé d'en-clos			1,3 à 1,38	0,5 à 0,56		12	41, 46		F119 et F120		7, 9	X	céramique, plaques foyères, culot de forge	la Tène C2-D1
119		fossé d'en-clos						12 et 75			F118 et F120		7	X	céramique, amphore	Protohistoire
120		fossé						12			F118, F119 et F121		XX			Protohistoire
121		fossé			0,82	0,2			76		F120					Protohistoire
122		fossé			0,36	0,04		36	42, 44				7, 9	X		Protohistoire
123	10.1, 24.1	fossé			0,54	0,24		37	42, 43					X		Protohistoire
124		annulé					X									indéterminé
125		annulé						oui								indéterminé
126		annulé														indéterminé
127		annulé														indéterminé
128		fossé			0,6 à 0,8	0,26		2	79		F129			X	céramique	la Tène C-D1

Inventaire des sondages

sondage n°	minute n°	type de sondage	fossés	fosses	chablis	fouille manuelle	fouille mécanique
1	4	intersection	129 et 130			X	
2	3	section	128 et 129			X	
3	16	intersection	2 et 130			X	
4	16	intersection	2 et 8			X	
5	5	angle	1 et 2			X	
6	5	extrémité	34			X	
7	1	intersection	8 et 56			X	
8	5	intersection	34 et 57			X	
9	5	extrémité	57			X	
10	1	extrémité	9			X	
11	4	angle	2 et 135			X	
12	7	angle	118 et 119			X	
13	6	section	1				X
14	6	section	1				X
15	6	section	1				X
16	6	section	1				X
17	6	section	1				X
18	6	section	1				X
19	6	section	34		39		X
20	6	section	34				X
21	6	section	34				X
22	6	section	34				X
23	6	section	34				X
24	6	section	34				X
25	6	section	34				X
26	8	section	2 et 3				X
27	8	section	2				X
28	8	section	2		148		X
29	8	section	2				X
31	8	section	2				X
32	8	section	2				X
33	8	section	2				X
34	8	section	2				X
35	6	section	135, 146 et 147				X
36	7	extrémité	122			X	
37	7	extrémité	123			X	
38	8	section	135				X
39	9	section	135				X
40	9	section	135, 140 et 145				X
41	9	section	118				X
42	9	section	122 et 123				X
43	10	section	123				X

sondage n°	minute n°	type de sondage	fossés	fosses	chablis	fouille manuelle	fouille mécanique
45	8	section	140 et 144				X
46	9	section	118				X
47	10	section	5				X
48	10	section	5				X
49	10	section	5				X
50	10	section	5				X
51	10	section	5				X
52	10	section	5				X
54	10	section	56				X
55	10	section	56				X
56	10	section	56				X
57	10	section	9				X
58	10	section	9				X
59	10	section	21				X
60	10	section	21				X
61	13	section	8				X
62	10	section	8				X
63	13	section	8		153		X
64	13	section	8				X
65	10	section	8	151			X
66	10	section	8				X
67	5	section	144				X
68	13	section	8	152		X	
69	13	section	8				X
70	13	section	8				X
71	11	section		82			X
71	12	section		82		X	
72	15	intersection	19 - 21			X	
73	11	intersection	16 - 21			X	
74	15	intersection	19 - 21			X	
76	14	section	121				X
77	17	intersection	5 et 8			X	
78	13	section	130				X
79	13	section	128				X
80	13	section	130				X
82	16	section	16				X
84	17	intersection	5 et 8			X	
85	18	extrémité	16		17		X
86	18	section		151			X

Inventaire des minutes

minute	sondage	type de sondage	fossés	fosses et autres	trous de poteau	ecofact	fouille manuelle	fouille mécanique	
1	10	extrémité	9				X		
	3	intersection	2 et 130				X		
	4	intersection	2 et 8				X		
	7	intersection	8 et 56				X		
2		100%			69		X		
		100%			66		X		
		100%			68		X		
		100%			70		X		
		100%			71		X		
		100%			67		X		
		100%			64		X		
		100%			65		X		
		100%			98		X		
		50%					38	X	
		100%			73			X	
		100%			72			X	
		100%			75			X	
	100%			74			X		
3	2	angle	128 et 129				X		
		100%		89			X		
		100%			79		X		
		100%			76		X		
		100%			78		X		
		100%			77		X		
		50%			91			X	
	50%					88	X		
4	1	intersection	129 et 130				X		
	11	angle	2 et 135				X		
		50%				26	X		
5	6	extrémité	34				X		
	9	extrémité	57				X		
	67	section	144					X	
	5	angle	1 et 2				X		
	8	intersection	34 et 57				X		
		50%					35	X	
		50%					36	X	
6	13	section	1					X	
	14	section	1					X	
	15	section	1					X	
	16	section	1					X	

minute	sondage	type de sondage	fossés	fosses et autres	trous de poteau	ecofact	fouille manuelle	fouille mécanique
	17	section	1					X
	18	section	1					X
	19	section	34			39		X
	20	section	34					X
	21	section	34					X
	22	section	34					X
	23	section	34					X
	24	section	34					X
	25	section	34					X
	35	section	135, 146 et 147					X
7	36	extrémité	122				X	
	37	extrémité	123				X	
	12	angle	118 et 119				X	
		100%		18			X	
8	27	section	2					X
	28	section	2			148		X
	29	section	2					X
	31	section	2					X
	32	section	2					X
	33	section	2					X
	34	section	2					X
	38	section	135					X
	45	section	140 et 144					X
	26	section	2 et 3					X
9	41	section	118					X
	46	section	118					X
	39	section	135					X
	42	section	122 et 123					X
	40	section	135, 140 et 145					X
10	47	section	5					X
	48	section	5					X
	49	section	5					X
	50	section	5					X
	51	section	5					X
	52	section	5					X
	62	section	8					X
	65	section	8	152				X
	66	section	8					X
	57	section	9					X
	58	section	9					X
	59	section	21					X
	60	section	21					X
	54	section	56					X
	55	section	56					X
	56	section	56					X

minute	sondage	type de sondage	fossés	fosses et autres	trous de poteau	ecofact	fouille manuelle	fouille mécanique
	43	section	123					X
11	73	intersection	16 et 21				X	
	71	section		82				X
12	71	section		82			X	
13	61	section	8					X
	63	section	8			153		X
	64	section	8					X
	68	section	8	152			X	
	69	section	8					X
	70	section	8					X
	79	section	128					X
	78	section	130					X
	80	section	130					X
		100%		101			X	
14	76	section	121					X
		50%				30	X	
		50%				29	X	
		50%		50			X	
		50%				52	X	
15	72	intersection	19 et 21				X	
	74	intersection	19 et 21				X	
16	82	section	16					X
	3	intersection	2 et 130				X	
	4	intersection	2 et 8				X	
		100%		27			X	
		50%				23	X	
17	77	intersection	5 et 8				X	
	84	intersection	5 et 8				X	
		50%		12				X
18	85	extrémité	16			17		X
	86	section		151				X

Inventaire des photographies

N° de cliché	Fait	Sondage	descriptif	Vue vers				
				le nord	le sud	est	l'ouest	zénithale
DSCN1753 à DSCN1762	64 à 71		les unité architecturales 1 et 2					X
DSCN1763 à DSCN1766	66 et 68		plan et coupes des trous de poteau F66 et F68	X				X
DSCN1767 à DSCN1770	63		plan et coupe du trou de poteau F63	X				X
DSCN1771 à DSCN1774	65		plan et coupe du trou de poteau F65	X				X
DSCN1775 à DSCN1780	89		plan et coupe de la structure de combustion F89	X				X
DSCN1781 à DSCN1788	129 et 130	1	intersection entre les fossés F129 et F130	X	X	X	X	X
DSCN1789 à DSCN1793	2 et 130	2	intersection entre les fossés F2 et F130	X		X	X	X
DSCN1808 à DSCN1810	1 et 2		l'angle sud-ouest de l'enclos avant sondage				X	
DSCN1811 à DSCN1819	34	6	l'extrémité sud du fossé F34	X		X		
DSCN1820 à DSCN1826	2 et 8	4	intersection entre les fossés F2 et F8		X	X	X	X
DSCN1827 à DSCN1831	1 et 2	5	l'angle sud-ouest de l'enclos		X		X	
DSCN1832 à DSCN1838	8, 9 et 56		intersection entre les fossés F8 et F56 et extrémité de F9	X		X		
DSCN1839 à DSCN1846	34 et 57	8	intersection entre les fossés F34 et F57	X	X	X		X
DSCN1847 à DSCN1850	57	9	extrémité de F57	X				
DSCN1851 à DSCN1857	8 et 56	7	intersection entre les fossés F8 et F56	X	X	X	X	X
DSCN1858 à DSCN1862	9	10	extrémité de F9	X		X		
DSCN1863 à DSCN1872	128 et 129	2	angle formé par les fossés F128 et F129		X	X		X
DSCN1873 à DSCN1876	74		le trou de poteau F74 avant sondage					X
DSCN1877 à DSCN1881	73		plan et coupe du trou de poteau F73	X				X
DSCN1882 à DSCN1887	2, 135 à 139		l'angle sud-est de l'enclos et les fossés de parcellaire contemporain		X	X		
DSCN1888 à DSCN1895	2 et 135	11	l'angle sud-est de l'enclos		X	X		
DSCN1896 à DSCN1927	72 à 79		les unité architecturales 3 et 4	X	X			X
DSCN1928 à DSCN1931	79		plan et coupe du trou de poteau F79	X				X
DSCN1932 à DSCN1935	76		plan et coupe du trou de poteau F76	X				X
DSCN1936 à DSCN1939	78		plan et coupe du trou de poteau F78	X				X
DSCN1940 à DSCN1943	77		plan et coupe du trou de poteau F77	X				X
DSCN1944 à DSCN1949	74		plan et coupe du trou de poteau F74	X				X
DSCN1950 à DSCN1953	75		plan et coupe du trou de poteau F75	X				X
DSCN1954 à DSCN1958	73		plan et coupe du trou de poteau F73	X				X
DSCN1959 à DSCN1962	72		plan et coupe du trou de poteau F72	X				X
DSCN1963 à DSCN1965	26		plan et coupe de l'anomalie F26	X				X
DSCN1966 à DSCN1976	135, 146 et 147	35	coupe du sondage mécanique dans les fossés F135, F146 et F147	X				
DSCN1977 à DSCN1987	118 et 119	12	l'angle nord-est de l'enclos	X	X	X		
DSCN1988 à DSCN1991	1	13	coupe du sondage mécanique dans le fossé F1	X				
DSCN1992 à DSCN1995	1	14	coupe du sondage mécanique dans le fossé F1	X				
DSCN1997 à DSCN2000	1	15	coupe du sondage mécanique dans le fossé F1	X				
DSCN2001 à DSCN2004	1	16	coupe du sondage mécanique dans le fossé F1	X				
DSCN2005 à DSCN2010	1	17	coupe du sondage mécanique dans le fossé F1	X				
DSCN2011 à DSCN2013	1	18	coupe du sondage mécanique dans le fossé F1	X				
DSCN2014 à DSCN2015	34	25	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				

N° de cliché	Fait	Sondage	descriptif	Vue vers				
				le nord	le sud	est	l'ouest	zénithale
DSCN2017 à DSCN2018	34	24	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				
DSCN2019 à DSCN2020	34	23	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				
DSCN2021 à DSCN2022	34	22	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				
DSCN2023 à DSCN2026	34	21	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				
DSCN2027 à DSCN2028	34	20	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				
DSCN2029 à DSCN2030	123	37	l'extrémité ouest du fossé F123	X		X		
DSCN2031 à DSCN2032	122	36	l'extrémité ouest du fossé F122	X		X		
DSCN2034 à DSCN2037	34	19	coupe du sondage mécanique dans le fossé F34	X				
DSCN2038 à DSCN2040	2	26	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2				X	
DSCN2044 à DSCN2046	2	27	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2				X	
DSCN2047 à DSCN2050	2 et 148	28	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2				X	
DSCN2051 à DSCN2056	18		plan et coupe du creusement F18	X				X
DSCN2057 à DSCN2060	2	29	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2			X		
DSCN2061 à DSCN2064	2	30	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2			X		
DSCN2065 à DSCN2070	2	31	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2			X		
DSCN2074 à DSCN2079	122 et 123	42	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2			X		
DSCN2081 à DSCN2084	118	41	coupe du sondage mécanique dans le fossé F118				X	
DSCN2085 à DSCN2088	2	34	coupe du sondage mécanique dans le fossé F2			X		
DSCN2090 à DSCN2094	135	38	coupe du sondage mécanique dans le fossé F135	X				
DSCN2095 à DSCN2098	135	39	coupe du sondage mécanique dans le fossé F135	X				
DSCN2101 à DSCN2111	135	40	coupe du sondage mécanique dans le fossé F136	X				
DSCN2112 à DSCN2124	5	52	coupe du sondage mécanique dans le fossé F5			X		
DSCN2126 à DSCN2129	5	51	coupe du sondage mécanique dans le fossé F5				X	
DSCN2130 à DSCN2134	21	59	coupe du sondage mécanique dans le fossé F21				X	
DSCN2135 à DSCN2138	9	58	coupe du sondage mécanique dans le fossé F9				X	
DSCN2139 à DSCN2142	5	50	coupe du sondage mécanique dans le fossé F5				X	
DSCN2143 à DSCN2145	5	49	coupe du sondage mécanique dans le fossé F5				X	
DSCN2146 à DSCN2148	5	48	coupe du sondage mécanique dans le fossé F5				X	
DSCN2149 à DSCN2154	5	47	coupe du sondage mécanique dans le fossé F5	X	X	X	X	X
DSCN2155 à DSCN2157	56	55	coupe du sondage mécanique dans le fossé F56				X	
DSCN2158 à DSCN2160	30		plan et coupe de l'anomalie F30	X				X
DSCN2161 à DSCN2166	8 et 152	68	intersection de la fossé F152 et du fossé F8				X	
DSCN2167 à DSCN2169	85		plan et coupe de l'anomalie F85	X				X
DSCN2170 à DSCN2173	29		plan et coupe de l'anomalie F29	X				X
DSCN2174 à DSCN2177	56	54	coupe du sondage mécanique dans le fossé F56				X	
DSCN2178 à DSCN2184	27		coupe de la fosse F27				X	
DSCN2185 à DSCN2189	50		coupe et plan de la fosse F50				X	X
DSCN2190 à DSCN2192	23		plan et coupe de l'anomalie F23	X				X
DSCN2193 à DSCN2203	82	71	coupe du sondage manuel dans le puits F82	X	X	X	X	
DSCN2204 à DSCN2207	103		vue en plan de l'anomalie F103 avant sondage					X
DSCN2210 à DSCN2211	52		vue en plan de l'anomalie F52 avant sondage					X
DSCN2212 à DSCN2217	103		plan et coupe de l'anomalie F103	X				X
DSCN2219 à DSCN2221	8	69	coupe du sondage mécanique dans le fossé F8	X				
DSCN2222 à DSCN2224	8	70	coupe du sondage mécanique dans le fossé F8	X				
DSCN2225 à DSCN2227	8	61	coupe du sondage mécanique dans le fossé F8	X				
DSCN2228 à DSCN2231	52		plan et coupe de l'anomalie F52				X	X
DSCN2232 à DSCN2234	101		vue en plan de la fosse F101 avant sondage					X
DSCN2235 à DSCN2241	52		coupe de l'anomalie F52				X	
DSCN2242 à DSCN2255	82	71	coupe du sondage mécanique dans le puits F82	X	X		X	

N° de cliché	Fait	Sondage	descriptif	Vue vers				
				le nord	le sud	est	l'ouest	zénithale
DSCN2256 à DSCN2264	9 et 19	72	intersection entre les fossés F9 et F19		X	X	X	
DSCN2265 à DSCN2279	82	71	coupe du sondage mécanique dans le puits F82	X	X		X	
DSCN2280 à DSCN2284	89		vue zénithale de structure de combustion F89					X
DSCN2285 à DSCN2297	9 et 19	74	intersection entre les fossés F9 et F19	X		X	X	X
DSCN2298 à DSCN2302	82	71	coupe du sondage mécanique dans le puits F82	X	X		X	X
DSCN2303 à DSCN2318	9 et 19	72 et 74	intersection entre les fossés F9 et F19	X	X	X	X	X
DSCN2319 à DSCN2325	101		coupe et plan de la fosse F101				X	X
DSCN2326 à DSCN2331	9 et 16	73	intersection entre les fossés F9 et F16	X	X		X	
DSCN2332 à DSCN2335	118/119 et F120	75	intersection entre les fossés 118/119 et F120					X
DSCN2336 à DSCN2338	120	76	coupe du sondage mécanique dans le fossé F120		X			
DSCN2341 à DSCN2345	101		coupe de la fosse F101				X	
DSCN2346 à DSCN2353	20		coupe de la fosse F20	X		X		
DSCN2354 à DSCN2361	5 et 8	77	intersection entre les fossés F5 et F8	X			X	
DSCN2362 à DSCN2364	16	82	coupe du sondage mécanique dans le fossé F16		X			
DSCN2367 à DSCN2374	19 et 20		coupe du sondage mécanique dans le fossé F19 et la fosse F20	X				
DSCN2375 à DSCN2377	19	83	coupe du sondage mécanique dans le fossé F19	X				
DSCN2378 à DSCN2382	12		coupe du sondage mécanique dans la fosse F12	X				
DSCN2383 à DSCN2389	5 et 9	84	intersection entre les fossés F5 et F8		X	X		
DSCN2390 à DSCN2391			ambiance de travail					
DSCN2393 à DSCN2394	5, 8 et 9	77 et 84	intersection entre les fossés F5, F8 et F9				X	
DSCN2395 à DSCN2398	151	86	coupe du sondage mécanique dans la fosse F151		X			
DSCN2399 à DSCN2409			vues d'ensemble du terrain enfin de fouille	X				

Inventaire de la céramique

Fait	sondage	us	profondeur	autre	NR	Nb bords	Nb fonds	Nb décors	NIMI	tc NR	description	N° dessins	proposition datation de la céramique
1	12				1	0	0	0	0				
1	13	1			1	0	0	0	0				
1	entre 5 et 13				118	1	2	2	3		1 forme en "S" + cannelure; 1 grande forme, décor, mouliures, coups d'ongle; 1 fond retallé	01, 02, 03	
1				iso 1	1								
Total 1					121	1	2	2	3	0			LT
2	3				1	0	0	0	0				
2	entre 5 et 26			entre F1 / F2 et F2	2	1	0	1	1		cordon ?		
2	entre 26 et 27				5	1	1	0	1			04	
2	27								3		plaques foyères		
2	28				1	0	0	0	0				
2	entre 28 et 29								4		plaques foyères		
2	31	1		cf iso 6 : même individu	6	1	0	0	1			06	
2	31	1			10	0	1	0	1		passoire	09	
2	entre 31 et 32	1			28	3	0	0	3	4	tc : plaques foyères	05,07	
2	33	1			1	0	0	0	0	3			
2	34			us du fond	5	0	0	0	0				
2	entre 4 et 30	1			1	1	0	0	1				
2	entre sd 3 et 29				4	0	0	0	0	1	tc : plaques foyères		
2	2				2	0	0	0	0				
2				iso 6	3	1*	0	0	1*		même individu que dans sd 31 us 1	06	
148	28	4			19	0	0	1	1		1 anse	32	
Total 2					88	7	2	2	9	15			LT
5	entre 47 et sd diag			côté Est	1	1	0	0	0				
5	49			-0,45 m curage à l'ouest du sondage	33	1	1	1	1		mouliure	12	

Fait	sondage	us	profondeur	autre	NR	Nb bords	Nb fonds	Nb décors	NMI	tc NR	description	N° dessins	proposition datation de la céramique
5	50	2								13	plaques foyères		
5	50		-0,20 m	curage à l'Ouest		0	0	0	0	3			
5	51				4	0	0	0	0	25	tc : plaques foyères		
5	52	1			5	1	1	0	2	1	tc : plaques foyères		
5	52		-30 cm	curage à l'Est						4	plaques foyères		
5	à côté de 52				2	0	0	0	0				
5	entre 52 et haie à l'Est		-0,25 à 0,45 m		8	1	0	1	1		cannelures	10	
5	entre 52 et haie à l'Est			iso 2	1	0	1	0	1				
5	entre 52 et sd diag		-40		10	1	0	1	1			14	
5	entre 52 et sd diag		-0,10 m		5	0	0	0	0				
5	77	4			5	1	0	1	1		moultures	13	
5				iso 3	3	1	0	0	1		dolium	11	
5				iso 5	3	0	1	0	1				
Total 5					80	7	4	4	9	46			LTD
8	64	1								7	plaques foyères		
8	64				1	1	0	0	1	2	tc : plaques foyères		
Total 8					1	1	0	0	1	9			LT
12	1				5	2	0	1	2			15, 16	
Total 12					5	2	0	1	2	0			
16	82	1			1	0	0	0	0				
Total 16					1	0	0	0	0	0			
18	1			us charbon	75	4	1	3	4	3	tc : plaques foyères / céram : digitations, lissage digité	17, 18, 19, 20	
18	1									1	plaques foyères		
18	3				4	0	0	0	0				
Total 18					79	4	1	3	4	4			LT A (?)
21	60	1								14	plaques foyères		
Total 21					0	0	0	0	0	14			LT
27	1				33	4	3	0	4			24, 25, 26, 27	

Fait	sondage	us	profondeur	autre	NR	Nb bords	Nb fonds	Nb décors	NMI	tc NR	description	N° dessins	proposition datation de la céramique
27		1		1/2 Est						3	plaques foyères		
27		2			9	0	0	0	0	3	plaques foyères		
27		1, 2			13	1	0	0	1	2	plaques foyères		
27				1/2 Est	48	4	3	0	4	2	tc : plaques foyères / céram : 1 fond tourné	21, 22, 23	
Total 27					103	9	6	0	9	10			LT
31		31								7	plaques foyères		
Total 31					0	0	0	0	0	7			LT
34		20			1	0	0	0	0				
34		22			1	0	0	0	0				
34		24			1	0	0	0	0				proto
Total 34					3	0	0	0	0	0			
50		1			2	0	0	0	0				proto
Total 50					2	0	0	0	0	0			
52		1								18	plaques foyères		
Total 52					0	0	0	0	0	18			LT
82		71			8	2	2	1	3	5	tc : plaques foyères / céram :cannelure		
82		71			2	2	0	1	2		cordon tourné	30	
82		71			1	0	1	0	1	13	plaques foyères	29	
82		2			3	0	0	0	0				
82		2			8	0	1	1	2	7	cordon tourné		
82					4	0	0	0	0				
Total 82					26	4	4	3	8	18			LT C2-D1
89		1			3	0	0	0	0				
Total 89					3	0	0	0	0	0			proto
90				surface	1	0	0	0	0				
90				sondage P.M.	1	0	0	0	0				
Total 90					2	0	0	0	0	0			proto
101					28	2	3	1	3	6	tc : plaques foyères		
Total 101					28	2	3	1	3	6			LT
118		41			2	0	0	0	0		plus 1 individu découvert en diag.		

Fait	sondage	us	profondeur	autre	NR	Nb bords	Nb fonds	Nb décors	NMI	tc NR	description	N° dessins	proposition datation de la céramique
Total 118					2	0	0	0	0	0			LT C2-D1 selon mobilier diag.
119	12	2			1	0	0	0	0				
Total 119					1	0	0	0	0	0			proto
128	2	1			7	1	0	0	1			31	
Total 128					7	1	0	0	1	0			LT C-D1
130	7									1	plaques foyères		
Total 130					0	0	0	0	0	1			LT
135	35	6			5	0	1	0	1				
135	au sud de 35			au nord du sondage du diag	3	0	0	0	0	1	plaques foyères		
135	entre 38 et 39	1			8	0	0	0	0				
135	39	1								2	plaques foyères		
135	entre 39 et 40				5	0	1	0	1	4	plaques foyères		
135	40	1								6	plaques foyères		
135				iso 9	1	0	0	0	0		intrusions GR, Med (2)		
Total 135					22	0	2	0	2	13			LT
151	86	1			2	0	0	0	0				
151	86	3								1	plaques foyères		
Total fouille					576	38	24	16	51	162			

Inventaire des amphores

Fait	Sondage	US	ISO	NR	Lèvre	Anse	Fond	Panse	Poids	HL	EL	HL/EL	Diam	Remarques
2	33	1		1			1		272					pas dessinable
2	entre 31 et 32	1		5			1	4						
2			7	2				2						
5	51			2	1				7					pas dessinable
21		1 et 2		1				1	181					attache supérieure
101				1				1	369					
119	12	2		1			1		159					pas dessinable
135	35	3		2			1		166					pas dessinable
135	entre 39 et 40			1	1				176	4,7	2,7	1,74	16	D1A
		TOTAL		16	2		4	8	1330					

Inventaire des objets en fer

inv	Caisse	St	sd	us	Matériau	NR	NMI	Nature / observations	Datation	Ph	Rad
10	Obj Fe	135	Entre 39 et 40		fer	2	1	Tige quadrangulaire de section décroissante prolongée d'une douille.	La Tène		x
11	Obj Fe	2	Entre 4 et 30	1	fer	1	1	Fragment de douille ?	La Tène		x
12	Obj Fe	2	Entre 4 et 30	1	fer	1	1	Fragment de douille ?	La Tène		x
13	Obj Fe	2	Entre 4 et 30	1	fer	1	1	Objet à douille.	La Tène		x
14	Obj Fe Diag	5	D4		fer	4	1	Fine bande de métal.			x
15	Obj Fe Diag	5	D4		fer	1	1	Plaque épaisse de forme trapézoïdale			x
16	Obj Fe Diag	26			fer	9	1	Fine plaque de métal.			
17	obj Fe	27		1	fer	1	1	Objet à douille.	La Tène finale		x
18	obj Fe	27		1	fer	1	1	Tige cassée de section quadrangulaire.	La Tène finale		x
19	obj Fe	27		1	fer	1	1	tige plate de section quadrangulaire.	La Tène finale		x
20	obj Fe	27		1	fer	1	1	Fine plaque informe.	La Tène finale		x
21	obj Fe	27		1	fer	1	1	Tige formant un angle droit : crochet ? Clou ?	La Tène finale		x
22	obj Fe	27		1	fer	1	1	Tiige quadrangulaire de section décroissante formant une tête à une extrémité : clou ?	La Tène finale		x
23	obj Fe	82	71	3	fer	1	1	Plaque courbée à une extrémité : ferrure, penture ?	La Tène C2 / D1		x
24	obj Fe	5 NO			fer	1	1	Barre épaisse de section quadrangulaire décroissante jusqu'à former une fine plaque. Elle pourrait recoller avec l'iso 4 (inv 25).	La Tène D		x
25	obj Fe	5 NO			fer	1	1	Fine plaque de section trapézoïdale. Elle pourrait recoller avec inv 24. Iso 4	La Tène D		x
26	obj Fe	5 NO			fer	1	1	Fine plaque informe. Iso 4	La Tène D		x
27	obj Fe	1	Entre 5 et 13		fer	1	1	Tige de section quadrangulaire décroissante.	La Tène		x
28	obj Fe	1	Entre 5 et 13		fer	1	1	Tige s'élargissant vers son autre extrémité. Il s'agit peut-être d'une soie de couteau avec son prolongement en lame.	La Tène		x

Inventaire de la métallurgie

Inv	Caisse	St	sd	us	long	larg	diam T	diam perp	épais	masse	Matériau	NR	NMI	Nature / observations	Cons	SGD	SFE	SAS	Facies	Dens	Mag	Forme	Section	Incl	Type	Datation	Ph	Rad	AM	AC	
							cm		gr					%																	
1	Sc	27	2	2		11,5	11	5,6	563	scorie	1	1	1	culot de forge	95	90		10	régulier	moyenne à forte	moyen	éventail	Plano-convexe		SGD1	La Tène finale	x			x	
2	Sc	27	2	2		6	5,2	2,8	60	scorie	1	1	1	culot de forge	100	100			irrégulière	légère à moyenne	absence	éventail	bombée		SGD2	La Tène finale	x				
3	Sc	27	2	2		9,8	9,5	5,7	322	scorie	4	1	1	culot de forge	80	90		10	régulier	moyenne	moyen	circulaire	Plano-convexe		SGD1	La Tène finale	x				
4	Sc	27	2	2		7,8	8,5	2,2	172	scorie	1	1	1	culot de forge	95	100			régulier	moyenne	absence	circulaire	Plano-convexe	cailloux	SGD2	La Tène finale	x			x	
5	Sc	27	2	2					57	scorie	5	0		Fragment scorie de forge											SGD/SAS	La Tène finale					
6	Sc	27	2	2				2,6	217	scorie	1	1	1	Paroi scoriacée et évent. 1,3 cm de scoriification. Paroi interne scoriacée de couleur bleue, et paroi externe rubéfiée de couleur rose. Diamètre restitué de l'évent de 2,6 cm.												La Tène finale	x				
7	Sc Diag								36	scorie	3	1		Fragment scorie de forge											SGD						
8	Sc	118	46	1		7,7	9,1	5	348	scorie	4	1	1	culot de forge	60	90		10	régulier	moyenne à forte	fort	ind	ind		SGD1	La Tène C2 /D1					
9	Sc	135	35	3					21	scorie	3	1		Paroi scoriacée												La Tène					

Inventaire du macro-outillage

N°	Fait	Sond	Us	Type de Structure	Type	Détermination	Matières premières	Conservation	L	I	ép max	Poids (kg)
1		entre sd 28 et 29		fossé	mouture/broyage ou concassage	molette/molette de broyage ou de concassage	grès grossier hétérogène, ferrugineux ?	fragt	12		5,6	0,725
2	92	(st 13.9 diag)		fosse	broyage	broyeur	grès fin à moyen ferrugineux	fragt			3,7	0,155
3	27		2	fosse	polissage (metalurgie ?)	polissoir	grès fin dense micacé	fragt		8,5	2	0,198
4	27			fosse	outillage ? ou architectural ?	plaque façonnée et polie	grès fin dense micacé	fragt		21	4,5	3,25
5	27	1		fosse	broyage ?	table de broyage ?	microdiorite ?	3 fragt			5,8	0,61
6	2	entre sd 31 et 33		fossé	broyage ?	broyeur ?	granodiorite ?	fragt			4,8	0,504
7	118	46	1	fossé	broyage ?	broyeur ?	microdiorite ?	fragt			5	0,273



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Protohistoire
Âge du Fer
Hallstatt
La Tène
Temps modernes
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Bâtiment
Foyer
Fosse
Puits

Mobilier

Céramique
Objet métallique
Outil
Macro-outillage

Saint-Grégoire, La Brosse

La fouille du site de la Brosse à Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine) a permis de mettre au jour un enclos gaulois trapézoïdal à partition interne occupé entre le milieu de II^e et le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. L'état de conservation médiocre de ce petit habitat ne permet pas de définir précisément son organisation spatiale ni les possibles remaniements qui ont eu lieu au cours de sa courte occupation. A l'exception de quatre greniers, aucun autre bâtiment n'est conservé. La fouille intégrale des fossés d'enclos et des fossés de partition interne ont livré un mobilier peu abondant qui permet toutefois d'aborder succinctement et de manière indirecte l'organisation spatiale de cet enclos, ainsi que d'appréhender les différentes activités menées par ses habitants (agriculture, forge).

La découverte d'un lot d'amphore vinaire et de plusieurs objets en fer va dans le sens de l'intégration des habitants de l'enclos dans un réseau commercial, probablement lié à la proximité de la capitale des *Riedones*, et peut-être à l'existence à proximité d'une voie de communication précédant l'implantation de la voie romaine voisine qui reliait Rennes à Corseul.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr